

# **Évaluation du programme pilote réalités autochtones**

Rapport final

21 juillet 2008



## INTRODUCTION ET REMERCIEMENTS

### PROGRAMME PILOTE « RÉALITÉS AUTOCHTONES »

---

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est l'organisme fédéral qui encourage et appuie la recherche et la formation en milieu universitaire, ainsi que la mobilisation des connaissances en sciences humaines. Comme l'indique *Définir nos orientations*, la recherche en sciences humaines permet de faire avancer les connaissances et nous aide à mieux comprendre les êtres humains, les collectivités et les sociétés, c'est-à-dire leurs pensées, leurs mode de vie et la façon dont ils interagissent entre eux et avec leur environnement. Grâce à ses programmes et à ses politiques, le CRSH favorise les plus hauts niveaux d'excellence en recherche au Canada et facilite la mobilisation des connaissances entre les disciplines, les universités et tous les secteurs de la société.

La décision de lancer un programme pilote (2004-2008) lié à la recherche autochtone a été prise au mois d'octobre 2003. À cette époque, le besoin d'élaborer un paradigme de recherche autochtone devenait évident pour tous. Il était nécessaire de passer d'un modèle de recherche portant sur les peuples autochtones, à un modèle mené par et avec les peuples autochtones - fondé sur leurs connaissances, leurs expériences et leurs traditions. Les consultations du CRSH sur la recherche et les peuples autochtones - dialogue qui s'est tenu à l'échelle nationale - a offert à la communauté des chercheurs en sciences humaines la possibilité de produire de nouvelles connaissances en assurant la participation totale et positive des chercheurs et des collectivités autochtones dans le respect des traditions intellectuelles de leurs peuples. Ce qui suit est une évaluation formative du programme pilote Réalités autochtones qui a été lancée par le CRSH en janvier 2004.

Le niveau de risque de ce programme a été jugé comme relativement élevé étant donné ses objectifs. Dans le cadre du plan d'évaluation des risques du CRSH lié aux exercices 2006-2007 à 2008-2009, cette évaluation vise à aider les gestionnaires supérieurs du CRSH à prendre des décisions en ce qui concerne le renouvellement et l'amélioration de ce programme. L'évaluation a abordé plusieurs questions : conception et prestation, extrants et résultats à court terme et pertinence globale.

Les éléments présentés dans le cadre de cette évaluation innovatrice révèlent que le programme est en voie de réaliser ses objectifs et de produire les résultats attendus. Ce programme pilote contribue à la réalisation des orientations stratégiques du CRSH de diverses manières. Par la promotion de connaissances scientifiques qui se fondent sur la culture et les traditions intellectuelles autochtones, il favorise efficacement l'élaboration d'un paradigme de recherche autochtone qui devrait mener à un nouveau type d'échange entre disciplines et entre cultures. Offrant ainsi de nouvelles possibilités d'encourager les travaux de chercheurs et d'étudiants - autochtones ou non autochtones-, le programme contribue au développement socioéconomique des communautés autochtones et de la société canadienne en général. Pour assurer la réussite continue de cette initiative, on a présenté un certain nombre de recommandations destinées à améliorer l'efficacité du programme dans le cadre de l'évaluation. La direction du CRSH a approuvé les améliorations proposées, qui sont présentées dans le [Résumé de la réponse de la direction](#).

L'évaluation a été menée par des conseillers indépendants mandatés par la Division du rendement organisationnel et de l'évaluation du CRSH. J'aimerais remercier l'équipe externe de Natalie Kishchuk, Recherche et évaluation inc. (Natalie Kishchuk, Jill Torrie, Kahente Horn-Miller, Clothilde Légaré-Dionne et Carole Gagnon), pour son professionnalisme, son dévouement et tout le travail effectué dans le cadre de cette importante étude. Il faut également mentionner que les opinions exprimées dans cette évaluation sont celles de l'équipe externe et ne correspondent pas nécessairement au point de vue du CRSH. On les retrouve dans le *Résumé de la réponse de la direction* mentionné plus tôt.

Le travail de l'équipe de conseillers a été appuyé et guidé par des employés de la Division du rendement organisationnel et de l'évaluation, notamment Courtney Amo, Nicole Michaud, Jessica Hogue, Walid Hammoud, Jocelyne Manseau-Mandeville et Michael Bazant.

J'aimerais remercier spécialement le personnel du programme pilote Réalités autochtones, dont Gisèle Yasmeen, Marc Fonda, Craig McNaughton, Laurent Messier, Murielle Gagnon, Tariq Bhatti et Mathieu Ravnat. Leurs connaissances, leur sagesse issue de leur expérience et leur collaboration à fournir les documents et les données nécessaires ont été vitales à l'évaluation.

Au nom du CRSH, j'aimerais également remercier le Comité des gardiens du savoir ayant participé à l'évaluation, composé de Peter Decontie (gardien du feu), Herb Belcourt, Clarence Chabot, Kanahsohon Kevin Deer, Imelda Perley, Mary Ellen Googoo et Peter Irniq. Les membres du Comité se sont réunis à Ottawa afin de discuter du rapport et de ses résultats. Leurs commentaires ont permis de s'assurer que le rapport et ses recommandations refléteraient la sagesse et les connaissances des gardiens du savoir des Premières nations, des Métis et des Inuits.

Je tiens aussi à souligner le travail des bénévoles qui ont contribué à la sélection des membres du Comité, soit Claudette Commanda, Lisa Sterling, Carla Moore, Audrey Poitras et Donna Goodleaf. Ces bénévoles ont travaillé de manière indépendante pour s'assurer que le Comité soit composé de membres ayant un intérêt particulier pour les questions fondamentales du programme et représentant les diverses communautés des Premières nations, des Métis et des Inuits ainsi que la diversité régionale du Canada. Le Comité n'aurait pas pu parvenir à ses fins sans les commentaires des bénévoles et leur généreux soutien. Je souhaite particulièrement remercier Claudette Commanda pour les judicieux conseils qu'elle a offerts au cours du processus qui a amené les membres du Comité à se rencontrer à Ottawa.

Enfin, j'aimerais souligner la justesse des conseils des membres du Comité consultatif de l'évaluation du programme pilote Réalités autochtones, notamment Peter Decontie (ainé), Keren Rice, Marlene Brant Castellano, Larry Chartrand, Gordon Christie, Verna Kirkness, David Newhouse, François Trudel, Gail Valaskakis, Craig McNaughton, Laurent Messier et David Moorman. Leurs connaissances et leurs idées ont permis de s'assurer que l'étude demeurerait pertinente et ont contribué à maintenir sa dynamique tout le long du processus d'évaluation.

C'est la collaboration consciencieuse et respectueuse de tous et chacun qui a rendu possible cette évaluation.

Wayne MacDonald  
Directeur  
Rendement organisationnel et évaluation  
Conseil de recherches en sciences humaines



SUIVRE LE COURS DE LA RIVIÈRE :

ÉVALUATION DU PROGRAMME PILOTE RÉALITÉS AUTOCHTONES DU CONSEIL DE  
RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA

Rapport final

Présenté au :

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada  
Constitution Square, Tour II  
350, rue Albert, 16<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 1H5

Présenté par :

Natalie Kishchuk Recherche et évaluation inc.  
26, chemin Oriole  
Kirkland (Québec) H9H 3X3  
514 694-8995  
nkishchuk@sympatico.ca

le 21 juillet 2008

*Ce projet a bénéficié de la collaboration de Jill Torrie, Kahente Horn-Miller, Clothilde Légaré-Dionne et Carole Gagnon.*

## Table des matières

RÉSUMÉ.....	3
1. INTRODUCTION : LE PROGRAMME ET LE CONTEXTE DE SON ÉVALUATION.....	11
1.1 Contexte de l'évaluation.....	11
1.2 Profil du programme.....	12
1.2.1 Objectifs du programme pilote Réalités autochtones.....	12
1.2.2 Modèles logiques du programme et leurs composantes.....	14
1.2.3 Extrants du projet : Demandes et projets financés.....	17
2. STRATÉGIE D'ÉVALUATION.....	19
2.1 Questions d'évaluation.....	19
2.2 Sources, collecte et procédures d'analyse des données.....	20
2.2.1 Stratégie d'évaluation globale.....	20
2.2.2 Examen de la documentation du programme.....	21
2.2.3 Analyse des bases de données.....	21
2.2.4 Sondage téléphonique des candidats dont la demande a été subventionnée par le programme et des candidats dont la demande n'a pas été subventionnée par le programme.....	23
2.2.5 Sondage par courriel de candidats à d'autres programmes.....	24
2.2.6 Études de cas portant sur des projets financés dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones.....	25
2.2.7 Groupes de discussion téléphoniques formés de membres du Comité d'évaluation de la pertinence et du Comité de sélection.....	26
2.2.8 Entrevues des membres de la gestion et du personnel du CRSH.....	26
2.2.9 Points forts et limites.....	26
2.3 Comité de gardiens du savoir.....	27
3. RÉSULTATS.....	27
3.1 Conception du programme et processus liés au programme.....	27
3.1.1 Efficacité de la conception des subventions de développement et de recherche.....	27
3.1.2 Efficacité du processus d'évaluation et de sélection en deux étapes.....	30
3.1.3 Applicabilité des ententes avec les établissements et des ententes de partenariat exigées par le programme.....	35
3.2 Résultats du programme.....	39
3.2.1 Facteurs contribuant à l'intérêt suscité par le programme.....	40
3.2.2 Réponse aux intérêts des communautés autochtones et à l'augmentation du flux d'avantages pour elles.....	47
3.2.3 Accroissement de la capacité en recherche autochtone grâce à un personnel plus important et plus qualifié.....	48
3.2.4 Accroissement de la capacité en recherche autochtone grâce à une meilleure organisation et à une meilleure infrastructure.....	53
3.2.5 Accroissement de la capacité en recherche autochtone grâce à une reconnaissance élargie et accrue de sa valeur et de son rôle uniques.....	55
3.2.6 Équité et inclusivité du soutien à la recherche autochtone.....	56
3.2.7 Accroissement de la capacité de recherche des communautés autochtones.....	57
3.2.8 Accroissement de l'engagement des connaissances autochtones.....	59
3.3 Pertinence actuelle du programme pilote Réalités autochtones.....	62
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	65
4.1 Conception et prestation du programme.....	65
4.2 Réalisation des objectifs du programme.....	66
4.3 Pertinence générale.....	68
4.4 Thèmes émergeant des travaux du Comité de gardiens du savoir et recommandations.....	68
ANNEXE 1 : MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'ÉVALUATION.....	74
ANNEXE 2 : OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES.....	75
ANNEXE 3 : RAPPORTS SUR LES ÉTUDES DE CAS.....	89
ANNEXE 4 : MEMBRES DU COMITÉ DE GARDIENS DU SAVOIR.....	108

## RÉSUMÉ

### CONTEXTE

Le programme pilote Réalités autochtones du CRSH a reçu l'aval de son Conseil d'administration en octobre 2003, à la suite des consultations dans la communauté présentées en résumé dans le document intitulé *Les possibilités de la recherche autochtone : résultats du Dialogue du CRSH sur la recherche et les peuples autochtones*<sup>1</sup>.

La description du programme définissait la recherche autochtone comme suit : « Dans le contexte de cette table ronde, le programme de recherche intitulé Réalités autochtones emprunte sa dynamique aux traditions de pensée et d'expérience établies par, et en partenariat avec, les Premières nations, les peuples inuits et métis ainsi que les peuples autochtones d'autres régions du monde. Ce programme de recherche englobe tous les domaines d'étude ainsi que les champs de connaissance propres aux cultures autochtones. Issus de traditions culturelles diverses, les responsables de ce programme de recherche s'engagent d'une part à accroître le leadership des chercheurs autochtones et d'autre part, à établir des partenariats respectueux des intérêts et des perspectives tant des Autochtones que des non-Autochtones. »

Le programme poursuit deux objectifs principaux :

- Faciliter la recherche sur diverses questions de politique qui présentent un intérêt pour les peuples autochtones du Canada, dont les enjeux urbains, le développement économique, l'environnement, l'éducation, l'éthique de la recherche, la propriété intellectuelle et culturelle, les langues et les cultures, et
- Établir la capacité de la communauté des sciences humaines à fonctionner dans le cadre d'une recherche autochtone qui favorise le leadership parmi les chercheurs autochtones, ainsi que dans le contexte de partenariats respectueux conjuguant les intérêts et les points de vue autochtones et non autochtones, et à profiter de cette approche.

Trois concours ont maintenant permis de financer 83 projets au total, qui ont reçu en tout 12,7 millions de dollars.

L'objectif de l'évaluation, dont les résultats sont présentés ici, est de communiquer une information adéquate, opportune et utile afin de faciliter des discussions futures sur le renouvellement du programme. Un comité consultatif, composé de chercheurs autochtones et non autochtones ainsi que de membres du personnel du Conseil, a guidé l'évaluation. Étant donné le moment choisi pour la réaliser, soit avant la fin de la plupart des projets financés, l'évaluation se concentre sur la conception du programme et les processus afférents, les extraits du programme et les résultats à court terme ainsi que sur la pertinence dans son ensemble. Voici quelques-uns des résultats étudiés : le développement de la capacité en recherche autochtone, l'équité du soutien à la recherche autochtone, le développement de la capacité des communautés pour la recherche autochtone et l'engagement des connaissances autochtones.

### MÉTHODES

---

<sup>1</sup> [http://www.sshrc.ca/web/apply/background/aboriginal\\_backgrounder\\_f.pdf](http://www.sshrc.ca/web/apply/background/aboriginal_backgrounder_f.pdf)

Dans son ensemble, la conception de l'évaluation alliait des méthodes quantitatives et qualitatives. Principalement descriptive, elle incorpore, dans la mesure du possible et selon la pertinence, des éléments de comparaison. Voici quelques-unes des stratégies de collecte des données :

- Examen des dossiers de projet et de la base de données du programme;
- Réalisation d'études de cas de huit projets financés;
- Sondage téléphonique des candidats dont la demande a été subventionnée par le programme et de ceux dont la demande n'a pas été subventionnée par le programme (taux de réponse de 61 p. 100);
- Sondage par courriel de 262 candidats à d'autres programmes du CRSH pour financer des projets visant des thèmes ou des questions autochtones (taux de réponse de 65 p. 100);
- Groupes de discussion téléphonique formés de 14 membres du Comité d'évaluation de la pertinence et du Comité de sélection;
- Entrevues réalisées auprès de quatre membres du personnel du Conseil.

## RÉSULTATS ET CONCLUSIONS

**Conception et prestation du programme.** Les résultats de l'évaluation montrent que de manière générale, la conception et la prestation du programme pilote Réalités autochtones ont été couronnées de succès :

- L'intérêt pour le programme est très satisfaisant du fait qu'il a permis de solliciter de nouvelles activités de recherche de la part de chercheurs dont les travaux cadraient avec les façons de mener des recherches autochtones mises en valeur par le programme, et de décourager presque toutes les demandes de financement qui ne cadraient pas. Le programme a attiré des chercheurs de la plupart des régions du pays, en lien avec la distribution globale de la capacité de recherche en sciences humaines. La plupart des demandes de subvention de recherche étaient axées sur des communautés de Premières nations, tandis qu'assez peu de demandes se concentraient sur les communautés Métis ou Inuites.
- La distribution des subventions entre les volets développement et recherche contribue à la réalisation des objectifs d'établissement de capacité fixés pour le programme, mais il faudra peut-être insister davantage sur la nécessité de garder les subventions de développement pour les travaux de développement et les chercheurs qui y travaillent, et sur le besoin d'encourager les candidats à ne pas forcément demander le montant maximal.
- Le processus d'évaluation et de sélection en deux étapes du programme pilote Réalités autochtones s'est avéré un outil très utile afin que ce programme puisse atteindre l'ensemble de ses objectifs.
- Il semble que la description et les objectifs du programme, conjugués au processus de sélection en deux étapes, aient permis de présélectionner les demandes selon le type de recherche autochtone mis en valeur par le programme et de rejeter les demandes incompatibles avec cette vision.
- Les mécanismes de rétroaction destinés aux candidats auraient pu être utilisés de manière plus efficace pour soutenir les objectifs d'établissement de la capacité fixés pour le programme et le développement du domaine, et mieux l'adapter aux besoins de la recherche autochtone.
- L'établissement d'ententes satisfaisantes avec certains des établissements qui participent au programme a constitué un défi, exigeant une adaptation réciproque de la part du CRSH et des établissements.



- L'obligation d'établir un partenariat dans le cadre du programme a été efficace pour assurer la réalisation des travaux de recherches de concert avec les communautés autochtones et non à leur sujet.

**Obtention des résultats et réalisation des objectifs.** Dans la mesure où l'évaluation peut l'établir – compte tenu que la plupart des projets de recherche étaient encore en cours –, celle-ci démontre que le programme pilote Réalités autochtones est en voie de réaliser ses objectifs et de produire les résultats attendus et, notamment, qu'il stimule effectivement le développement de la recherche autochtone à l'intérieur du paradigme du programme.

### Développement de la capacité en recherche autochtone et équité du soutien à la recherche autochtone

- Le programme pilote Réalités autochtones se caractérise par l'importance de la participation des Autochtones : 94 p. 100 des projets (ce qui peut être une sous-estimation) associent des chercheurs principaux, des cochercheurs, des collaborateurs ou des partenaires autochtones. Un très grand nombre de subventions ont été octroyées à des chercheurs d'origine autochtone, et les projets prévoient y associer beaucoup d'étudiants autochtones. Les données de l'évaluation recueillies à ce jour sur les processus de recherche donnent à penser que la capacité des chercheurs et des étudiants autochtones et non autochtones commence à s'établir dans le domaine de la recherche sur les questions d'intérêt pour les peuples autochtones, dans le mode de recherche que le programme vise à soutenir, et qu'elle fait progresser la capacité à aborder et à négocier les différences entre les principaux courants de la recherche et la recherche autochtone. Nous avons également remarqué un accroissement de la capacité de recherche des membres du personnel des établissements en ce qui concerne la multiplication des liens entre disciplines et l'élimination du cloisonnement des disciplines, renforçant ainsi un axe multidisciplinaire de réflexion et d'analyse. L'avenir dira si leur participation à ces travaux contribuera à leur avancement professionnel, mais pour certains, la visibilité et la légitimité ont été rehaussées au sein de leur établissement et dans leur discipline.
- Le programme offre aux étudiants autochtones d'importantes possibilités de formation en recherche, jusqu'à près de 500 étudiants au total. Ces étudiants ont effectivement acquis une expérience importante. De manière générale, en fait, il était difficile de séparer l'expérience des assistants de recherche étudiants de celle des autres participants, en raison de la valeur particulière accordée à leur rôle dans l'acquisition et la conservation du savoir. Les étudiants ont également développé un sens critique, notamment celui de pouvoir évaluer de façon éclairée les méthodes de recherche du point de vue des Autochtones. L'intégration à l'enseignement et aux programmes d'études des connaissances générées grâce à ce programme contribue à accroître la sensibilisation et les aptitudes des étudiants autochtones et non autochtones pour la recherche autochtone.
- Nous avons pu constater l'incidence positive du programme pilote Réalités autochtones sur la capacité en recherche autochtone grâce à une meilleure organisation et à une meilleure infrastructure au sein des établissements plus petits, particulièrement ceux qui n'avaient jamais administré de subventions du CRSH, en plus de ceux qui pourraient éventuellement présenter une demande, et au sein du CRSH même. Les participants ont beaucoup appris en collaborant avec des organismes non universitaires et autochtones, et le Conseil a mis en place des politiques et des mécanismes à l'appui de ces nouvelles connaissances. Toutefois, il reste beaucoup à apprendre, notamment sur le plan de l'interface entre l'admissibilité des établissements du point de vue du CRSH et la capacité de recherche organisationnelle du point de vue des organismes autochtones et non universitaires. Le Conseil pourrait envisager de réfléchir à la capacité dont il a besoin pour maintenir son engagement envers la démarche et les mécanismes élaborés dans le cadre de ce programme pilote.
- Le programme a mobilisé un grand nombre de partenaires dans un large éventail de secteurs. En effet, la conception du programme a réussi à encourager la formation de partenariats dans l'exécution des travaux de recherche. Les exigences du programme relativement à l'établissement de partenariats se sont avérées efficaces pour assurer la réalisation des travaux de recherche de

concert avec les communautés autochtones et non à leur sujet. Toutefois, les données laissent également entendre que sensibilité et souplesse sont nécessaires pour évaluer la façon dont les partenariats cadrent avec le programme.

#### Développement de la capacité des communautés en recherche autochtone

- L'un des principaux résultats de la présente évaluation se trouve dans le fait que dans bien des cas, la capacité des communautés pour la recherche se développait déjà, et le programme pilote Réalités autochtones présentait une occasion de faire progresser des domaines d'intérêt et des secteurs de préoccupation. Les données de l'évaluation montrent également que les projets de recherche financés sont très engagés dans les communautés autochtones – probablement davantage que les projets de recherche portant sur les Autochtones qui ne sont pas financés par le programme. Les avantages possibles pour les communautés sont au centre des projets de recherche financés par le programme et des processus de recherche. Nombre de projets sont fondés sur les besoins et les intérêts des communautés. En outre, on définit et redéfinit le terme « communauté » de diverses façons, appliquant aussi bien les concepts contemporains que traditionnels. Il est prématuré d'affirmer que les résultats de la recherche contribueront effectivement à l'élaboration de politiques, mais les membres de communauté associés aux projets sont de cet avis, et les équipes de recherche ont à cœur de s'assurer que leur communauté en profitera.

#### Mise en prise du savoir autochtone

- Les projets financés donnent souvent lieu à des partenariats entre chercheurs autochtones et non autochtones, et ces partenariats sont parfois nouveaux et très prometteurs. Toutefois, certaines personnes ont soulevé des questions à propos du message sous-jacent qu'envoie cette exigence du programme et selon lequel les projets financés doivent permettre de construire un pont entre les systèmes de connaissance autochtones et non autochtones. En revanche, le programme contribue à remplacer les méthodes de recherche irrespectueuses dont souffrent parfois les communautés autochtones par des méthodes respectueuses qui leur sont plus profitables, et permet d'aménager des espaces pour la reconnaissance des questions d'influence et de privilège dans les relations entre le monde universitaire et les communautés.
- Le programme engendre une meilleure compréhension des relations entre peuples autochtones et non autochtones, de même qu'entre leurs traditions intellectuelles et culturelles respectives. Les données de l'évaluation se rapportant à la mise en prise du savoir autochtone indiquent plusieurs moyens que le programme utilise pour produire de nouvelles compréhensions de ces relations, en fonction du dialogue et de l'établissement de relations entre systèmes de connaissance. Bien qu'il soit trop tôt pour affirmer avec assurance que le programme aura permis d'accroître la sensibilisation et la reconnaissance des besoins, des valeurs, du savoir, de l'expérience et de l'apport des peuples autochtones, il contribue à mettre en valeur le savoir et l'expérience autochtones, par le truchement de projets qui n'auraient probablement pas été financés par d'autres sources. Grâce à ce projet pilote plutôt modeste, les travaux effectués pourraient avoir une importance considérable pour l'évolution des paradigmes de la recherche autochtone.

**Pertinence générale.** Dans l'ensemble, l'évaluation fournit un appui très solide à la pertinence actuelle du programme pilote Réalités autochtones. L'évaluation a permis d'évaluer l'analyse et la réponse du CRSH relativement au développement des méthodes ou du mode de recherche autochtone employé par et avec les peuples autochtones, et les résultats montrent que cette analyse et cette réponse demeurent valables.

Les résultats indiquent clairement un consensus parmi tous les types de participants à l'évaluation (c.-à-d. les candidats, les répondants n'ayant pas présenté de demande de financement et les membres de comité d'évaluation) à savoir que le programme est toujours pertinent et qu'il demeure d'actualité.

Les conclusions sur l'atteinte des objectifs confirment également que le programme pilote Réalités autochtones est un moyen valable de réaliser la vision collective élaborée dans le dialogue du début. Cependant, il faut souligner, d'une part, le fait que la recherche effectuée dans le cadre du programme n'a pas encore produit tout son impact et qu'il est par conséquent trop tôt pour comprendre et évaluer parfaitement la valeur du programme. Une nouvelle évaluation menée dans cinq à sept ans aiderait à donner une image complète du programme. D'autre part, ces premiers résultats révèlent que le programme pilote Réalités autochtones a réussi à aménager et à légitimer un espace destiné au développement et à l'évolution de la recherche autochtone, de même qu'à stimuler le développement de la capacité de recherche afin que cet espace puisse s'agrandir au cours des années et des générations à venir.

## RECOMMANDATIONS

En se fondant sur les résultats de l'évaluation et les travaux du Comité de gardiens du savoir, nous formulons les recommandations suivantes à l'intention du programme pilote Réalités autochtones :

- 1. Poursuite du programme existant, accompagnée de changements mineurs dans sa conception et sa prestation**
  - 1.1 Les résultats de l'évaluation favorisent grandement la poursuite d'un programme en recherche autochtone, dans l'esprit du programme en vigueur.
  - 1.2 Il y aurait lieu de conserver la plupart des caractéristiques du programme, y compris le processus de sélection en deux étapes, la composition des comités d'évaluation et la distribution des subventions entre les volets développement et recherche. Nous proposons toutefois quelques ajustements mineurs.
  - 1.3 Il convient de poursuivre la réflexion et la mise au point relatives aux critères d'admissibilité des établissements concernant les organismes non universitaires et, notamment, les organismes autochtones, afin qu'il soit plus facile de négocier des conditions convenables aux parties pour l'établissement de partenariats.
  - 1.4 Il faut modifier les critères d'évaluation et la démarche des comités de sélection afin de permettre plus de souplesse et d'inclusivité dans deux domaines : les types de partenariat présumés admissibles et les types de connaissance et d'expérience de recherche tenus pour légitimes.
  - 1.5 Il faut, dans une certaine mesure, assouplir et préciser les objectifs du programme dans deux domaines : l'exigence selon laquelle les projets financés doivent construire un pont entre la recherche autochtone et la recherche non autochtone, et les intentions du programme à l'égard de la recherche portant sur des peuples autochtones non canadiens.
  - 1.6 Il faudra éventuellement accroître les niveaux de financement à mesure que la sensibilisation au programme et la capacité en recherche autochtone augmentent, afin de tenir compte de la croissance de la capacité en recherche autochtone au Canada.

- 1.7 Il faut poursuivre l'évaluation continue du rendement du programme pilote Réalités autochtones, dans le souci de pouvoir enregistrer les résultats des améliorations à la conception et à la prestation du programme qui sont proposées ci-dessus. De surcroît, il faudra procéder à une évaluation sommative en vue d'évaluer les résultats obtenus à plus long terme en matière de développement de la capacité, de production de connaissances et de mobilisation des connaissances.

## 2. Élaboration d'une stratégie pour la recherche autochtone

À la suite des idées formulées dans les premiers documents de discussion, le Conseil devrait envisager de formuler une stratégie pour la recherche autochtone plus claire, incluant le programme Réalités autochtones et en étendant sa portée. Cette stratégie devrait inclure une ouverture et des liens entre d'autres programmes du CRSH et Réalités autochtones afin qu'ils puissent mieux s'intégrer dans l'ensemble de sa mission. Cette stratégie devrait :

- présenter un volet préparatoire à la rédaction de la proposition portant sur le développement de la capacité, offrant des communications et un service de diffusion ciblés ainsi qu'un appui aux candidats éventuels;
- maintenir une place centrale pour les étudiants, notamment les étudiants autochtones, qui s'accompagnerait de mesures de soutien et d'incitation supplémentaires afin de mettre en prise et en valeur la contribution des étudiants du premier cycle et du collégial, des élèves du secondaire et des apprenants de tous les âges; de bourses d'études et de recherche se rattachant au programme de subventions de recherche et y étant intégrées; enfin, de mesures pour assurer un soutien et un mentorat aux étudiants autochtones confrontés à des barrières et à des difficultés systémiques.
- accorder une attention particulière au partage des connaissances acquises par la recherche autochtone au moyen d'initiatives particulières en matière de mobilisation des connaissances, de même que par un dialogue permanent au sujet des progrès réalisés relativement aux voies d'apprentissage. Cette mesure devrait être comprise dans le cadre de l'engagement continu du Conseil envers un dialogue avec la communauté des chercheurs autochtones.
- tirer des leçons de la présente évaluation de même que des évaluations futures du programme en envisageant l'intégration de la recherche autochtone aux autres programmes de subventions de recherche. Une telle intégration supposerait des changements dans la culture organisationnelle du CRSH et un développement important de la capacité du personnel et des comités d'évaluation par les pairs. Le Conseil devrait utiliser les évaluations présentes et futures du programme pilote Réalités autochtones comme moyen de faire valoir un tel changement organisationnel.

« Nous devons commencer à penser plus loin, à 100 ans plus tard, sur sept générations. Si nous avons grandi dans l'amour et la prévoyance, alors il y a toujours un début. Si nous avons grandi dans la foi, alors tout est possible. » *Membre du Comité de gardiens du savoir s'adressant aux autres membres et au CRSH*



*Roches de rivière : Résultat d'un processus naturel par lequel des visions du monde se heurtent à mesure que de nouvelles roches tombent dans les eaux troubles des rivières au printemps et se polissent ainsi la surface les unes les autres – un processus d'influence mutuelle à long terme – nos remerciements aux études de cas 2 et 4.*

## 1. INTRODUCTION : LE PROGRAMME ET LE CONTEXTE DE SON ÉVALUATION

### 1.1 Contexte de l'évaluation

Le programme pilote Réalités autochtones du CRSH a reçu l'aval de son Conseil d'administration en octobre 2003<sup>2</sup>, après avoir reconnu la recherche autochtone comme étant l'une de ses priorités stratégiques. Un engagement en plusieurs étapes auprès de chercheurs, de communautés autochtones et d'organismes, présenté en résumé dans le document intitulé *Les possibilités de la recherche autochtone : résultats du Dialogue du CRSH sur la recherche et les peuples autochtones*<sup>3</sup>, a mené à la conception et à la mise en œuvre de ce programme pilote de financement, accompagné de concours tenus aux deux ans. Du début de 2004 à 2007, le programme a financé trois concours.

L'évaluation présentée ici a été réalisée durant la dernière année du programme, soit durant l'exercice 2006-2007. L'objectif de l'évaluation est de communiquer une information adéquate, opportune et utile afin de faciliter des discussions futures sur le renouvellement du programme. L'évaluation donne au Conseil une occasion de poursuivre son dialogue avec les personnes intéressées par la recherche autochtone et de comprendre les leçons et les nouveaux défis qui découlent du programme. Elle répond également à l'évaluation effectuée dans le Plan d'évaluation fondé sur les risques du CRSH, selon laquelle ce programme pilote est beaucoup plus risqué que les programmes bien établis du Conseil, étant donné son caractère innovateur.<sup>4</sup> Toutefois, il est très important de noter que comme la plupart des projets de recherche financés par le programme sont toujours en cours, il est trop tôt pour évaluer les résultats du programme sur le plan de la recherche effectuée ou de la mobilisation des connaissances. L'évaluation se concentre forcément sur la mesure dans laquelle le programme réalise la vision que lui ont donnée le Conseil et les communautés de chercheurs par les façons dont on effectue les travaux.

Cette évaluation a également été menée pendant le renouvellement de la vision stratégique du CRSH, en étroite concordance avec les changements apportés à la gouvernance de haut niveau, de même qu'avec la mise à exécution du Plan stratégique 2006-2011<sup>5</sup>. Cette évaluation fournit donc au Conseil une occasion d'examiner le programme pilote Réalités autochtones par l'entremise de cette vision stratégique, en mettant l'accent sur sa contribution à des environnements de recherche dynamiques et reconnus sur la scène internationale; sur des effectifs hautement qualifiés et ouverts; sur de nouvelles connaissances et des idées novatrices et, enfin, sur l'application générale et systématique des connaissances.

Un comité consultatif composé de chercheurs (autochtones et non autochtones) participant à des travaux de recherche sur les Autochtones, ainsi que des membres du personnel du CRSH, ont guidé l'évaluation. La liste des membres figure à l'annexe 1. Une première étape a d'abord permis d'élaborer un cadre d'évaluation du programme pilote Réalités autochtones<sup>6</sup> au moyen d'un processus de consultation reposant sur la grande participation du Comité consultatif et, ensuite, sur deux stratégies de collecte de

<sup>2</sup> [http://www.sshrc.ca/web/about/council\\_reports/2003october\\_f.asp#3](http://www.sshrc.ca/web/about/council_reports/2003october_f.asp#3)

<sup>3</sup> [http://www.sshrc.ca/web/apply/background/aboriginal\\_backgrounder\\_f.pdf](http://www.sshrc.ca/web/apply/background/aboriginal_backgrounder_f.pdf)

<sup>4</sup> Plans d'évaluation et de mesure du rendement fondés sur le risque 2006-2009, division du Rendement organisationnel, de l'évaluation et de la vérification, CRSH, mai 2006, page 4.

<sup>5</sup> [http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2006-2007/inst/ssh/ssh01-fra.asp#Section1\\_8](http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2006-2007/inst/ssh/ssh01-fra.asp#Section1_8);

[http://www.sshrc.ca/web/about/publications/strategic\\_plan\\_f.pdf](http://www.sshrc.ca/web/about/publications/strategic_plan_f.pdf)

<sup>6</sup> Évaluation du programme pilote Réalités autochtones du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Cadre d'évaluation, 31 mars 2007.

renseignements : un examen de documents et de données de référence ainsi que de documents et de données portant sur le programme, et des consultations en personne et au téléphone des principales personnes intéressées par le programme. Le cadre, endossé par le Comité consultatif et approuvé par le directeur, Division du rendement organisationnel et de l'évaluation, a permis de déterminer les questions d'évaluation à poser, de même que les stratégies ayant servi à recueillir et à analyser les renseignements présentés ici.

Les principaux demandeurs de cette évaluation sont la haute gestion, le Comité sur le rendement et l'évaluation et le Conseil d'administration du CRSH. Les autres parties prenantes incluent le Comité consultatif d'évaluation, le Comité permanent du soutien à la recherche et la gestion des programmes, de même que les bénéficiaires de ce programme pilote.

Le document de référence intitulé *Les possibilités de la recherche autochtone : résultats du Dialogue du CRSH sur la recherche et les peuples autochtones* proposait un certain nombre de stratégies, en plus de la réalisation d'un programme de subvention de la recherche autochtone<sup>7</sup>. Certaines de ces stratégies ont reçu l'aval de la haute gestion du CRSH en 2003, y compris, sans compter le programme de subvention stratégique, une série de mesures administratives : a) analyse de la participation d'Autochtones à des comités de pairs et à des évaluations externes, et préparation de listes de chercheurs autochtones devant servir aux agents de programme dans la mise sur pied des comités et dans l'identification des appréciateurs; b) représentation des peuples autochtones au sein du CRSH et embauche d'Autochtones pour assurer la gestion des intérêts de l'organisme par rapport à la recherche et les peuples autochtones, identification de chercheurs autochtones comme membres éventuels du Conseil d'administration ou d'un comité permanent et embauche d'un directeur scientifique autochtone; c) participation constante à la détermination, à l'analyse et à la mise en valeur de protocoles en recherche autochtone; d) transfert de la responsabilité de l'entretien du site Web du groupe de recherche autochtone au Secrétariat des trois Conseils en éthique de la recherche; enfin e) préparation d'un manuel d'orientation du personnel et des membres de comité du CRSH sur la recherche autochtone<sup>8</sup>. Cette évaluation n'aborde de manière générale que le programme de subvention.

## 1.2 Profil du programme

### 1.2.1 Objectifs du programme pilote Réalités autochtones

Le programme pilote Réalités autochtones offrait à la fois des subventions de développement (pouvant atteindre 25 000 dollars pour un maximum de deux ans), visant à établir des partenariats et des projets de recherche, et des subventions de recherche (jusqu'à concurrence de 100 000 dollars par année pour un maximum de 250 000 dollars sur trois ans).

La description du programme comprend la définition suivante concernant la recherche autochtone : *“le programme de recherche intitulé Réalités autochtones emprunte sa dynamique aux traditions de pensée et d'expérience établies par, et en partenariat avec, les Premières nations, les peuples inuits et métis ainsi que les peuples autochtones d'autres régions du monde. Ce programme de recherche englobe tous les domaines d'étude ainsi que les champs de connaissance propres aux cultures autochtones. Issus de*

<sup>7</sup> [http://www.sshrc.ca/web/apply/background/aboriginal\\_backgrounder\\_f.pdf](http://www.sshrc.ca/web/apply/background/aboriginal_backgrounder_f.pdf)

<sup>8</sup> Report on SSHRC decisions in support of an Aboriginal Research Agenda, octobre 2003 : lettre envoyée aux participants au Dialogue. Voir également : [http://www.sshrc.ca/web/about/council\\_reports/2003october\\_f.asp#3](http://www.sshrc.ca/web/about/council_reports/2003october_f.asp#3)



*traditions culturelles diverses, les responsables de ce programme de recherche s'engagent d'une part à accroître le leadership des chercheurs autochtones et d'autre part, à établir des partenariats respectueux des intérêts et des perspectives tant des Autochtones que des non-Autochtones.*<sup>9</sup>

En partant du principe que la recherche autochtone constitue davantage une méthode qu'un domaine d'étude<sup>10</sup>, celle-ci poursuit deux objectifs principaux : faciliter la recherche sur diverses questions de politique qui présentent un intérêt pour les peuples autochtones du Canada, dont les enjeux urbains, le développement économique, l'environnement, l'éducation, l'éthique de la recherche, la propriété intellectuelle et culturelle, les langues et les cultures, et, enfin, établir la capacité de la communauté des sciences humaines à fonctionner dans le cadre d'une recherche autochtone qui favorise le leadership parmi les chercheurs autochtones, ainsi que dans le contexte de partenariats respectueux conjuguant les intérêts et les points de vue autochtones et non autochtones, et à profiter de cette approche. Elle poursuit également les objectifs précis suivants :

Appuyer et promouvoir :

- la recherche contribuant à l'élaboration de politiques sur des questions qui touchent les communautés autochtones et d'autres parties intéressées;
- la participation des Autochtones à la recherche, le leadership et l'avancement professionnel des chercheurs autochtones;
- des possibilités concrètes de formation en recherche pour les étudiants autochtones;
- de nouveaux partenariats actifs entre chercheurs autochtones et non autochtones;
- une meilleure compréhension de la façon dont la recherche menée par et avec les chercheurs autochtones et les communautés autochtones peut, et devrait, être organisée;
- une meilleure compréhension des rapports entre les peuples autochtones et non autochtones, et entre leurs traditions intellectuelles et culturelles respectives;
- une prise de conscience et une appréciation accrues des besoins, des valeurs, des connaissances, des expériences et des contributions des peuples autochtones, tant au Canada qu'à l'étranger.<sup>11</sup> »

Le programme a été conçu pour compléter, et non remplacer, le soutien à la recherche autochtone qui est déjà offert par d'autres programmes du Conseil. Il avait pour objet d'exiger un autre mode de recherche que celui qui est financé par les programmes du CRSH en vigueur : par la formation de partenariats de recherche solides avec des communautés autochtones (avec l'approbation d'organismes communautaires); en soutenant la recherche sur les systèmes de connaissance autochtones; enfin, par des investissements stratégiques dans la capacité de recherche des chercheurs autochtones et non autochtones intéressés à faire carrière en recherche autochtone. Il avait également pour objet de favoriser le traitement équitable des chercheurs autochtones au Canada, en redressant le manque de débouchés pour les chercheurs autochtones, le manque de respect pour les peuples autochtones et leurs traditions en matière de connaissances, l'insuffisance des retombées de la recherche sur les communautés autochtones et le manque de contrôle sur les droits de propriété intellectuelle et les biens culturels<sup>12</sup>.

<sup>9</sup> Description des programmes du CRSH: [program\\_descriptions\\_aboriginal\\_f\\_2007.asp.pdf](#)

<sup>10</sup> [http://www.sshrc.ca/web/apply/background/aboriginal\\_backgrounder\\_f.pdf](http://www.sshrc.ca/web/apply/background/aboriginal_backgrounder_f.pdf).

<sup>11</sup> [http://www.sshrc.ca/web/apply/program\\_descriptions/aboriginal\\_f.asp](http://www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/aboriginal_f.asp)

<sup>12</sup> Aboriginal Research at SSHRC. Exposé de Craig McNaughton, octobre 2007.

Le programme sollicitait les demandes de candidats affiliés à des établissements postsecondaires, à des organismes autochtones ou à des organismes communautaires. Toutes les demandes devaient inclure des chercheurs universitaires ou collégiaux, de même que des participants venant de communautés autochtones. Les établissements ou les organismes qui projetaient d'octroyer des subventions étaient tenus de satisfaire aux exigences en matière de gestion de fonds du CRSH et d'avoir établi ou d'établir leur admissibilité.

À l'opposé de la plupart des autres programmes du Conseil, le processus d'évaluation dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones comprenait deux étapes. Les demandes étaient d'abord présélectionnées par un comité composé en majorité d'Autochtones appartenant aux traditions des Premières nations, des Métis et des Inuits, et qui incluait des experts de politique et des universitaires. Ce comité déterminait : 1) si chacun des projets respectait les objectifs du programme; 2) si de solides partenariats de recherche avec des communautés autochtones et universitaires étaient susceptibles de voir le jour ou étaient déjà en place; enfin 3) si le candidat avait pris soin de chercher et de respecter le protocole de recherche applicable à la communauté visée. Les candidats retenus étaient alors invités à présenter un projet, étudié par un comité scientifique d'examen du mérite, également composé en majorité d'Autochtones, qui prenait en considération les recommandations du Comité d'évaluation de la pertinence.

## 1.2.2 Modèles logiques du programme et leurs composantes

### Modèles logiques du programme

Le modèle logique du programme présenté à la figure 1 se veut un résumé de la séquence logique ou causale des actions exécutées dans le programme pilote Réalités autochtones, indiquant comment les intrants sont utilisés pour réaliser les activités afin de contribuer à produire les extrants, les résultats immédiats et les objectifs à long terme. La figure 2 illustre le modèle logique de façon différente, présenté sous forme de cercle. L'utilisation du cercle, suggérée pendant les consultations sur l'élaboration du cadre, permet de révéler les corrélations entre les composantes du modèle, le mouvement de sortie des extrants vers les résultats et un cercle continu d'apprentissage.

Étant donné l'échéancier pour effectuer l'évaluation, celle-ci mettait l'accent sur les extrants et les résultats à court terme, s'appuyant sur la connaissance que les intéressés avaient des buts du programme et sur leurs attentes réalistes quant à ce qu'il pouvait accomplir, étant donné le temps et les ressources à leur portée.

### Programme Réalités autochtones du CRSH – Modèle logique du programme

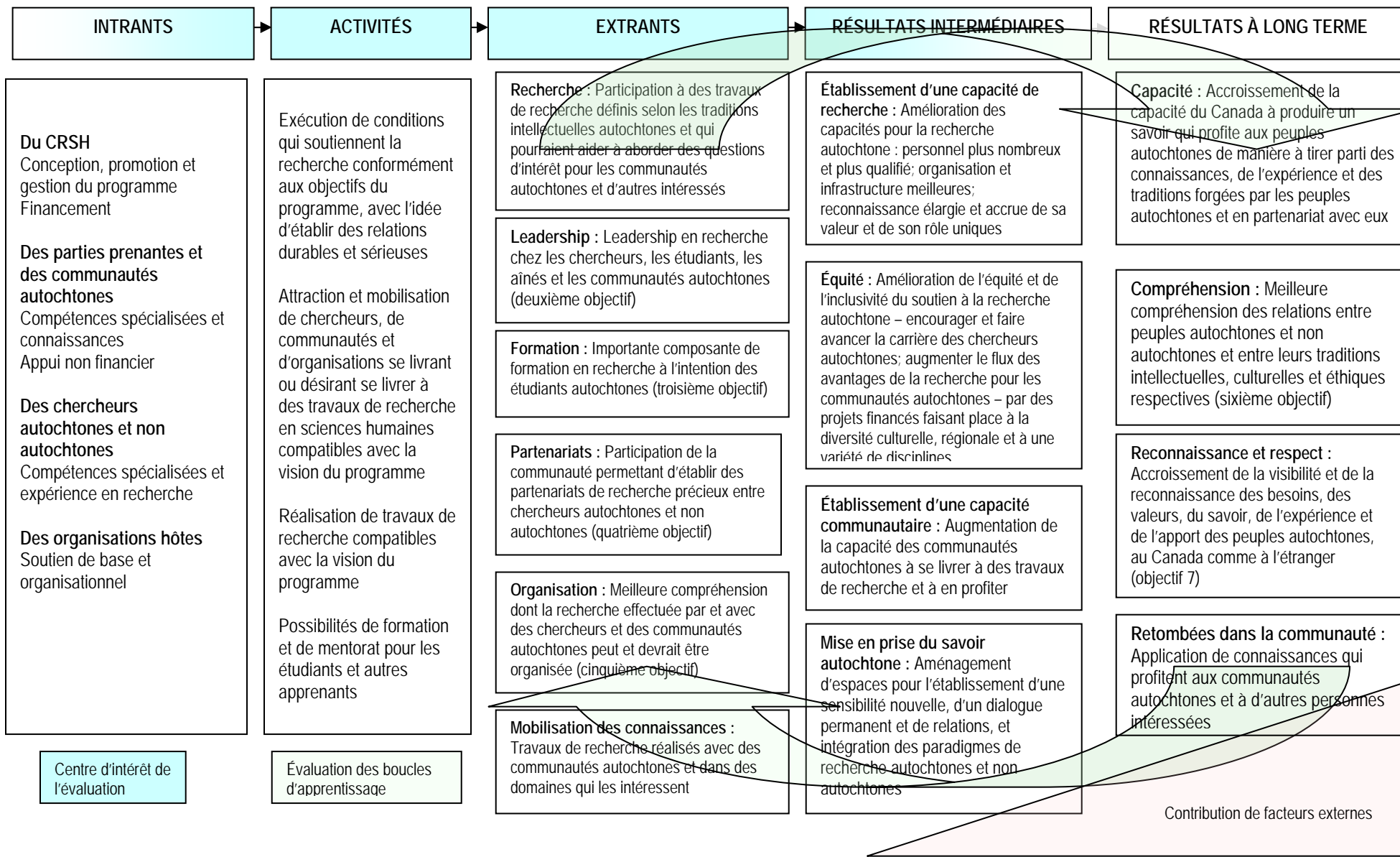
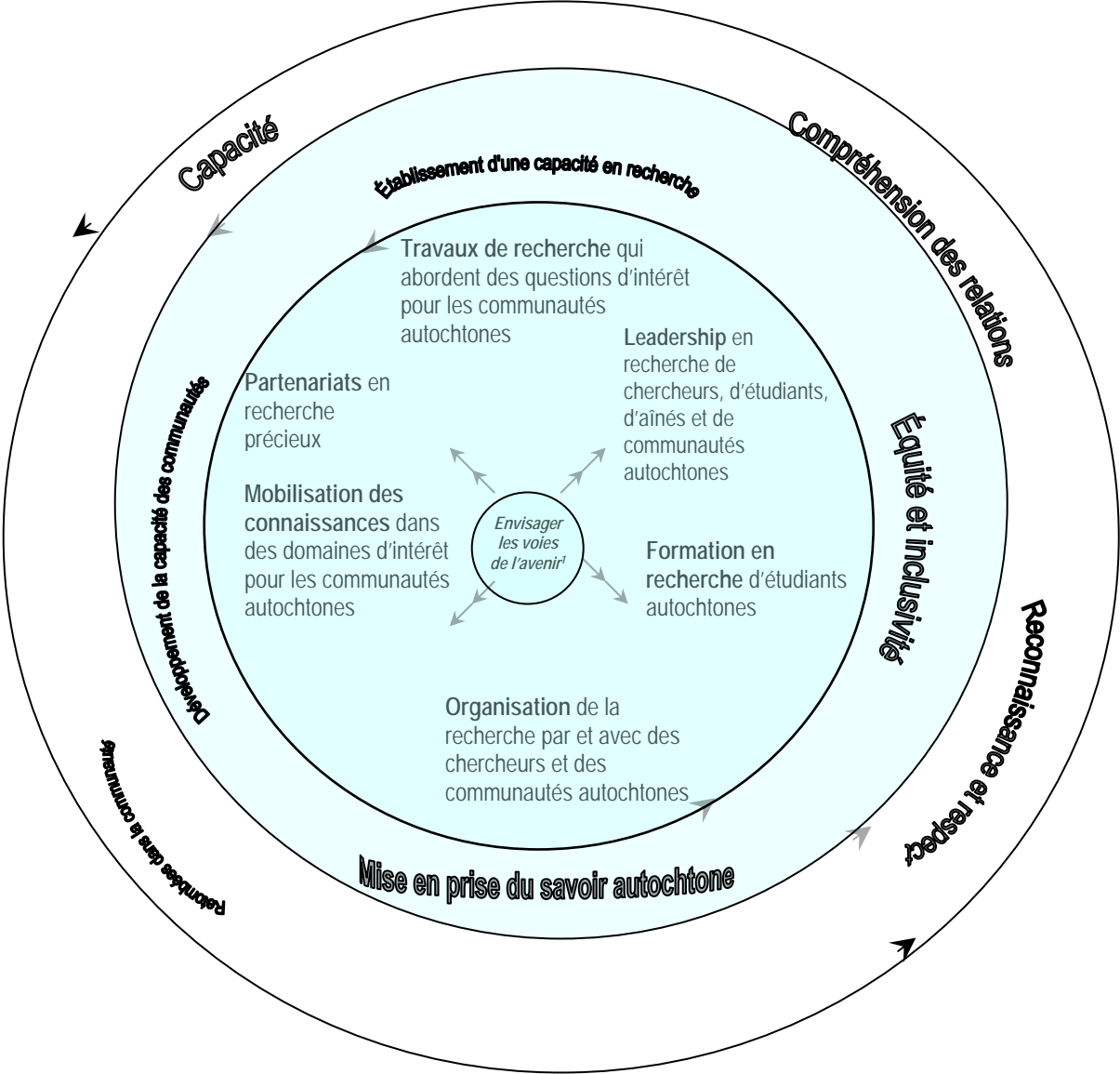


Figure 2 : Modèle logique du programme Réalités autochtones du CRSH – Représentation circulaire



Centre d'intérêt de l'évaluation

¹ Proposition de : GRAVELINE, Fyre Jean (1998). *Circle Works : Transforming Eurocentric Consciousness*. Fernwood Publishing. « Les aînés se tournent vers les jeunes et les aident à trouver un avenir qu'eux-mêmes ne voient pas. » (Parker Palmer)

### 1.2.3 Extrants du projet : Demandes et projets financés

Le tableau 1 résume le nombre de demandes de subvention reçues et financées dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones.

**Tableau 1 : Subventions octroyées dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones en 2004, 2005 et 2007**

Année	2004-2005		2005-2006		2007-2008		Total
	Subventions de développement	Subventions de recherche	Subventions de développement	Subventions de recherche	Subventions de développement	Subventions de recherche	
N <sup>bre</sup> de demandes	39	87	18	51	18	47	260
N <sup>bre</sup> de bourses octroyées	10	18	12	17	6	20	83
Taux de réussite	23 %		41 %		40 %		32 %

Les candidats ont présenté en tout 260 demandes de subventions dans les trois années de concours du programme, et 83 subventions ont été octroyées, ce qui représente 12,9 millions de dollars au total. Le taux de réussite général s'établit à 32 p. 100. Le nombre de demandes soumises a diminué considérablement après la première année, passant de 126 à 69 en 2005, puis à 65 en 2007. En tout, 222 chercheurs principaux ont soumis les 260 demandes de subvention. C'est-à-dire que 32 chercheurs principaux (14,4 p. 100) ont présenté plus d'une demande en tant que chercheur principal, sur l'ensemble des trois années de concours.

Le tableau 2 montre les résultats détaillés de la sélection dans le cas du programme pilote. Le taux de réussite général a été plus bas la première année, alors que le nombre de projets recommandés mais non subventionnés était un peu plus élevé. Ce tableau indique également que la proportion des candidats n'ayant pu établir leur admissibilité à l'étape d'évaluation de la pertinence était plus élevée aux deuxième et troisième années de concours (34 p. 100 et 25 p. 100), comparativement à la première année (17 p. 100), ce qui, conjugué avec la baisse du nombre total de demandes, a contribué à l'augmentation du taux de réussite aux deuxième et troisième concours.

**Tableau 2 : Résultats de la sélection**

	2004	2005	2007	Total
Financés	28 (23 %)	29 (41 %)	26 (40 %)	83 (32 %)
Recommandés mais ne pouvant être subventionnés	27 (22 %)	6 (9 %)	9 (14 %)	42 (16 %)
N'ont pu établir leur pertinence	21 (17 %)	24 (34 %)	16 (25 %)	61 (23 %)
Non recommandés	48 (39 %)	11 (16 %)	14 (22 %)	73 (28 %)
<b>Total</b>	<b>124</b>	<b>70</b>	<b>65</b>	<b>260</b>

Au total, 12 des 33 (36 p. 100) candidats recommandés mais non subventionnés en 2004 et en 2005 (catégorie 4A) ont soumis une nouvelle demande un an plus tard. De ces candidats, cinq ont été retenus (quatre en 2005 et un en 2007).

Le tableau 3 montre le nombre d'établissements, de chercheurs et de partenaires compris dans les demandes, de même que le nombre d'étudiants censés y participer. Bien que ces chiffres aient pu changer au cours de la durée de leur subvention, il est possible de les considérer comme indicateurs de l'importance de la mobilisation du milieu de la recherche autochtone par le programme.

**Tableau 3 : Caractéristiques des demandes**

Année	2004-2005	2005-2006	2007-2008	Total
<b>Cochercheurs</b>				
Moyenne par subvention	1,8	2,2	1,6	1,8
Étendue	0 - 10	0 - 12	0 - 5	0 - 12
Total	175	132	105	412
<b>Collaborateurs</b>				
Moyenne par subvention	1,2	1,4	1,4	1,3
Étendue	0 - 21	0 - 10	0 - 10	0 - 21
Total	121	80	93	294
<b>Partenaires</b>				
Moyenne par subvention	1,9	2,6	2,0	2,1
Étendue	0 - 14	0 - 12	0 - 9	0 - 14
Total	189	154	129	472
<b>Étudiants</b>				
Moyenne par subvention	4,1	3,9	3,8	4,0
Étendue	0 - 21	0 - 17	0 - 24	0 - 24
Total	407	229	242	878

Le tableau 4 montre la répartition des projets financés et de toutes les demandes, selon la discipline

**Tableau 4 : Projets financés et tous les projets, selon la discipline<sup>1</sup>**

	Nbre de projets financés (%)	Nbre total de demandes (%)
Éducation	23 (29,5)	72 (28,0)
Anthropologie	15 (19,2)	38 (14,8)
Linguistique	7 (9,0)	11 (4,3)
Histoire	7 (9,0)	23 (8,9)
Urbanisme, aménagement régional et études environnementales	3 (3,8)	16 (6,2)
Psychologie	3 (3,8)	10 (3,9)
Études interdisciplinaires	3 (3,8)	13 (5,1)
Folklore	2 (2,6)	4 (1,6)
Géographie	2 (2,6)	8 (3,1)
Droit	2 (2,5)	7 (2,7)
Travail social	2 (2,6)	10 (3,9)
Sociologie	2 (2,6)	17 (6,6)
Archéologie	2 (2,6)	6 (2,3)
Bibliothéconomie et science de l'information	2 (2,6)	2 (,8)
Sciences politiques	1 (1,3)	4 (1,6)
Littératures et langues modernes	1 (1,3)	2 (0,8)
Communications et études des médias	1 (1,3)	4 (1,6)
Beaux-arts	--	1 (,4)
Criminologie		1 (0,4)

Science économique	--	2 (0,8)
Sciences administratives, gestion des affaires et commerce	--	6 (2,3)
Non précisées, autres ou autre conseil	--	3

<sup>1</sup> Le CRSH n'a pas attribué de code de discipline aux études autochtones.

Comme l'indique le tableau 4, les demandes se concentraient dans les disciplines de l'éducation et de l'anthropologie (43 p. 100 de toutes les demandes), ce qui correspond à la distribution des projets financés (presque 50 p. 100 des subventions octroyées). Ce résultat donne à penser que ces domaines comptent plus de points forts que les autres domaines de la recherche autochtone.

## 2. STRATÉGIE D'ÉVALUATION

### 2.1 Questions d'évaluation

Nous avons posé des questions appartenant à trois catégories principales dans le cadre de cette évaluation : la conception et les processus liés au programme, les extrants et les résultats et la pertinence du programme. Ces questions portent sur les domaines suggérés pour l'évaluation des programmes pilotes du CRSH<sup>13</sup>. Voici les questions d'évaluation :

#### A. Conception du programme et processus liés au programme

- A1. Dans quelle mesure la conception des subventions de développement et de recherche a-t-elle constitué un mécanisme efficace pour atteindre les objectifs du programme?
- A2. Dans quelle mesure le Comité d'évaluation de la pertinence et le Comité de sélection ont-ils constitué un mécanisme efficace pour atteindre les objectifs du programme?
- A3. Dans quelle mesure les ententes avec les établissements et les ententes de partenariat exigées par le programme sont-elles appropriées?

#### B. Extrants et résultats du programme

- B1. Quels facteurs ont déterminé l'intérêt manifesté pour le programme?
- B2. Dans quelle mesure le programme a-t-il réussi à faire écho aux intérêts des communautés autochtones? Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il commencé à améliorer l'équité et l'inclusivité du soutien à la recherche autochtone par l'augmentation du flux d'avantages pour les communautés autochtones?
- B3. Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il commencé à accroître la capacité pour la recherche autochtone en soutenant le perfectionnement d'un personnel plus nombreux et plus qualifié?
- B4. Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il commencé à accroître la capacité pour la recherche autochtone en améliorant l'organisation et l'infrastructure?

<sup>13</sup> Conceptualizing Pilot Programs administered by the Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC), Division du rendement organisationnel, de l'évaluation et de la vérification, 25 mai 2006.

- B5. Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il commencé à accroître la capacité pour la recherche autochtone par une reconnaissance élargie et accrue de sa valeur et de son rôle uniques?
- B6. Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il commencé à augmenter l'équité et l'inclusivité du soutien à la recherche autochtone à l'aide de projets qui font place à la diversité culturelle, régionale et à une variété de disciplines?
- B7. Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il commencé à accroître la capacité des communautés autochtones pour la recherche?
- B8. Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il commencé à augmenter l'engagement du savoir autochtone?
- B9. Dans quelle mesure le programme pilote Réalités autochtones est-il en voie d'atteindre chacun des objectifs qu'il s'est fixé?

### C. Pertinence du programme

- C1. Quelle est la pertinence actuelle du programme, et comment a-t-elle évolué depuis la tenue du dialogue national en 2002<sup>14</sup>?

## 2.2 Sources, collecte et procédures d'analyse des données

### 2.2.1 Stratégie d'évaluation globale

La conception globale de l'évaluation allie méthodes quantitatives et qualitatives. Principalement descriptive, elle incorpore, dans la mesure du possible et selon la pertinence, des éléments de comparaison. Afin d'alléger le fardeau de réponse pour la communauté des chercheurs et d'accroître le taux de réponse et la représentativité de l'échantillon, nous avons utilisé des questionnaires très courts et ciblés. Cette stratégie permet aussi de joindre tous les candidats au programme et l'ensemble de la communauté des chercheurs qui s'intéressent à la recherche autochtone, et d'obtenir des réponses quantitatives et qualitatives. L'utilisation maximale des données administratives existantes a également aidé à alléger le fardeau des répondants. L'évaluation exigeait également les connaissances des personnes associées de près à la réalisation des buts du programme, y compris les membres du Comité d'évaluation de la pertinence et du Comité de sélection, dont plusieurs avaient déjà participé au processus de dialogue ayant conduit au programme, et des membres du personnel du CRSH. D'autre part, des études de cas portant sur un échantillon de projets visaient à communiquer des données qualitatives essentielles à propos du degré et du mode de réalisation des buts critiques et uniques du programme dans les activités de recherche en cours, de même qu'une définition approfondie des principaux processus de recherche. Vous trouverez aux sections suivantes une description plus détaillée des méthodes employées.

---

<sup>14</sup> Nota : Le processus de dialogue a commencé en 2002 et s'est prolongé jusqu'en 2003.



## 2.2.2 Examen de la documentation du programme

### Dossiers de demande

Nous avons réalisé un examen restreint des 260 demandes soumises dans le cadre du programme à l'aide d'un gabarit d'examen (annexe 2). Cet examen a permis d'extraire des données de deux types à propos de chaque projet :

- L'origine autochtone des chercheurs principaux, des cochercheurs et des collaborateurs. Nous avons attribué de façon rigoureuse l'un des trois codes à chaque type d'origine : autochtone, pas claire ou non déclarée et non autochtone. De plus, l'examen a permis d'extraire des données sur le nombre d'étudiants autochtones qui devaient participer ou être embauchés.
- L'attention particulière accordée par le projet de recherche aux Premières nations, aux Métis, aux Inuits, aux Indiens non inscrits ou aux Autochtones d'autres pays.

Le personnel du CRSH a déterminé les participants autochtones aux projets financés en téléphonant aux 57 chercheurs principaux qui ont participé aux concours des deux premières années (c.-à-d. en excluant les candidats non retenus et ceux qui ont participé au concours de 2007). Afin d'évaluer la précision de notre classification des participants fondée uniquement sur la demande de subvention d'un projet, nous avons comparé les résultats de la classification sur la participation autochtone établie grâce aux questions posées directement aux chercheurs par les employés du CRSH aux résultats auxquels nous sommes arrivés au cours de notre examen des dossiers, fusionnant la catégorie « pas claire ou non déclarée » avec celle des non autochtones (classification prudente). Le coefficient d'accord inter-juge de cet exercice a indiqué un haut taux d'accord : dans l'ensemble, 89 p. 100 des chercheurs avait été classé correctement dans le cadre de l'examen des dossiers. L'erreur de classement était plus grande pour les chercheurs autochtones (20 sur 25 étant classés correctement) que pour les chercheurs non autochtones (29 sur 30 étant classés correctement). Ces données signifient que le taux de participation au programme des Autochtones est vraisemblablement légèrement sous-estimé dans les données présentées dans ce rapport.

### Examen des dossiers – Admissibilité de l'établissement

Nous avons effectué un examen relatif à l'admissibilité des dossiers de candidature des trois années du programme. Afin de remplir les conditions requises pour administrer des fonds du CRSH, les organismes sont tenus de répondre à un ensemble de critères (se reporter à la section 3.1.3). Comme plusieurs des établissements financés n'avaient pas administré de subventions du Conseil auparavant, ils ont dû laisser le CRSH établir leur admissibilité en effectuant un examen de leurs politiques et de leurs méthodes, au sujet de l'évaluation déontologique, par exemple, avant que les fonds puissent être débloqués. Ces processus d'évaluation sont devenus importants pour l'évaluation une fois que nous avons pu dégager certaines difficultés spécifiques au programme pilote Réalités autochtones par un examen des bases de données.

## 2.2.3 Analyse des bases de données

### Candidats au programme

Le CRSH a mis à la disposition de tous les candidats des fichiers contenant les données suivantes :

- Nom du candidat et code unique du Conseil
- Année de concours
- Type de subvention (Recherche ou développement)
- Institution administratrice
- Discipline et domaine de recherche
- Durée
- Décision de financement
- Taille de l'équipe de recherche
- Nombre de partenaires
- Nombre d'étudiants
- Budget demandé
- Montant octroyé
- Noms des partenaires
- Contribution des partenaires - montant
- Contribution des partenaires - type

Nous avons converti ces fichiers en format SPSS (logiciel statistique) et les avons fusionnés avec les données extraites au cours de l'examen des dossiers présenté ci-dessus.

### **Candidats à d'autres programmes du CRSH**

Le Conseil a extrait de ses dossiers des données sur les candidats ayant proposé des projets de recherche portant sur des sujets liés à des peuples ou à des communautés autochtones et destinés à d'autres programmes du CRSH en 2004, en 2005 et en 2007. Il est arrivé à identifier ces candidats au moyen d'une recherche par mot clé utilisant un algorithme où le premier domaine de recherche indiqué est « Peuples autochtones », ou lorsque le champ de mot clé contenait des mots associés aux peuples autochtones, conformément à un examen des mots que ces champs contenaient en réalité (p. ex. : native, première nation, first nation, innu, inuit, inuk, inutt, inuv, iroq, aborig, autocht, nunav, micmac, metis, clayoquot, sto:lo, land claim, mi\_gmaq, indigen). L'analyse portait sur tous les programmes de recherche. Les prix, les bourses de recherche et les bourses d'études ont été exclus, comme l'ont été les subventions aux établissements, exception faite des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC). L'analyse n'a pas non plus tenu compte des candidats ayant présenté une demande au programme pilote Réalités autochtones et à d'autres programmes du CRSH (ce qui fait 134 personnes au total en 2004, en 2005 et en 2007). Il restait donc en tout 437 candidats.

Voici les variables extraites :

- Nom du candidat et adresse courriel
- Programme auquel la demande a été soumise
- Année de concours
- Décision de financement
- Budget demandé
- Montant octroyé

Ce fichier a été converti en format SPSS afin de produire des données sommaires et il a servi de base de sondage à l'intention de candidats à d'autres programmes du Conseil, présenté à la section 3.2.5.

## 2.2.4 Sondage téléphonique des candidats dont la demande a été subventionnée par le programme et des candidats dont la demande n'a pas été subventionnée par le programme

Deux intervieweurs formés ont mené de brèves entrevues téléphoniques dirigées, en anglais ou en français, auprès d'un échantillon aléatoire stratifié de candidats au programme pilote Réalités autochtones des deux premières années. Avec pour objectif d'obtenir un échantillon final de 75 individus, on a pu prélever un échantillon stratifié de 132 candidats, afin d'inclure les subventions de développement et les subventions de recherche, ainsi que les projets comptant et ne comptant pas de chercheur principal autochtone (tel qu'il a été déterminé à l'examen des dossiers). L'entrevue a exclu les candidats qui avaient accepté de participer à une étude de cas, comme les candidats membres du Comité d'évaluation de la pertinence ou du Comité de sélection. (En revanche, l'entrevue n'a pas exclu les candidats contactés en vue des études de cas mais qui n'y ont pas participé, et tous sauf un ont répondu aux questions d'entrevue.) Une personne a refusé et une autre était en congé prolongé. Une personne a rempli le questionnaire par courriel. Quarante-vingt-un candidats nous ont retourné un questionnaire rempli, pour un taux de réponse de 61 p. 100, soit un taux assez élevé pour ce type de sondage. Ce résultat représente 45 p. 100 de tous les candidats de ces deux années, et il est donc peu susceptible de contenir d'erreur systématique.

L'entrevue a duré de 10 à 25 minutes. Vous trouverez le guide d'entretien à l'annexe 2.

Nous avons saisi les données de ce sondage dans SPSS afin de les analyser, et nous les avons fusionnées avec les données obtenues de l'examen des dossiers et de la base de données du Conseil. Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

La ventilation des répondants au sondage apparaît au tableau ci-dessous et s'accompagne de données comparatives portant sur la population entière des candidats. Dans l'ensemble, l'échantillon est représentatif de la population.

**Tableau 5 : Caractéristiques d'échantillon : Entrevues auprès des candidats retenus et non retenus**

Caractéristique	Échantillon obtenu	Tous les candidats (2004 et 2005)
<b>Chercheur principal autochtone</b>	9 (11 %)	25 (14 %)
<b>Chercheur principal ou cochercheur autochtone</b>	29 (36 %)	71 (40 %)
<b>Candidat retenu</b>	28 (35 %)	56 (31 %)
<b>Type de subvention demandée</b>		
Développement	22 (27 %)	53 (30 %)
Recherche	59 (73 %)	126 (70 %)
<b>Année de l'octroi</b>		
2004	54 (67 %)	125 (70 %)
2005	27 (33 %)	54 (30 %)
<b>Taille de l'établissement</b>		
Petit	8 (10 %)	30 (17 %)
Moyen à grand	72 (90 %)	148 (83 %)

## 2.2.5 Sondage par courriel de candidats à d'autres programmes

À l'aide de la base de données présentée ci-dessus, nous avons réalisé un très bref sondage par courriel auprès de tous les candidats qui ont proposé un projet de recherche autochtone destiné à un programme du CRSH autre que le programme pilote Réalités autochtones en 2004, en 2005 et en 2007. Ont été éliminés les candidats en double (les personnes qui ont présenté des demandes dans le cadre de plus d'un programme ou plus d'une année), de manière à ce que chaque personne soit interviewée une seule fois. Nous avons éliminé ces candidats selon les règles de décision destinées à intéresser le plus possible les candidats au sondage. D'abord, en choisissant une demande acceptée puis, si plus d'une demande avait été acceptée, en préférant une subvention de projet de recherche à une subvention pour colloques ou à une subvention institutionnelle déjà associée à cette personne. S'il restait encore plus d'une demande acceptée ou refusée, le choix se faisait au hasard. La base de données finale contenait en tout 437 personnes différentes. Neuf adresses de courriel étaient erronées, la réponse automatique de quatre candidats mentionnait que le répondant avait pris sa retraite, changé de poste ou pris un congé prolongé, et trois personnes ont répondu en affirmant que leur recherche ne concernait pas les peuples autochtones. Il restait un échantillon admissible de 421 individus en tout. De tous les répondants, 274 ont retourné un questionnaire, dont 262 dûment remplis, pour un taux de réponse de 65 p. 100. Ce taux est assez élevé pour ce type de sondage, surtout de la part de personnes n'ayant pas participé au programme évalué.

Vous trouverez le questionnaire de sondage à l'annexe 2. De surcroît, les membres de l'équipe d'évaluation ont reçu directement par courriel ou par téléphone les réponses, les commentaires et les questions supplémentaires. Ces données ont été traitées comme des commentaires supplémentaires de fin d'interview ou de questionnaire, c'est-à-dire comme des informations offertes spontanément qui, de manière générale, ne sont pas présentées ici.

Le tableau ci-dessous permet de comparer les répondants au sondage aux non-répondants en fonction de trois variables disponibles : l'acceptation de la demande, le programme visé par la demande (subventions ordinaires de recherche par opposition à tous les autres programmes) et le montant octroyé (incluant l'allocation de dégageement). Il semble que l'échantillon soit représentatif de la population des demandes destinées à d'autres programmes, du moins selon ces trois variables. L'autre variable disponible à des fins de comparaison ne semble pas avoir présenté d'écart systématique : il s'agit du type d'établissement d'accueil (alors que la vaste majorité des demandes, dans les deux cas, provient d'universités plus grandes).

**Tableau 6 : Caractéristiques d'échantillon : Sondage par courriel auprès de candidats à d'autres programmes**

Caractéristique	Échantillon obtenu	Tous les candidats à d'autres programmes du CRSH
Demande acceptée	137 (51 %)	213 (49 %)
Programme faisant l'objet de la demande : Subventions ordinaires de recherche	174 (67 %)	283 (65 %)
Montant octroyé et allocation de dégageement pour la recherche (moyenne)	85 123,89 \$	84 309,24 \$

## 2.2.6 Études de cas portant sur des projets financés par le programme pilote Réalités autochtones

Nous avons mené huit études de cas, parmi lesquelles cinq portaient sur des projets ayant reçu une subvention de recherche, et trois, une subvention de développement. Les études de cas ne portent que sur les projets financés à la suite des deux premiers concours puisque les bourses de 2007 n'avaient été octroyées que peu de temps avant (et qu'elles n'avaient pas encore été annoncées au début de la collecte des données). Le choix des sujets d'étude visait à porter au maximum la diversité pour l'ensemble des dimensions suivantes :

- Premières nations, Métis, Inuits et Indiens non inscrits
- Établissements dirigés par des Autochtones (par exemple, des collèges communautaires gérés par une bande) par opposition aux autres
- Discipline : sciences sociales ou humaines
- Projets associant des chercheurs principaux autochtones, des cochercheurs autochtones ou ni l'un ni l'autre
- Projets basés dans une grande université bien établie, dans une université plus petite, dans un collège ou dans un établissement non universitaire

Les cas ont été choisis au hasard dans ces catégories, à l'exception des deux équipes de recherche établies dans un collège dirigé par des Autochtones. C'est le CRSH qui a d'abord sollicité la participation des équipes de projet aux études de cas, puis les équipes d'évaluation en ont assuré le suivi. Le Conseil a communiqué avec neuf autres équipes de participants éventuels; soit qu'elles n'ont pas répondu, soit qu'elles ont refusé ou encore elles ont répondu, mais n'ont pas donné suite.

L'ensemble final de cas en incluait sept qui étaient centrés sur les Premières nations et un sur les Métis. Ces peuples sont établis en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec ainsi qu'à Terre-Neuve-et-Labrador. Deux projets évoluaient dans le domaine des humanités (arts et littérature) et six en sciences sociales ou en éducation. Trois projets ont eu lieu dans de grandes universités, deux dans de petites universités, deux dans des collèges dirigés par des Autochtones et un dans un établissement non universitaire. Cinq des chercheurs principaux étaient autochtones et trois, non autochtones.

Chaque étude de cas a exigé la visite du lieu de travail du chercheur principal. Cet endroit correspondait quelquefois également au site de recherche principal, mais ce n'était pas toujours le cas. L'étude incluait l'examen de la demande de financement du projet, de toute documentation et de tout matériel disponibles produits pendant les travaux de recherche, de même que l'entrevue qualitative des participants, y compris les chercheurs, les collaborateurs, les partenaires dans la communauté, les aînés, les étudiants et les représentants de l'établissement administrateur, suivant un guide d'entretien semi-structuré (annexe 2). Nous avons réalisé de trois à huit entrevues par étude de cas, pour un total de 29 entrevues. Les études de cas visaient à compenser le moment choisi pour l'évaluation – bien avant qu'on n'ait vraisemblablement pu produire les résultats de la recherche – en offrant une définition complète des principaux processus de recherche.

Nous avons produit, pour chaque étude de cas, un rapport soumis à l'approbation du chercheur principal. Nous avons ensuite effectué une analyse croisée des études de cas afin de synthétiser les données liées

aux questions d'évaluation, notamment pour déterminer les conditions permettant de réaliser la vision des responsables du programme pour la recherche autochtone.

Vous trouverez à l'annexe 3 les rapports sur les quatre études de cas que nous avons eu la permission d'identifier. Dans les autres cas, les rapports resteront confidentiels. Nous avons néanmoins intégré les résultats des autres études de cas dans le présent rapport.

### **2.2.7 Groupes de discussion téléphoniques formés de membres du Comité d'évaluation de la pertinence et du Comité de sélection**

Nous avons réalisé trois groupes de discussion par téléphone, puis complété par des entrevues téléphoniques individuelles de membres du Comité d'évaluation de la pertinence et du Comité de sélection des trois concours. Nous avons communiqué par courriel avec un total de 25 membres de comité et les avons invités à participer. Plusieurs n'étaient pas disponibles en raison de l'établissement du calendrier de ces séances durant les mois d'été, et quelques-uns n'ont pas répondu. En tout, 14 membres de comité ont participé à quatre groupes de discussion ou à trois entrevues téléphoniques. Les groupes comptaient des membres de différents comités ou des membres ayant été affectés à plus d'un concours, et plusieurs participants avaient pris part à plus d'un comité ou à plus d'un concours.

Les groupes de discussion et les entrevues téléphoniques ont duré 60 minutes. Un membre de l'équipe d'évaluation a animé les séances de groupe en suivant un guide d'entretien semi-structuré (annexe 2) alors qu'un autre prenait des notes. Nous avons mené des analyses qualitatives à partir des données tirées des entrevues.

### **2.2.8 Entrevues des membres de la gestion et du personnel du CRSH**

Les membres de la gestion et le personnel ont participé aux entrevues, examinant la conception et les processus de sélection du programme, les incidences du programme sur le CRSH et sa pertinence actuelle. Quatre entrevues ont été réalisées, trois en personne et une au téléphone, suivant un guide d'entretien présenté à l'annexe 2. Elles ont été menées en dernier dans la séquence de collecte des données.

### **2.2.9 Points forts et limites**

Les points forts des méthodes d'évaluation incluent l'utilisation de plusieurs sources de données et de points de vue sur le programme afin d'obtenir un portrait équilibré et complet de la mise en œuvre du programme et des processus afférents. Les taux de réponse assez élevés pour des sondages de candidats et de non-candidats offrent l'assurance d'une représentation adéquate de la communauté des chercheurs. Bien que les études de cas soient perçues comme raisonnablement représentatives de la diversité incorporée dans le programme, un plus grand nombre de cas aurait été souhaitable pour mieux rendre compte de l'éventail de gens, de questions, de contextes et de disciplines concernés. L'évaluation a tenté de faire preuve de savoir-faire culturel, d'abord en élaborant le cadre de travail, formulant les questions et établissant les méthodes au moyen d'un processus consultatif qui prenait en compte le point de vue des Autochtones, et ensuite en adoptant des méthodes plus compatibles avec celles des autochtones, par exemple, des entrevues assez peu dirigées dans le cadre des études de cas (bien que nous ayons beaucoup appris dans le processus d'évaluation sur des façons de les étoffer).

Le moment choisi pour mener l'évaluation explique sa principale limite. Les résultats du dernier concours n'avaient pas encore été annoncés au début de la collecte des données, et le rapport final de recherche du premier concours (2004) n'est pas attendu avant le milieu de 2009. L'évaluation n'a explicitement pas mis l'accent sur la production de la recherche en fonction des publications, des livres ou des extraits non traditionnels, mais plutôt sur la mesure dans laquelle la conception du programme et les processus afférents ont permis la réalisation des résultats visés par le programme. Il n'est pas encore possible de tirer de conclusion systématique quant à l'efficacité du programme à accroître ou à mobiliser les connaissances.

### **2.3 Comité de gardiens du savoir**

Nous avons convoqué un Comité de gardiens du savoir pour examiner le rapport et discuter de sa portée, et ce, en vue d'assurer la pertinence de l'évaluation et de contribuer à la formulation de conclusions et de recommandations qui tiennent compte de la sagesse et des connaissances des aînés et d'autres gardiens du savoir traditionnel autochtone. Un comité de sélection indépendant, se composant de trois représentants de la communauté de la recherche autochtone et d'organismes, a nommé les six membres du Comité de gardiens du savoir selon des critères établis indépendamment du CRSH. Les membres du Comité de gardiens se sont réunis pour une séance animée d'une journée à Ottawa, le 28 avril 2008. La discussion des membres du Comité a été consignée, et les conseils, les commentaires et les interprétations ont aidé à formuler les recommandations qui se trouvent à la fin du présent rapport.

## **3. RÉSULTATS**

Dans les sections qui suivent, les résultats de l'évaluation sont présentés conformément aux questions d'évaluation déterminées dans le cadre de l'évaluation. Nous avons inséré dans chaque section des données de plusieurs sources d'évaluation. Les principales conclusions se trouvent à la fin de chaque section.

### **3.1 Conception du programme et processus liés au programme**

#### **3.1.1 Efficacité de la conception des subventions de développement et de recherche**

Le programme pilote Réalités autochtones offrait des subventions au développement et à la recherche, les premières étant censées « soutenir l'établissement de partenariats de recherche et l'élaboration de propositions détaillées en vue d'obtenir des subventions de recherche, dans le cadre de ce programme ou d'autres programmes de financement. Les subventions peuvent servir à financer des ateliers de recherche, des réseaux de recherche, des consultations en recherche communautaire ou la formulation d'idées ou de méthodes de recherche<sup>15</sup> ». L'évaluation a permis de vérifier le degré de réalisation de cet objectif du programme et, de manière plus générale, si cet objectif a représenté une caractéristique efficace du programme.

Les données concernant cette question viennent des membres du Comité d'évaluation de la conformité et du Comité de sélection, du personnel du CRSH affecté au programme, des études de cas et des résultats d'analyse des bases de données. Dans l'ensemble, les membres du Comité d'évaluation de la conformité,

<sup>15</sup> [http://web.archive.org/web/20041204225216/www.sshrc.ca/web/apply/program\\_descriptions/aboriginal\\_f.asp](http://web.archive.org/web/20041204225216/www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/aboriginal_f.asp)

du Comité de sélection et du personnel du CRSH affecté au programme sont d'avis que la conception du programme a été efficace. Ils insistent sur la nécessité de reconnaître la nature particulière du processus de développement de la recherche dans le contexte de la recherche autochtone, notamment pour justifier le coût des réunions en personne. Dans ce contexte, certains membres de comité soutiennent que le plafond de 25 000 dollars imposé aux subventions de développement n'est pas suffisant. En général, les membres de comité constatent que plusieurs des candidats à une subvention de développement n'avaient jamais reçu de financement du CRSH, et conviennent que les subventions de développement ont servi à « leur donner un point d'ancrage dans la préparation d'une demande de bourse de recherche ». Les données tirées des candidats interrogés tendent à corroborer cette observation : trois des 18 candidats à une subvention de développement (14 p. 100) avaient déjà présenté cette proposition au CRSH ou à un autre organisme, comparativement à 11 des 59 candidats à une subvention de recherche (19 p. 100). En outre, les données de l'une des études de cas portant sur une subvention de développement font mieux saisir l'importance, en recherche autochtone, de l'approche ouverte et souple du développement de la recherche, tablant sur l'exploration et l'écoute des communautés, sans avoir à définir de cadre de travail ou de méthode externe au préalable ni à en imposer – démarche considérée comme plus fidèle à l'approche autochtone du développement des connaissances : « lorsqu'on présente une demande de financement pour plusieurs années, on est censé savoir comment [et] où utiliser les fonds. Mais comment le savoir avant d'être allé parler aux gens? » [traduit de l'anglais]

Malgré cet appui au rôle déterminant des subventions de développement, il n'est pas clair si les subventions de développement ont servi de point de départ vers des subventions de recherche, du moins dans le contexte du programme pilote. Des 38 candidats qui ont présenté une demande de subvention à plus d'un concours du programme pilote, un seul a présenté une demande de subvention de développement la première année et une demande de subvention de recherche la deuxième, tandis que 18 des 39 candidats ont soumis deux demandes de subvention de recherche consécutives, trois candidats, deux demandes de subvention de développement consécutives, et dix, une demande de subvention de recherche suivie d'une demande de subvention de développement. (Nous n'avons pas vérifié si des subventions de développement ont fait place à des demandes de subvention de recherche destinées à d'autres programmes du CRSH.)

Les groupes de discussion et les personnes interviewées ont soulevé la question du rôle exact que les subventions de développement ont joué dans le cadre du programme pilote, vu l'énorme éventail de disciplines représentées dans les demandes – et leurs besoins en recherche correspondants. Dans la catégorie des subventions moins importantes, la distinction entre subvention de développement et de recherche n'était pas forcément claire, et certains projets ayant reçu une subvention de développement n'avaient pas seulement trait au développement : il s'agissait, en fait, pour plusieurs d'entre eux, de petits projets de recherche ou de projets exigeant un budget plus faible, certains ayant même été soumis par des chercheurs assez éminents. Cette démarche n'est pas mal vue par certains des employés du CRSH, car elle est compatible avec l'usage dans le cadre du programme de subventions Initiatives de développement de la recherche en vigueur<sup>16</sup>, et qu'elle pourrait tenir au fait que le domaine de la recherche autochtone tel qu'il est défini par le programme était assez nouveau pour certains candidats d'expérience. Cependant, d'autres employés du CRSH et certains membres de comité soutiennent que les subventions de développement devraient être expressément réservées aux travaux de développement de nouveaux chercheurs. Ils réagissaient au fait que certains chercheurs chevronnés ayant déjà obtenu plusieurs subventions ordinaires de recherche avaient fait une demande de subvention de développement visant le

---

<sup>16</sup> [http://www.sshrc.ca/web/apply/program\\_descriptions/rdi\\_f.asp](http://www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/rdi_f.asp)



programme pilote Réalités autochtones dans ce qui était sensiblement le même domaine que leurs travaux précédents. Les données illustrant plusieurs façons d'utiliser les subventions de la catégorie du développement viennent des études de cas portant sur les trois subventions de développement. De ces trois cas, un représentait la continuation d'une subvention précédente obtenue d'un autre programme dans le but d'explorer une marche à suivre, bien que pas forcément en recherche, un autre cas correspondait essentiellement à un petit projet de recherche, et le dernier correspondait à une demande de subvention de développement au sens du programme, afin d'établir les liens et la base de connaissances nécessaires à la présentation d'une demande plus importante. Toutefois, pour les trois subventions de développement, l'occasion de présenter un projet de moindre envergure – notamment pour les deux chercheurs moins éminents qui se montraient hésitants quant à leurs chances d'obtenir une subvention plus importante – a été très appréciée.

On constate le fait que les demandes de subvention de développement exigent autant d'efforts de préparation que les demandes de subvention de recherche, et le fait qu'elles soient soumises au même processus d'évaluation approfondi en deux étapes a pu avoir un effet dissuasif sur un certain nombre de candidats éventuels. Cependant, rien ne conforte clairement l'hypothèse selon laquelle la ventilation des subventions par montant ait pu avoir une incidence inéquitable sur les disciplines. C'est-à-dire qu'aucun des membres du Comité d'évaluation ou du personnel du CRSH n'estime que la structure du programme a eu un effet dissuasif sur les chercheurs, quelle que soit leur discipline.

Des membres de comité font remarquer que certaines demandes de subvention semblent avoir été « majorées », c'est-à-dire que l'envergure du projet a été augmentée afin de pouvoir demander le budget maximal offert. Dans quelques cas semblables, ils ont recommandé la refonte d'une subvention de recherche en subvention de développement (ce qui explique peut-être le fait que certaines demandes de subvention de recherche ont fait place à des subventions de développement dans les années de concours subséquentes). Les membres de comité d'un groupe de discussion constatent que les universités mettent beaucoup de pression sur les candidats pour qu'ils augmentent le montant de la subvention demandée, et que c'est peut-être ce qui a contribué à la tendance inflationniste (présente dans tous les programmes, mais peut-être avec des conséquences particulières pour le programme pilote Réalités autochtones). Ils soutiennent qu'on aurait pu transmettre un message plus fort aux candidats afin d'encourager la présentation de projets de moindre envergure, c'est-à-dire pour dissuader les candidats de concevoir des projets pouvant atteindre le montant maximal dans le cadre d'un programme « uniformisé », alors qu'un projet à moins grande échelle aurait été plus approprié. On donne également à penser qu'une catégorie de subventions intermédiaire – peut-être jusqu'à concurrence de 100 000 dollars sur deux ans – aurait constitué une solution de repli efficace.

***Conclusion : Efficacité de la conception des subventions de développement et de recherche.***

Bien que dans l'ensemble, la conception des subventions de développement et de recherche du programme ait été efficace en ce que nombre de chercheurs ont réussi à trouver une catégorie ou une autre qui corresponde à leurs travaux, le programme n'a pas tout à fait atteint son objectif. La reformulation des critères d'admissibilité pour cet élément du programme et l'encouragement à présenter des demandes de subvention plus petite dans le cadre du volet de subventions de recherche auraient peut-être aidé à faire en sorte que les subventions du volet développement aient vraiment trait au développement, et, notamment qu'elles offrent un soutien à l'établissement de partenariats et de protocoles appropriés aux paradigmes de la recherche autochtone. Cependant, le fait que les demandes de subvention de développement exigent autant d'efforts de préparation que les demandes de subvention de recherche et qu'elles soient soumises au même processus d'examen approfondi en deux étapes a pu avoir un effet dissuasif sur un certain nombre de candidats éventuels.

### 3.1.2 Efficacité du processus d'évaluation et de sélection en deux étapes

Nous avons demandé aux membres du Comité d'évaluation de la conformité, du Comité de sélection et du personnel du CRSH affecté au programme leur avis sur l'efficacité du processus d'évaluation et de sélection en deux étapes. Les avis sont quelque peu partagés, laissant apparaître des opinions convergentes sur certains aspects du processus et des opinions divergentes sur d'autres aspects. En premier lieu, tous s'entendent sur l'importance d'un processus d'évaluation comprenant une évaluation de la pertinence du point de vue des communautés autochtones, et sur le fait que ce processus devrait être dirigé principalement par des gens d'origine autochtone. Cependant, les avis sont partagés quant à l'efficacité passée et éventuelle de la séparation des rôles des deux comités. Bien que la plupart des membres de comité estiment que les deux comités de leur année de concours aient joué des rôles distincts et complémentaires, certains font remarquer que les distinctions se sont parfois estompées, alors que les membres du Comité d'évaluation de la pertinence se sont surpris à discuter des mérites d'un projet de recherche et que les membres du Comité de sélection, à remettre en question la pertinence. Il semble que la présidence efficace dans tous les comités ait permis de corriger ces dérapages, mais quelques membres de comité – pas la majorité – donnent à penser qu'il serait peut-être plus efficace et tout aussi efficace de fusionner les comités et de demander à un seul de traiter de la pertinence et du mérite, peut-être en deux rondes de discussions. Les membres d'un groupe laissent entendre qu'« à mesure que ce domaine de recherche évoluera, le Comité d'évaluation de la pertinence ne sera peut-être plus nécessaire. Le nombre de demandes aura diminué ». [traduit de l'anglais] Dans l'ensemble, toutefois, on continue d'avaliser l'évaluation de la pertinence et le processus en deux étapes, par exemple : « Je pense que le Comité d'évaluation de la pertinence sera absolument indispensable jusqu'à ce que les chercheurs comprennent l'importance d'établir des relations sérieuses. » [traduit de l'anglais]

De leur côté, les agents de programme du CRSH remarquent deux avantages supplémentaires du processus de sélection en deux étapes. D'abord, il leur a permis de réfuter un faux raisonnement maintenu à l'interne selon lequel il aurait été difficile de trouver suffisamment de chercheurs autochtones pour arriver à un rapport approprié du nombre d'Autochtones au nombre de non-Autochtones au Comité d'évaluation. Autrement dit, le nombre de chercheurs autochtones a un peu surpris le CRSH. Ensuite, le processus par comité en deux étapes permet à un plus grand nombre de chercheurs de participer au processus d'évaluation par les pairs du CRSH comme moyen de développer sa propre capacité en recherche autochtone.

Selon leur expérience de la sélection, les membres de comité maintiennent que la composition des comités leur a permis d'agir de façon adéquate sur la diversité des disciplines en question dans les demandes<sup>17</sup>. L'efficacité des discussions fait l'unanimité. Comme le déclare le membre d'un comité : « En tant que membre non autochtone du Comité, j'estime que la discussion a vraiment été prévenante, authentique, très respectueuse. Il n'aurait pu y avoir meilleur processus. » [traduit de l'anglais] L'inclusion d'examineurs externes n'avantage pas beaucoup le processus d'évaluation, notamment aux yeux des membres de comité.

Les réponses provenant de tous les groupes de discussion et de toutes les entrevues de membres du Comité d'évaluation de la pertinence et du Comité de sélection convergent pour conforter la revendication selon laquelle le processus d'évaluation de la pertinence a réussi à présélectionner les demandes compatibles avec la vision pour la recherche autochtone qui a été mise en valeur par le programme et à rejeter les demandes qui ne l'étaient pas, surtout celles qui n'étaient pas fondées sur les besoins et les intérêts des communautés autochtones.

Les témoignages supplémentaires sur l'efficacité du processus de traitement des demandes viennent des analyses de bases de données et indiquent comment les critères d'admissibilité au programme ont été appliqués au processus d'évaluation afin d'aboutir aux différences entre les demandes acceptées et les demandes refusées. Le tableau 7 présente quelques caractéristiques des demandes acceptées et refusées, y compris trois indicateurs du nombre de participants. Il montre ainsi que les projets financés sont légèrement plus grands et, notamment, qu'ils prévoyaient embaucher beaucoup plus d'étudiants. Il indique enfin la proportion des demandes présentées par des établissements non universitaires (dans ce tableau, les établissements universitaires s'étendent aux collèges et aux instituts de recherche, de même qu'aux universités).

**Tableau 7 : Comparaison des caractéristiques des demandes acceptées et des demandes refusées**

	Projet financé	Projet recommandé mais ne pouvant être subventionné	Non financé
Nbre de chercheurs en moyenne	4,35	3,42	3,95
Nbre de partenaires en moyenne	2,46	2,21	2,16
Nbre d'étudiants en moyenne	5,65	2,58	3,63
Proportion des demandes présentées par des organismes non universitaires	5,3 %	3,0 %	9,6 %

Le programme pilote Réalités autochtones cherchait à attirer des projets de recherche menés en partenariat avec des chercheurs universitaires ou collégiaux et avec des participants originaires de communautés autochtones. Dans l'ensemble, les demandes comptaient en moyenne 2,2 partenaires. Il y avait un large éventail, allant de 0 à 14. Le processus de sélection semble avoir favorisé les demandes aux partenariats plus nombreux : les demandes refusées en comptaient 2,2 en moyenne, tandis que les demandes acceptées (n'incluant que celles qui ont reçu un financement) en comptaient 2,5 en moyenne.

<sup>17</sup> Cette question a été soulevée dans le rapport des observateurs sur le concours de 2004 : Report of the Observer of the Aboriginal Research Grants Competitions, du 6 au 9 décembre 2004, de même que dans la réponse de la gestion au rapport des observateurs, présenté à titre informatif à la réunion de février 2005 du Comité du soutien à la recherche et à la réunion de mars 2005 du Conseil d'administration du CRSH.

Le tableau 8 confirme que les projets sans partenaire étaient beaucoup moins susceptibles d'être sélectionnés ( $p = 0,01$ ). Il convient de signaler que le financement de projets sans partenaire ne signifie pas forcément que ces projets auraient dû être jugés inadmissibles, puisque le Comité d'évaluation de la pertinence tenait compte de la nature de l'équipe de chercheurs. Les équipes de recherche dirigées par des Autochtones et les équipes dont le cocandidat est autochtone n'ont peut-être pas indiqué de partenariat en plus des affiliations avec des chercheurs et n'ont donc pas énuméré de partenariats selon la définition fournie par le CRSH dans le formulaire de demande.

**Tableau 8 : Présence de partenaires et succès de la demande**

	Aucun	Au moins un
Refusée	50 (86 %)	86 (63 %)
Acceptée	8 (14 %)	51 (37 %)

Des 81 répondants au sondage des candidats, 43 ont mentionné, à propos de leur réponse, si la concordance de leurs travaux de recherche avec les façons de conduire de la recherche autochtone promues par le programme a joué dans leur décision de faire une demande. En ventilant ces réponses entre candidats retenus et ceux non retenus, il semble que les refus aient surpris de nombreux chercheurs qui croyaient que leurs travaux cadraient bien. Afin d'illustrer notre propos, le tableau 9 donne des exemples de commentaires répartis entre candidats retenus et non retenus. Ces données confortent davantage la thèse selon laquelle le programme a réussi à soutenir la recherche autochtone d'un genre différent de celle que mènent les chercheurs conventionnels qui n'étaient pas nécessairement au courant de l'approche différente mise en valeur par le programme, ou initiés à cette approche.

**Tableau 9 : Exemples de commentaires sur la concordance des travaux de recherche avec les façons de conduire de la recherche autochtone promues par le programme comme facteur de décision de faire une demande**

Candidats non retenus
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>À cet égard, la réaction a été négative, supposément parce que nous n'avions pas fait suivre de lettre des organisations autochtones dans les délais stricts du dépôt.</i></li> <li>○ <i>Absolument, je suis très préoccupé par l'éthique et la consultation de la communauté. [traduit de l'anglais]</i></li> <li>○ <i>Nous allons prendre les Premières nations en considération; le respect, c'est très important. Nous voulons répondre à leurs besoins et à leurs désirs; nous ne voulons pas que des non-Autochtones décident de ce qu'il faut faire. [traduit de l'anglais]</i></li> <li>○ <i>Je ne sais pas. Je suppose que oui, parce qu'il s'agissait d'élaborer quelque chose en fonction des besoins là-bas.</i></li> <li>○ <i>Je pense que ça cadrerait bien (plusieurs répondants). [traduit de l'anglais]</i></li> <li>○ <i>Je pense que ça concordait; je suis vraiment déçu de la réponse selon laquelle nous aurions dû présenter une démarche plus orientée vers la communauté, mais le formulaire de demande n'indiquait pas clairement qu'il s'agissait d'un projet de recherche établi en fonction de la communauté. [traduit de l'anglais]</i></li> <li>○ <i>Je n'avais pas beaucoup d'attentes sur ce plan, puisqu'il s'agit de la porte des minorités; il faut diluer ce qu'on veut, se conformer aux attentes des leaders politiques autochtones. Il faut permettre l'intrusion du politique dans l'intellectuel.</i></li> <li>○ <i>Ça ne cadre pas parfaitement. [traduit de l'anglais]</i></li> <li>○ <i>Pour former des gens impliqués, mais ça pose problème sur le plan de la recherche-action qui implique de rendre accessible, de vulgariser. Les gens n'étaient pas très ouverts à la recherche et le temps de réponse était catastrophique.</i></li> <li>○ <i>C'est peut-être la partie la plus faible de notre présentation. [traduit de l'anglais]</i></li> <li>○ <i>Nous avons mis au point notre proposition très rapidement; je dirais donc que la correspondance était correcte. [traduit de l'anglais]</i></li> </ul>
Candidats retenus
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Un programme autochtone interdisciplinaire nous convient parfaitement. [traduit de l'anglais]</i></li> </ul>

- *C'est un facteur d'intérêt; on s'efforce de faire place à une manière de faire de la recherche qui concorde avec celle qu'ont les Autochtones.*
- *Ça fonctionne très bien, on efface notre rôle, on est plus des facilitateurs que des organisateurs comme tels, on discute de l'agenda et des thématiques, mais les initiatives viennent des Autochtones.*
- *C'est assurément le premier projet qui correspond au mandat. [traduit de l'anglais]*
- *Il a fallu repenser nos méthodes, mais en travaillant avec les Autochtones, la correspondance est devenue bonne. [traduit de l'anglais]*
- *C'est important de travailler avec des participants en s'appuyant sur une relation. [traduit de l'anglais]*
- *Je me sentais à l'aise dans ce programme.*
- *Je respecte beaucoup l'implication des milieux Autochtones et je me refuse à faire des recherches dans lesquelles ils seraient passifs; je tiens à ce qu'ils gardent un rôle actif.*

### ***Réactions du Comité de sélection à l'intention des chercheurs***

Les réactions après sélection adressées aux chercheurs incluaient une lettre d'accompagnement exposant les critères d'admission des comités (identiques pour tous les candidats) et un formulaire qui communiquait les réactions à chaque demande. Ce formulaire contenait des réponses cochées à des questions dirigées, à savoir : si la proposition respectait suffisamment les objectifs du programme; si de solides ententes de partenariat de recherche étaient en place ou susceptibles de voir le jour; enfin, si le candidat avait pris le soin de chercher et de respecter les protocoles de recherche communautaires applicables. Suivait une section de commentaires. Dans le cadre des entrevues téléphoniques, nous avons interrogé les candidats sur les réactions qu'ils ont reçues au terme du processus d'évaluation. Presque tous avaient reçu des réactions (quelques-uns attendaient les résultats du dernier concours au moment de l'interview). Les réponses sont assez inégales. Trente-trois (41 p. 100) répondants affirment que l'évaluation a été utile ou heureuse (même si la demande a été refusée), par exemple : « Elle contenait de très bonnes critiques constructives et des réactions très utiles »; « Oui, elle était utile; on peut toujours se trouver en désaccord, mais elle était juste »; « Excellente, elle force à réagir, elle est perspicace sur le plan de l'établissement de relations dans un esprit positif »; « Oui, les réactions sont excellentes, ce sont celles d'experts dans le domaine. » [traduit de l'anglais]

Cependant, nous considérons que la réponse de 41 répondants (51 p. 100) est négative. Les commentaires négatifs sont le plus souvent liés à la brièveté des réactions et au manque de détail : « La réaction aurait pu être plus précise et détaillée »; « Je n'ai reçu aucune suggestion concrète du Comité. D'habitude, c'est détaillé. J'ai été déçu de la réaction, elle n'aide pas les nouveaux chercheurs qui consacrent temps et efforts à préparer leur proposition »; « Décevant, pas de réaction détaillée, pas très utile. La réaction était sommaire, superficielle, elle n'apportait pas grand-chose. C'est le contraire de ce que j'attendais. » [traduit de l'anglais] Plusieurs répondants ont critiqué le temps qui s'est écoulé avant de recevoir les résultats, notamment ceux qui souhaitaient présenter une nouvelle demande et avaient besoin de temps pour y travailler avec leurs partenaires : « J'ai reçu un formulaire coché, et lorsque j'ai demandé plus de commentaires en vue d'une révision, on m'a répondu que c'était la seule réaction que j'allais obtenir. J'en étais très mécontent... Nous souhaitions présenter une nouvelle demande, mais il a fallu tellement de temps pour obtenir la réaction, indispensable, que nous n'avons pas pu obtenir les lettres des organismes communautaires. » [traduit de l'anglais]

Le manque de détail dans leur formulaire d'évaluation a pu laisser aux chercheurs des messages ambigus ou incorrects à propos des buts du programme. Notamment, certains chercheurs n'étaient pas sûrs de comprendre si leur demande a été refusée par qu'ils n'étaient pas d'origine autochtone : « Oui; j'aurais voulu plus de détails. J'ai eu une page, une liste de critères sur lesquels on était évalués, ils aimaient l'idée,

mais se demandaient si j'étais la meilleure personne pour présenter ce projet comme chercheur principal. Je ne sais pas si c'était dû au fait que je ne suis pas Autochtone ou au fait que je n'ai pas suffisamment de publications »; « J'ai eu l'impression de ne pas avoir eu de subvention parce que je ne suis pas Autochtone, plutôt qu'en raison de la qualité insuffisante de la proposition. La réaction ne contenait aucun commentaire de fond sur la proposition »; « Je trouve que les raisons n'étaient pas plausibles. J'ai l'impression que les décisions de financement tenaient compte de l'identité et qu'ils ont dû trouver des raisons pour les refuser» [traduit de l'anglais] Quelques répondants ont également attiré notre attention sur des contradictions apparentes entre les critères énoncés dans le formulaire de demande et les listes de contrôle pour la sélection : « Donc, la réaction était très en retard et ne nous a rien appris d'important; elle n'était pas conforme aux critères de sélection des demandes... On n'a jamais indiqué qu'il fallait établir la méthode en fonction de la communauté »; « Le rapport d'évaluation était insuffisant et pas très utile. La seule chose qu'on ait mise en évidence est le recours insuffisant à des étudiants autochtones, mais ils sont impossibles à trouver pour les petits programmes, et notre université n'offre presque aucun programme important au doctorat ou en maîtrise. Les critères d'admissibilité des universités n'étaient pas indiqués clairement dans le formulaire de demande. Est-ce que ce programme s'adressait uniquement aux grandes universités? » [traduit de l'anglais]

Pour certains répondants, la réaction faisait assez mauvaise figure devant celle d'autres programmes du CRSH. « Non, pas grand-chose, moins de détails que dans le cas des subventions ordinaires, juste un mot nous encourageant à présenter une nouvelle demande, mais pas de raison pour laquelle nous n'avons pas obtenu la subvention »; « Un peu; j'ai trouvé la réaction superficielle, peu professionnelle, elle m'a embarrassé devant mes collègues. La réaction était médiocre, trois ou quatre mots, comparativement à la réaction reçue des responsables d'autres programmes du CRSH. Il aurait été préférable de ne recevoir aucune réaction que de recevoir cette réaction insultante, courte et sommaire. Elle me fait remettre en question tout le processus d'évaluation. » [traduit de l'anglais]

Étant donné les objectifs du programme en ce qui concerne l'établissement d'une capacité et le pouvoir qu'ont les processus de sélection de déterminer ce qui est acceptable, ce taux d'insatisfaction est déconcertant, même en tenant compte de la déception qui accompagne naturellement le refus d'une demande. Dans leurs groupes de discussion et en interview, nous avons demandé aux membres de comité d'évaluation leur opinion sur les réactions reçues, et bien que la plupart n'aient pas vraiment eu conscience des communications retournées aux chercheurs, le membre d'un groupe, qui a été associé au concours dans les trois années, fait remarquer : « La première année, nous n'avons pas fait beaucoup et avons pioché le sujet; les deuxième et troisième années, nous avons passé du temps à faire le tour des tables à obtenir des réactions positives concernant toutes les propositions. Si nous pouvions continuer, nous apporterions quelque chose d'incalculable aux chercheurs. » [traduit de l'anglais] Il est également important de noter que le processus de réaction, prenant exemple sur la pratique standard du CRSH, n'est peut-être pas parfaitement adapté aux besoins du milieu de la recherche autochtone, sur le plan du besoin de communiquer les réactions aux partenaires communautaires qui ont été mobilisés autour du projet, et des délais exigés pour adapter ou présenter à nouveau un projet refusé lorsqu'il faut renégocier les ententes avec les communautés et les ententes de partenariat. Le Comité d'évaluation de la pertinence de 2004 a effectivement soulevé ces questions dans ses réflexions sur le processus d'évaluation après la sélection des projets<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> SSHRC's Aboriginal Research program, Members' reflections on the Relevance Committee process, 30 novembre 2004. Document interne.

**Conclusion : Efficacité du processus d'évaluation et de sélection en deux étapes.** Le processus d'évaluation et de sélection en deux étapes du programme pilote Réalités autochtones a constitué un outil très efficace pour aider le programme à atteindre ses objectifs globaux. Les décisions des juges et les réactions des personnes évaluées montrent que ces processus ont très bien réussi à sélectionner des projets compatibles avec la vision du programme. Toutefois, les responsables auraient pu utiliser les réactions aux candidats de manière plus efficace à l'appui des objectifs de l'établissement d'une capacité du programme et du développement du domaine, et mieux les adapter aux besoins de la recherche autochtone.

### 3.1.3 Applicabilité des ententes avec les établissements et des ententes de partenariat exigées par le programme

#### Admissibilité des établissements

Le programme pilote Réalités autochtones offrait aux organismes et aux établissements non universitaires la possibilité d'administrer des subventions. Il visait ainsi à étendre l'inclusivité du programme de recherche et à prendre en considération la sous-représentation des chercheurs autochtones dans les établissements postsecondaires. Selon les lignes directrices du formulaire de demande, tous les établissements et organismes qui proposaient d'administrer des subventions octroyées dans le cadre du programme étaient tenus de satisfaire à des exigences de base concernant la gestion des fonds du CRSH. Plus précisément, ils devaient :

- être une entité juridique reconnue au Canada;
- s'être donné un mandat ou des objectifs de recherche;
- avoir mis en place les systèmes comptables et les contrôles financiers nécessaires;
- s'être donné une politique en matière d'éthique de la recherche et un processus d'évaluation compatible avec les lignes directrices énoncées dans l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC);
- s'être donné une politique sur l'intégrité en recherche compatible avec la Politique inter-conseils sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition<sup>19</sup>.

Les organismes admissibles pouvaient donc inclure des établissements postsecondaires canadiens (collèges et universités) et des organismes non universitaires, incluant des organismes autochtones et communautaires. Le tableau 7, ci-dessus, montre que seule une petite minorité de projets a été présentée par des organismes non universitaires. Les projets non universitaires qui ont été financés sont légèrement moins nombreux que les projets universitaires ou collégiaux qui ont été financés.

En outre, il s'est avéré que pour établir leur admissibilité, certains des établissements retenus ont dû s'engager dans un long processus. L'examen des dossiers relatifs à l'admissibilité des établissements montre qu'en 2004, 14 demandes ayant franchi l'étape de l'évaluation de la pertinence avaient été présentées par des organismes communautaires ou des établissements qui n'avaient pas signé de protocole d'entente avec le CRSH, le principal outil dont celui-ci se sert pour attester que les établissements réunissent les conditions d'admission. Ces organismes et ceux qui ont présenté une

<sup>19</sup> CRSH, Institutional Eligibility to Administer Agency Funds, avril 2004.

demande de renseignements sur le programme ont tous reçu des renseignements sur l'élaboration d'un protocole d'entente. En réponse au niveau d'intérêt manifesté par les organismes autochtones pour le programme et en prévision des questions que cet intérêt allait soulever, le CRSH a mis en place un groupe de travail afin de formuler d'autres solutions pour aider les organismes à établir leur admissibilité, et a demandé conseil au Conseil d'administration sur ces questions<sup>20</sup>. Ce dernier a répondu en exigeant une interprétation stricte des questions de responsabilisation en matière de fiscalité et d'éthique, mais a suggéré une certaine souplesse, appropriée à la situation de chacun, à l'égard des autres critères d'admissibilité<sup>21</sup>. Le CRSH a mis en place un processus pour déterminer, en fonction de chaque cas, les conditions applicables à chaque établissement retenu, y compris un examen interne et externe des politiques de l'établissement et un examen des politiques en matière d'éthique par le Secrétariat en éthique de la recherche<sup>22</sup>. Cinq de ces demandes ont été sélectionnées par la suite. Deux avaient été présentées par des collèges dirigés par des Autochtones, deux par des centres culturels et une par un organisme de Premières nations (désigné, à la suite de la consultation de l'avocat du CRSH, comme une association et non une structure de gouvernance).

En travaillant avec ces établissements à l'élaboration de cet aspect de la capacité des organismes en recherche, le CRSH établissait une démarche consistant, de manière générale, à essayer de soutenir la réunion des conditions requises de l'organisme, mais également, comme autre solution, à lui proposer d'utiliser ou d'établir un lien avec des organismes à proximité ou affiliés ayant déjà réussi à établir leur admissibilité. Le Conseil a conclu des ententes provisoires avec les deux collèges, en accordant au premier un statut d'admissibilité provisoire, et à l'autre, un statut pour un projet, en tenant compte de leur politique en matière d'éthique de la recherche (statut accordé aux deux établissements en décembre 2005, 12 mois après l'avis d'attribution, transmis en janvier 2005). Comme les données de l'étude de cas l'indiquent, les avis des deux collèges sont partagés concernant ces processus. Dans un cas, il reste du travail à faire pour établir son admissibilité à titre permanent. Donc, dans ce sens, l'organisme considère que la question n'est pas tout à fait réglée et craint que la situation puisse nuire à des demandes de subvention futures. Le Conseil est également parvenu à des ententes avec les centres culturels, dont un a fait partie des cas étudiés. Dans ce cas, bien qu'on ait applaudi l'ouverture du programme pilote Réalités autochtones envers l'idée que des organismes communautaires administrent des subventions de recherche, la négociation d'ententes satisfaisantes a été « exceptionnellement problématique » en raison de problèmes internes parmi les organismes intéressés. Le CRSH a suspendu certains volets du projet pendant plusieurs mois, jusqu'à la conclusion d'une entente en juin 2005 (six mois après l'avis d'attribution, communiqué en janvier 2005). La situation a exigé l'administration des fonds par une université en vertu d'un protocole d'entente. Au second centre culturel, le CRSH a accordé l'admissibilité en fonction du projet. Pour ce qui est du groupe dirigé par des membres des Premières nations, les parties ne sont toujours pas parvenues à une entente satisfaisante à la fin de 2007, et le projet visé par la subvention octroyée en 2004

---

<sup>20</sup> Note au Conseil d'administration, 17 juin 2004.

<sup>21</sup> Courriel résumant une discussion entre le gestionnaire de programme et le directeur du secrétariat du CRSH, 21 juin 2004.

<sup>22</sup> Nous avons effectué les examens en suivant les critères indiqués dans le document *Institutional Eligibility to Administer Agency Funds*, d'avril 2004, qui exigeait différents critères et documents pour : les universités; les collèges conférant des diplômes dans au moins une discipline des sciences humaines; les collèges ne conférant pas de diplômes, mais offrant des programmes d'études dans au moins une discipline des sciences humaines; les organismes sans but lucratif admissibles à certains programmes du CRSH (p. ex., les ARUC ou l'INÉ); enfin, les organismes autorisés à recevoir des fonds du CRSH et à les administrer dans le cadre d'activités indirectement liées à la recherche (p. ex., les journaux). Ce document stipule qu'il est possible d'établir son admissibilité à titre provisoire dans des circonstances particulières. Nous avons également rempli le questionnaire intitulé *Federal Agencies Grant and Award Questionnaire* (un outil d'évaluation de l'utilisation des subventions et des bourses).



n'avait pas encore commencé. Il semble probable que cet organisme ne sera pas jugé admissible à recevoir des fonds du Conseil. Au concours de 2005, un cas similaire d'établissement qui n'avait pas réussi à établir son admissibilité en avril 2007 s'est présenté. Ce cas touche un établissement d'enseignement autochtone.

De manière plus générale, certains aspects des ententes institutionnelles prescrites par le programme exigeaient du CRSH qu'il innove dans ses propres définitions et ses propres processus. L'admissibilité des établissements est un élément de la question, mais l'examen des dossiers donne également à penser que le programme a amené le Conseil à réfléchir à d'autres questions, telles que la définition de chercheur<sup>23</sup>.

Les retards dans l'établissement de l'admissibilité des établissements ont entraîné une redistribution d'une petite portion des fonds sur tous les exercices du programme, de même qu'un financement partiel des meilleurs projets non financés pendant le même exercice. Autrement dit, les agents de programme du CRSH ont pu faire en sorte que les fonds non dépensés en raison des retards dans l'obtention de l'admissibilité des établissements pour certains projets puissent servir à financer les demandes de subvention de développement qui avaient reçu la cote 4A (projets ne pouvant être subventionnés figurant sur la liste supplémentaire)<sup>24</sup>.

### Ententes de partenariat

Les critères établis à l'étape de l'évaluation de la pertinence exigeaient que les candidats prouvent que de solides ententes de partenariat de recherche, regroupant à la fois des communautés autochtones et le milieu universitaire, étaient susceptibles de voir le jour (dans le cas des subventions de développement) ou étaient déjà en place. Tous les membres des comités d'évaluation de la pertinence et de sélection qui ont participé aux groupes de discussion et aux entrevues et les agents de programme du CRSH considèrent que cet élément est absolument essentiel.

Le tableau 10 présente les types de partenaires associés aux demandes présentées dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones pendant les trois années de concours, ne comptant chaque organisme qu'une seule fois (certains partenaires étaient désignés dans plus d'une demande ou plus d'une année). Il montre que les demandes ont mobilisé 396 organismes partenaires différents évoluant dans un large éventail de secteurs. Il s'agissait le plus souvent d'organismes de gouvernance autochtones, comme le voulait le programme. Les organismes et les organisations de prestation des services, du secteur de l'éducation ou de la santé et des services sociaux, représentaient encore 27 % des partenaires désignés dans les demandes.

**Tableau 10 : Types de partenaires associés aux demandes présentées dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones**

Type de partenaire	Nbre (% de tous les partenaires)
Organisme de gouvernance autochtone – association, nation, conseil tribal, gouvernement territorial	120 (30,4)
École, district, conseil, collège, conseil d'éducation	54 (13,7)
Conseil de santé et de services sociaux, n'importe quel niveau	53 (13,4)

<sup>23</sup> Courriel du président du CRSH à son directeur exécutif, 6 juin 2004.

<sup>24</sup> Note du gestionnaire de programme envoyée par courriel au directeur, Recherche stratégique et ayant pour objet : « Aboriginal Research : unspent funds to be carried over to 05-06 & year-end 4A Development Grants », 23 février 2005.

Centre ou organisme culturel	39 (9,9)
Université	30 (7,6)
Gouvernement ou ministère fédéral ou provincial, administration ou service municipal	28 (7,1)
Association ou groupe d'intérêt autochtone, non gouvernemental	19 (5,0)
Établissement de recherche ou autre établissement non universitaire	13 (3,3)
Organisme de développement économique, industrie	10 (2,5)
Centres et sociétés d'accueil	10 (2,5)
Association professionnelle	5 (1,3)
Police	4 (1,0)
Société d'ainés	2 (0,5)
Autre	4 (1,0)
<b>Nombre total de partenaires uniques</b>	<b>395</b>

Les données supplémentaires sur la pertinence perçue des exigences en matière de partenariat proviennent du sondage des candidats au programme et des études de cas. Plusieurs candidats proposent d'assouplir les critères d'admissibilité qui portent sur l'établissement de partenariats officiels avec des Autochtones : « Certains des critères, comme ceux qui exigent l'inscription d'une bande, représentent un gros défi. Il y a avantage à associer des Autochtones au programme, mais peut-être pas à exiger qu'ils s'inscrivent... »; « Je pense que les examinateurs attachent trop d'importance au consentement de la communauté, qui est long et difficile à obtenir. Puisque les dirigeants autochtones sont des politiciens, ils ne veulent pas s'engager. » [traduit de l'anglais] Bien qu'à certains égards, ces opinions – que l'on estime être en désaccord avec la démarche privilégiée par le programme – renforcent l'insistance des Comités d'évaluation de la pertinence à faire valoir que ces ententes de partenariat constituent une barrière élevée à l'accessibilité à ce programme, d'autres réponses donnent à penser que la question est plus complexe et qu'elle exige de la souplesse. D'une part, on fait remarquer que les processus d'établissement de partenariats officiels pourraient détruire la mobilisation de la communauté autour de la recherche. « Oui; l'appui fait à la concertation de la communauté est très important. Cependant, il faut adapter les règles administratives du programme qui ne sont pas conformes à la réalité autochtone de certaines communautés. On nous demande des ententes formelles, un engagement formel en avance... Mais émotivement, c'est très exigeant à demander, car, même s'ils veulent collaborer, on crée ainsi des attentes et si on n'obtient pas de subvention par la suite, on crée des déceptions et cela risque de brûler la collaboration. Il faudrait peut-être tolérer les échanges et l'informel, revoir le processus pour accepter les lettres d'intention, ce qui donnerait le temps de sceller des ententes à meilleur taux de succès. La communauté saura si cela vaut la peine de s'investir. Forcer tout ça trop tôt est destructeur, ça risque de dissiper inutilement cette énergie. » Les ententes de partenariat exigées par le programme ont également provoqué des questions plus complexes liées à la gouvernance des communautés, et une observation faite par quelques chercheurs selon laquelle dans certains cas, la direction politique des communautés n'est peut-être pas représentative ou ne constitue peut-être pas la source de soutien la plus pertinente pour tous les projets : « Le travail avec (un groupe en particulier) est délicat sur le plan politique et il est difficile de faire passer dans notre camp le conseil en place afin de montrer l'appui de la communauté que demande le CRSH... Ce serait bien si les lettres d'appui venaient d'autres sources que le conseil de bande. » [traduit de l'anglais] Cette question a également été soulevée dans l'une des études de cas, où l'on travaillait avec un comité de surveillance de la communauté conçu comme moyen d'assurer la diversité des points de vue et un équilibre des pouvoirs dans l'exercice de l'autorité dans la communauté, selon le processus

d'orientation des travaux de recherche, reconnaissant que nombre de communautés autochtones se caractérisent par la concentration du leadership et la détention des pouvoirs par des familles dominantes. Dans l'ensemble, ces données semblent indiquer la nécessité d'une grande souplesse et d'une grande sensibilité dans l'interprétation des ententes de partenariat, où les répercussions à l'échelle de la communauté ne sont peut-être pas aussi faciles à saisir pour les examinateurs qui ne connaissent pas bien chaque cas particulier.

Les membres du Comité d'évaluation de la pertinence qui ont pris part aux groupes de discussion et aux entrevues mentionnent qu'il leur semble avoir vu des cas de chercheurs non autochtones opportunistes qui avaient mis au point un projet et ensuite tenté d'y attacher des partenariats : « Des professeurs qui cherchaient des projets extras et qui cherchaient quelqu'un d'autochtone – les profs vont à la pêche. » Cette démarche va à l'encontre du mode de travail en partenariat authentique favorisé par le programme. Toutefois, les études de cas et le sondage des candidats livrent également des témoignages sur l'opportunisme allant dans le sens contraire; des cas de communautés ou de chercheurs autochtones qui ont élaboré un projet et ont ensuite attaché à leur demande un chercheur universitaire volontaire détenant les « bons » titres : « Les partenaires ont entendu parler de la subvention et m'ont demandé de les aider aux dernières étapes de la mise au point de leur projet de recherche. Je suis devenu membre de l'équipe à titre de conseiller »; « l'idée est venue d'autres personnes qui travaillent à la faculté des études autochtones. Ils étaient intéressés, mais n'avaient pas publié et ne savaient pas comment présenter une demande de subvention au CRSH; j'étais donc leur chercheur principal. » [traduit de l'anglais] Dans une étude de cas où un groupe de chercheurs autochtones a fait des démarches auprès d'un chercheur non autochtone, trois membres de l'équipe travaillaient déjà ensemble depuis un certain temps et réfléchissaient au problème de recherche. Ils ont vu le programme pilote Réalités autochtones comme une occasion de poursuivre l'étude de leurs questions grâce à un financement de l'extérieur. Ils ont proposé au chercheur principal de devenir collaborateur, en se fondant sur ses antécédents. La synergie de l'équipe est apparue tout de suite et a conduit à l'acceptation de la demande. Le résultat a été très positif pour toutes les personnes intéressées et a mené à une collaboration excellente et authentique où tous ont appris les uns des autres.

***Conclusion : Applicabilité des ententes avec les établissements et des ententes de partenariat exigées par le programme.*** Il a fallu surmonter des difficultés pour établir des ententes satisfaisantes avec certains des établissements (en particulier les collèges dirigés par des Autochtones) qui se sont engagés dans le programme pilote Réalités autochtones, exigeant l'adaptation mutuelle de la part du CRSH et des établissements. Bien que tous les cas se soient réglés, la nécessité de négocier et de faire des compromis a mené à des retards dans le démarrage de projets financés les premières années du programme. Le programme a mobilisé un grand nombre de partenaires dans un large éventail de secteurs, y compris plusieurs organismes de gouvernance autochtones. L'exigence du programme en matière de partenariats a permis de voir avec efficacité à ce que les projets de recherche financés par le programme soient menés avec et non sur les communautés autochtones, mais les données laissent entendre qu'il faut sensibilité et souplesse pour évaluer comment les partenariats cadrent avec le programme.

## 3.2 Résultats du programme

### 3.2.1 Facteurs contribuant à l'intérêt suscité par le programme

Nous avons demandé aux candidats au programme pilote Réalités autochtones d'indiquer les facteurs importants quant à leur décision de présenter leurs travaux dans le cadre du programme. Comme le montre le tableau 11, plusieurs facteurs ont joué un rôle important d'encouragement au chapitre des présentations destinées au programme, y compris la concordance du projet de recherche avec les thèmes du programme (98 p. 100 des répondants) et la concordance avec les façons de conduire de la recherche autochtone promues par le programme (89 p. 100). Voici d'autres facteurs qui, de façon générale, ont eu de l'importance pour les candidats : l'expérience et les qualifications du candidat et des cochercheurs (83 p. 100); la durée des subventions (82 p. 100); enfin, la participation prévue d'étudiants autochtones (82 p. 100). L'impression que le programme ciblait des chercheurs d'origine autochtone (71 p. 100) et le montant de la subvention (65 p. 100) ont joué un rôle un peu moins important dans la décision de présenter une demande dans le cadre de ce programme.

**Tableau 11 : Facteurs dans la décision de présenter un projet dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones (sondage des candidats retenus et non retenus, n = 81)**

Facteur	N <sup>bre</sup> (%)
La concordance de mes recherches avec les thèmes	79 (98 %)
La concordance de ma recherche avec les façons de conduire de la recherche autochtone promues par le programme	72 (89 %)
Mon expérience et mes compétences ainsi que celles de mes cocandidats	67 (83 %)
La participation prévue des étudiants autochtones	66 (82 %)
La durée des subventions offertes	66 (82 %)
Le programme semblait cibler des chercheurs d'origine autochtone	57 (71 %)
Le montant de subvention offert	52 (65 %)

Nous avons posé, aux candidats à d'autres programmes du CRSH qui visent la recherche autochtone, une question similaire sur les facteurs ayant joué sur leur décision de ne pas présenter de demande dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones. Le tableau ci-dessous indique la fréquence des raisons données pour ne pas avoir envoyé de demande au programme pilote Réalités autochtones. Presque un tiers (29 p. 100) des répondants affirment qu'ils n'étaient pas au courant de l'existence du programme. Ce résultat pourrait avoir des conséquences par rapport à l'intérêt suscité par le programme si on le renouvelle. Voici les trois raisons les plus courantes pour ne pas avoir présenté de projet de recherche autochtone dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones : la concordance du projet de recherche avec les thèmes du programme (un facteur pour 44 p. 100 des répondants), la concordance avec les façons de conduire de la recherche autochtone promues par le programme (un facteur pour 35 p. 100 des répondants) et l'impression que le programme ciblait des chercheurs d'origine autochtone (un facteur pour 34 p. 100 des répondants). Pris en bloc, ces résultats donnent à penser que le programme pilote Réalités autochtones a réussi à décourager les présentations non conformes à la vision de la recherche autochtone favorisée par le programme. Il a peut-être également découragé les présentations de chercheurs qui ne sont pas d'origine autochtone (bien que nous ne disposions pas de renseignements sur le statut d'Autochtone de ces non-candidats). La participation prévue d'étudiants autochtones a joué pour 18 p. 100 des répondants. Ni les questions relatives à la conception du programme (montant ou durée des subventions : 10 p. 100 et 18 p. 100 des répondants respectivement) ni le prestige des autres programmes

offerts (5 p. 100) n'ont été désignés souvent comme des facteurs dans leur décision de ne pas faire de demande dans le cadre du programme.

**Tableau 12 : Facteurs dans la décision de NE PAS présenter de demande dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones (sondage de candidats à d'autres programmes, n = 262)**

Facteur	Nbre (%)
La concordance de mes recherches avec les thèmes	115 (44 %)
La concordance de ma recherche avec les façons de conduire de la recherche autochtone promues par le programme	91 (35 %)
Le programme semblait cibler des chercheurs d'origine autochtone	89 (34 %)
Je ne connaissais pas son existence	77 (29 %)
La participation prévue des étudiants autochtones	48 (18 %)
Mon expérience et mes compétences ainsi que celles de mes cochercheurs	40 (15 %)
Je cherchais des fonds pour un congrès ou un atelier, pas pour de la recherche	25 (10 %)
Le montant de subvention offert	27 (10 %)
La durée des subventions offerte	20 (8 %)
Le niveau de prestige des programmes offerts	14 (5 %)

Le programme pilote Réalités autochtones a surtout attiré de nouveaux projets. Des 81 candidats sondés au téléphone, 63 (83 p. 100) n'avaient jamais présenté leur projet à un autre concours, du CRSH ou ailleurs, tandis que 14 demandes avaient déjà été présentées.

Nous avons également demandé aux candidats au programme pilote Réalités autochtones d'indiquer, en réponse à une question ouverte, pourquoi ils avaient décidé de présenter leurs travaux dans le cadre de ce programme. Nous avons analysé le contenu de ces réponses. Le tableau 13 résume les principales raisons invoquées et présente le nombre de ces réponses. Comme les résultats au tableau ci-dessus semblent l'indiquer, les candidats avaient bien souvent constaté une correspondance entre leurs travaux et les thèmes du programme. Pour certains – 15 des réponses codées –, la correspondance s'établissait plus précisément avec les orientations du programme, privilégiant les méthodes en recherche autochtone et la mise en prise du savoir autochtone. Les raisons données laissent également entendre que le programme a attiré quelques demandes opportunistes de chercheurs à la recherche de nouvelles possibilités de financement en général, estimant qu'il valait la peine d'essayer de présenter une demande.

**Tableau 13 : Raisons pour présenter une demande dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones**

Raisons	Nbre	Exemples de réponses
Ça me semblait approprié dans l'ensemble, étant donné mes domaines de recherche	26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Parce que je travaillais à des projets autochtones qui avaient besoin de fonds et parce que j'évoluais dans le domaine des questions autochtones et que je travaillais avec des étudiants autochtones.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• Le programme, étant donné sa spécificité de thèmes, concordait tout à fait avec un de mes projets.</li> <li>• <i>Nous estimions que le programme s'inscrivait dans le concept.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>Je travaillais dans ce domaine, et le programme semblait cibler XXX autochtone.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>C'est mon domaine de recherche principal.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>Il s'agissait d'un nouveau programme, nous avions élaboré un nouveau projet sur XXX autochtone, ils allaient donc bien ensemble.</i> [traduit de l'anglais]</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>J'estimais que c'était approprié.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>J'aurais essayé n'importe quel programme, mais celui-ci convenait aux sujets autochtones et aux attentes actuelles: j'estimais donc que c'était un bon créneau.</i> [traduit de l'anglais]</li> </ul>
Nouvelle occasion de financer/établir un nouveau domaine de recherche	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Mes travaux sont liés aux peuples autochtones parce que je travaille dans un () et nous étudions des questions concernant les femmes autochtones. J'estimais qu'il était judicieux d'essayer.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>J'avais déjà présenté une demande aux Instituts de recherche en santé du Canada et entendu dire que le CRSH offrait également du financement, alors j'ai fait une demande là aussi.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>J'enseignais dans (un domaine associant beaucoup d'Autochtones). J'estimais qu'il était utile pour moi d'appliquer mes connaissances au domaine de XXX autochtone. Je commençais ma carrière universitaire, j'avais besoin de financement et j'espérais que ce nouveau programme allait être avantageux pour les nouveaux chercheurs.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>Il semblait donner une bonne occasion de développer le domaine de recherche autochtone auquel je m'intéressais.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>En pensant aux Autochtones, je vois les premiers peuples marginalisés, et je voulais comprendre par le regard XXXX sur XXXX parce que si on peut agir, c'est à ce chapitre.</i></li> </ul>
Le programme respecte les méthodes en recherche autochtone et le savoir autochtone	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le discours qui nous intéresse réside dans l'espace entre deux visions du monde, et de notre point de vue, il nécessitait des juges qui possèdent à la fois une formation générale et l'expérience du phénomène que nous voulions étudier. [...] Nous nous attendions à pouvoir étudier des questions d'un point de vue autochtone sui generis plutôt que d'une chose déformée par la lentille des théories non autochtones.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>Parce qu'il s'agissait de recherche autochtone – je travaillais déjà avec la communauté et j'avais établi des relations; je me suis dit qu'il existait enfin un programme qui allait permettre de comprendre les types d'apprentissage autochtones.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>J'aimais l'objectif du programme qui permettait de travailler en partenariat avec les Autochtones pour faire avancer la recherche. Il n'y a pas d'autre programme avec une visée aussi claire. J'ai une expérience de 20 ans en partenariat; il faut une prise en charge locale, et ce programme le permet.</i></li> <li>• <i>Parce que je travaille effectivement avec des communautés autochtones et que le programme était structuré de façon à reconnaître la façon de travailler avec la communauté. Il est conçu pour être mieux adapté aux besoins de la communauté.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>Pour les Autochtones, un des problèmes de la recherche réside dans le fait qu'on la mène toujours d'un point de vue occidental... les choses semblaient progresser pour la première fois... C'est une percée dans le monde universitaire et ce n'est pas trop tôt.</i> [traduit de l'anglais]</li> </ul>
Partenariat déjà en place	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Nous avons mis en place un excellent partenariat à trois et il concordait très bien avec le programme.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>C'est le premier projet conçu par le milieu universitaire et la communauté autochtone, et c'est pourquoi j'ai présenté une demande au CRSH.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>Parce que j'avais tout ce qu'il faut pour réaliser une étude nationale sur les Autochtones, je prenais déjà part à un projet financé par le CRSH avec beaucoup de gens, des partenaires bien établis, et je disposais d'un projet pilote tout prêt.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>J'ai des relations de travail très sérieuses avec des communautés autochtones.</i> [traduit de l'anglais]</li> </ul>
Source de fonds pour	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>En 1998, j'ai amorcé avec un groupe un projet XXXX, et quand la subvention a fini, ce</i></li> </ul>

poursuivre un projet en cours		<p>programme semblait convenir pour le poursuivre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet tire son origine directement d'un programme provincial qui a été annulé. Lorsqu'on a coupé le financement, le programme du CRSH a offert une bonne occasion de continuer à recueillir des données et, simultanément, de réorienter le projet afin de mieux répondre aux besoins des Autochtones. [traduit de l'anglais]</li> </ul>
Axé sur la demande des communautés/collègues autochtones	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme est axé sur les Premières nations. Je travaille avec elles depuis longtemps et suis établi dans une université. [traduit de l'anglais]</li> <li>La communauté m'a invité pour me parler du projet. Nous avons exécuté un petit projet ensemble et après, j'ai reçu le financement de (autre programme du CRSH). Lorsqu'on a présenté le programme de subvention à la recherche autochtone, nous l'avons transformé en un seul grand projet avec le soutien et les encouragements de la communauté. [traduit de l'anglais]</li> </ul>

Cent quarante-trois répondants au sondage des non-candidats (55 p. 100) ont communiqué d'autres raisons ou des éclaircissements supplémentaires quant à leur décision de ne pas présenter leur projet dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones. Nous en avons analysé le contenu. Le tableau 14 présente les thèmes qui reviennent le plus souvent. Nombre de répondants considèrent que les programmes se concentraient exclusivement sur les peuples autochtones du Canada, passant outre la recherche liée aux peuples autochtones de l'extérieur du pays. La réponse de 21 répondants fournit des témoignages supplémentaires qui portent à croire que le programme pilote Réalités autochtones a réussi à décourager les projets de recherche non menés en partenariat. Ces répondants reconnaissent que leurs travaux ne cadraient pas avec la vision ou estiment que cette vision ne les a pas incités à participer au programme.

**Tableau 14 : Éclaircissement des raisons pour NE PAS avoir présenté de demande dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones**

Raisons	Nbre	Exemples de réponses
Le programme semblait exclure les projets de recherche liés à des peuples non canadiens	22	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je mène des recherches sur des Autochtones de l'extérieur du Canada et j'ai supposé que le programme accordait la priorité aux questions relatives aux Autochtones du Canada. [traduit de l'anglais]</li> <li>J'ai supposé que le programme mettait l'accent sur le Canada en raison de l'utilisation du terme Autochtone. Je n'ai pas cherché plus loin dans la description du programme parce que je mène des recherches dans... [traduit de l'anglais]</li> <li>La Canada n'était pas parmi les pays visés par mes études de cas, et il semble que ce programme exige le parrainage d'une Première nation. [traduit de l'anglais]</li> <li>La définition du mot Autochtone semblait circonscrire le projet sur les plans géographique et culturel. [traduit de l'anglais]</li> </ul>
Questions liées aux partenariats avec des communautés autochtones	21	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'établissement d'un partenariat avec un groupe autochtone présente des difficultés sur les plans de la liaison et de la logistique. [traduit de l'anglais]</li> <li>Il est difficile de réunir toutes les conditions, faire signer tous les accords, bref c'est un peu trop compliqué.</li> <li>Le temps demandé pour élaborer un projet de recherche avec des organismes communautaires a été un facteur important. Il est beaucoup plus facile de rédiger une proposition après quelques consultations et ensuite d'envisager une façon d'intégrer les priorités des organismes communautaires à notre projet de recherche. [traduit de l'anglais]</li> <li>La recherche avait trait à la participation d'Autochtones pris individuellement et n'était pas directement centrée sur l'intérêt de la communauté et, par conséquent, n'était pas facile à soumettre à la participation ou à l'approbation d'une communauté. [traduit de l'anglais]</li> <li>D'après ce que j'ai compris, les responsables du programme s'attendent à ce que les chercheurs collaborent avec des communautés, et mes travaux de recherche ne sont</li> </ul>

		<i>pas structurés de cette façon.</i> [traduit de l'anglais]
Raisons liées à une situation ou à des engagements existants	13	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Des facteurs liés à la charge de travail nous ont empêchés d'étudier cette option.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>Mes travaux subissaient à l'époque une profonde transformation conceptuelle, méthodologique et stratégique.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>J'ai changé d'université en juillet 2006... et n'ai commencé que récemment à établir de nouveaux contacts avec des communautés (dans un cadre nouveau).</i> [traduit de l'anglais]</li> </ul>
Les questions autochtones ne représentaient qu'une partie du projet de recherche	11	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>La question autochtone ne représentait qu'une partie du projet.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>Mes travaux de recherche portaient en partie sur les communautés autochtones et en partie sur un sujet connexe, mais je pensais qu'il ne correspondait pas assez directement pour recueillir des fonds dans le cadre du programme.</i> [traduit de l'anglais]</li> </ul>
On considère que le domaine ne correspondait pas bien	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Je suis un chercheur non autochtone en littérature autochtone et ne pensais pas que la littérature (et les humanités en général) représentait une priorité assez importante pour le programme Réalités autochtones.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>Mon projet est interdisciplinaire, et le programme autochtone n'est pas celui qui aurait convenu le mieux.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>D'après ce que j'ai compris, il s'agissait d'un programme ciblé, destiné aux chercheurs intéressés à approfondir ses propres thèmes de recherche. Ma recherche et les thèmes du programme se chevauchent sans aucun doute, mais leurs objectifs diffèrent légèrement.</i> [traduit de l'anglais]</li> </ul>
On considère que les chances de succès étaient meilleures dans d'autres programmes	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>J'avais réussi dans le passé, j'ai donc présenté une nouvelle demande.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>J'avais présenté une demande de subvention de () l'année précédente, avais reçu d'excellents conseils du comité sur la façon d'améliorer ma demande et estimais avoir de bonnes chances dans le cadre de (ce programme) en suivant ses conseils attentivement.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>J'avais présenté le même projet un an auparavant dans le cadre de () et figuré sur la liste des 4A. J'ai donc décidé de présenter à nouveau ma demande dans le cadre du même programme, estimant que j'aurais plus de chances d'obtenir un financement de cette façon.</i> [traduit de l'anglais]</li> </ul>
Moment choisi pour lancer l'invitation	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le moment choisi pour lancer l'appel d'offres est un facteur.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>Les délais à l'époque.</i> [traduit de l'anglais]</li> </ul>
Le programme semblait cibler les chercheurs d'origine autochtone	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Malgré le fait que je travaillais en partenariat avec des chercheurs autochtones en..., une rumeur courait selon laquelle cette subvention était réservée aux chercheurs autochtones – et donc que je courais un grand risque de consacrer beaucoup de temps et d'énergie à la préparation d'une demande de subvention dans le cadre du programme pour constater après que je ne suis pas admissible, parce que je ne suis pas un chercheur autochtone.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>Sur le plan politique, on a l'impression qu'il faut être Autochtone pour demander un financement.</i> [traduit de l'anglais]</li> </ul>
Parti pris apparent dans les critères ou le processus de sélection	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>La composition du Comité de sélection. Il est bien connu que le processus de sélection est très sélectif. Donc, ça ne sert à rien.</i> [traduit de l'anglais]</li> <li>• <i>Mon expérience avec d'autres demandes au programme Réalités autochtones m'a montré que les critères d'évaluation de ce programme ne sont pas clairs : ils reposent sur la rectitude politique plus que sur la valeur scientifique des projets.</i></li> <li>• <i>Parti pris programmatique et idéologique contre le type de recherche que j'avais l'intention de proposer.</i> [traduit de l'anglais]</li> </ul>

## Solutions de rechange envisagées et utilisées

Le programme pilote Réalités autochtones était destiné à compléter, et non à remplacer, les autres programmes d'aide à la recherche du CRSH qui portaient sur des thèmes ou des questions autochtones.



En effet, le CRSH a dépensé cinq fois plus de fonds en recherche liée aux peuples autochtones à l'extérieur du programme pilote durant les trois années de financement. Le tableau 15 indique le nombre de demandes reçues et de subventions octroyées par le Conseil durant les mêmes années de financement que le programme pilote Réalités autochtones. Nous estimons à environ 32 millions de dollars le financement attribué en subventions à la recherche portant sur des thèmes ou des questions autochtones<sup>25</sup>, comparativement aux 12,9 millions attribués par le truchement du programme pilote Réalités autochtones.

**Tableau 15 : Demandes reçues et subventions octroyées dans le cadre d'autres programmes de recherche autochtone du CRSH, 2004-2007**

N° du programme	Nom du programme	Nbre de demandes	Nbre de subventions
410	Subventions ordinaires de recherche	361	143
412	Programme des Grands travaux de recherche concertée	5	1
502	Subventions de recherche de l'INÉ	6	5
504	Initiative de recherche – Traverser les frontières	3	1
603	Impact du savoir dans la société	4	0
646	Aide aux ateliers et aux colloques de recherche au Canada	60	36
820	Initiatives de développement de la recherche	19	6
827	Programme de partenariat de recherche en foresterie	1	1
833	Alliances de recherche universités-communautés (ARUC)	21	7
835	Programme sur les rapports en évolution	1	0
848	Subventions de recherche-crédation en arts et lettres	3	1
849	Textes, documents visuels, son et technologie	3	1
851	Programme de développement de la recherche sur le Nord	62	31
853	Les questions du multiculturalisme au Canada	2	1
855	Questions sur le phénomène des sans-abri et la diversité au Canada	1	0
857	Subventions pour la conception de réseaux stratégiques de recherche	8	5
859	Ensemble de subventions liées à l'économie sociale	4	2
861	Fonds d'initiatives internationales	19	4
863	BOREAS	3	3
<b>Total</b>		<b>586</b>	<b>248</b>

Dans le sondage des candidats au programme pilote Réalités autochtones, 34 répondants (42 p. 100) affirment avoir songé à présenter leur projet dans le cadre d'un autre programme de financement avant de le présenter aux responsables du programme pilote, et 31 (38 p. 100) ont en effet présenté une nouvelle demande après leur première présentation dans le cadre

<sup>25</sup> Notez bien que cette estimation ne repose que sur les montants correspondant aux projets inclus dans la recherche par mot clé effectuée pour identifier les personnes n'ayant pas présenté de demande d'aide dans le cadre du programme et devrait donc être interprétée avec une extrême prudence.

du programme pilote. Les programmes auxquels les répondants avaient pensé et dans le cadre desquels ils ont présenté leur projet incluent plusieurs programmes offerts par le CRSH, seul ou en partenariat – Subventions ordinaires de recherche, Recherche sur le Nord, Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), Fonds d’initiatives internationales et Réseaux de centres d’excellence (RCE). Les répondants mentionnent également qu’ils ont pensé aux programmes offerts par plusieurs autres organismes, qui sont les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), l’Institut de la santé des Autochtones, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (programme de surveillance de la contamination des aliments), Ressources naturelles Canada (le Programme sur le dendroctone du pin ponderosa Canada – Colombie-Britannique), la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL)<sup>26</sup>, le Conseil canadien sur l’apprentissage, ainsi que des organismes provinciaux dont la FQRSC, des organismes autochtones dont les Six Nations, la Ontario Federation of Native Friendship Centres, l’Organisation nationale de la santé autochtone (ONSA), la Fondation pour la guérison des Autochtones et enfin, un fonds municipal. Toutefois, plus de répondants disent que le Programme de subventions ordinaires de recherche est la solution de repli qu’ils ont envisagée ou choisie.

Des 262 candidats à d’autres programmes du CRSH portant sur des domaines liés à la recherche autochtone qui ont répondu au sondage, 89 (33 p. 100) ont également songé à présenter leur projet dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones. Parmi eux, 20 répondants (27 p. 100) travaillent en anthropologie ou en archéologie (c.-à-d. des disciplines dont traite le Comité 16 du Programme de subventions ordinaires de recherche), tandis que les autres sont dispersés sur un large éventail de disciplines. Vingt-et-un répondants (8 p. 100) ont en effet présenté d’autres projets à titre de chercheurs dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones; cinq d’entre eux évoluent en anthropologie. Il semble donc exister un degré d’interchangeabilité entre les programmes, notamment en anthropologie et en archéologie.

### **Diminution du nombre de demandes et intérêt futur prévu pour le programme**

Les données ci-dessus concernant les raisons pour avoir et ne pas avoir présenté de demande dans le cadre du programme peuvent aider à expliquer la baisse du nombre de demandes pendant la durée du programme. Certains des chercheurs qui ont présenté une demande les premières années du programme l’ont peut-être fait par opportunisme et ont peut-être appris que leur démarche cadrait moins avec le programme qu’ils ne l’avaient présumé. Ils n’ont donc peut-être pas présenté de nouvelle demande. Cette idée est également confortée par les données tirées du groupe de discussion et qui ont été obtenues lorsque nous avons demandé aux membres des Comités d’évaluation de la pertinence et de sélection de discuter des facteurs qui ont pu expliquer cette baisse (p. ex. : « Les deuxième et troisième années, lorsque les gens ont pu commencer à se rendre compte du sérieux du programme à l’égard de ses intentions, le calibre des projets a pu augmenter. Dans la dernière ronde, cette année, nous avons reçu quelques demandes exceptionnelles »[traduit de l’anglais]). Ceux qui ont participé au processus de sélection pendant plus d’une année estiment que la première année a attiré un plus grand nombre de demandes que prévu dans le cours normal du programme, en partie parce que celui-ci était très attendu, parce qu’il a attiré certains chercheurs dont les travaux ne cadraient pas avec l’approche de la recherche autochtone voulue par les responsables du programme et parce qu’il a stimulé de nouvelles activités de

---

<sup>26</sup> « En vertu de la partie IX de la *Loi nationale sur l’habitation*, le gouvernement canadien attribue des fonds à la Société canadienne d’hypothèques et de logement pour effectuer des recherches sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et sur des domaines connexes. » [http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/bi/reoureha/upload/Recherches-courantes\\_V14-2.pdf](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/bi/reoureha/upload/Recherches-courantes_V14-2.pdf). La SCHL est responsable du logement dans les réserves et elle finance des travaux de recherche.

recherche réalisées par et avec des communautés et des chercheurs autochtones. Ces membres de comité font également remarquer que la taille de la communauté de la recherche autochtone est assez petite, ce qui signifie que le programme pourrait saturer sa capacité de premier cycle plus facilement pendant les premières années (c'est-à-dire que les candidats seraient occupés à mettre à exécution leur projet financé et moins susceptibles de présenter une nouvelle demande dans les années suivant l'octroi de la subvention).

De plus, des éléments probants très mineurs tirés du sondage des candidats laissent entendre que des rumeurs négatives sur l'impartialité ou le bien-fondé du processus de sélection du programme aient pu circuler dans certains milieux après le refus de demandes. Par exemple : « Comme je travaille dans le domaine depuis 30 ans, je sais qu'il est important que des Autochtones siègent aux comités d'évaluation. Mais pour obtenir une subvention, ces membres de comité doivent être de la même nation [que les Autochtones participant au projet] en raison de leur loyauté envers leur propre nation, et c'est pourquoi nous ne l'avons pas obtenue, je pense » [semblant croire que certains groupes autochtones auraient pu être favorisés dans le processus de sélection]; « Le CRSH pratique un culte selon lequel il ne finance que des chercheurs bien connus : il ne veut d'implications qu'avec les universités. C'est pourquoi on a rejeté notre demande; l'équipe de chercheurs constituait le seul point faible. Même si mon expérience de recherche était plus solide, la sélection est devenue une question de diplomatie identitaire et cet élément me gêne. Il semblait préférable d'être autochtone et de n'avoir aucune expérience du tout. » [traduit de l'anglais]

### 3.2.2 Réponse aux intérêts des communautés autochtones et à l'augmentation du flux d'avantages pour elles

Les données concernant cette question sont tirées des études de cas et présentées en précisant qu'il est important de ne pas oublier qu'aucun des projets de recherche n'est tout à fait terminé et que les avantages pour les communautés ne sont encore que partiels ou potentiels. Néanmoins, les données des études de cas laissent à penser que les avantages éventuels pour les communautés sont au centre des efforts de recherche et du processus d'exécution des travaux de recherche. Le tableau 16 résume les avantages prévus pour les communautés autochtones dans chacun des huit cas. Ils varient énormément, s'échelonnant entre le court et le long terme et insistant sur l'aspect théorique ou pragmatique.

**Tableau 16 : Avantages prévus pour les communautés d'après les études de cas**

Cas	Avantages prévus
1	Diffusion respectueuse et utile des résultats de recherche d'un projet antérieur portant sur les points forts d'une communauté grâce à un projet pilote d'établissement de la capacité.
2	Aide à la communication des connaissances de la communauté sur son identité culturelle collective à des entités de l'extérieur, y compris des gouvernements, dans ses propres termes, pour contribuer à favoriser la reconnaissance du statut de Métis.
3	Définition d'un équilibre entre les savoirs expérientiel, transmis et recherché, qui permet de jeter un pont entre les sciences sociales autochtones et occidentales, pour servir à l'éducation des jeunes et des adultes.
4	Recadrage et décolonisation, par la recherche, l'analyse, le dialogue et la démonstration, des récits existants sur l'histoire du Canada et des Autochtones, qui auront une incidence sur la production artistique et médiatique de même que sur les travaux d'érudition.
5	Détermination de l'éventail des valeurs historiques et contemporaines que les membres de la communauté accordent à leur terre, notamment dans les domaines qui ont des répercussions sur le développement économique et la politique environnementale, à l'appui des décisions qui suivront le règlement de la revendication territoriale.

6	Détermination des appuis et des lacunes dans la formation des enseignants, en fonction de l'expérience des enseignants débutants, contribuant à l'énonciation d'un modèle plus efficace de formation des enseignants autochtones.
7	Travail pour améliorer la qualité de vie de tous en articulant la nature des relations autochtones et non autochtones avec la retombée selon laquelle le processus de recherche offre aussi un espace et une tribune favorables au discours entre institutions et citoyens.
8	Préservation des langues autochtones en utilisant le savoir autochtone pour trouver des moyens naturels de les enseigner et de les transformer en méthodes efficaces d'aide aux apprenants adultes.

Les résultats d'une analyse croisée des cas donnent à penser que le processus de recherche permet d'éclaircir et de développer les principales notions incorporées dans ce précepte central du programme qu'est le « flux d'avantages pour les communautés ». Par exemple, la définition de la notion d'avantage a été sérieusement remise en question, puisqu'il n'est pas évident de savoir qui définit le terme « avantage » et ce qui constitue un avantage. Bien que le discours sous-jacent du programme pilote Réalités autochtones semble souvent interprété comme étant axé sur la prestation d'un avantage immédiat et mesurable en fonction de l'amélioration des conditions sociales, certains chercheurs considèrent que leurs travaux contribuent à créer des avantages beaucoup moins tangibles, mais peut-être beaucoup plus fondamentaux pour la communauté, par exemple au chapitre de l'affirmation de sa spécificité, de l'identité personnelle et collective ou de l'aménagement d'un espace en vue d'établir un dialogue critique qui pourrait ouvrir la voie à la décolonisation de la pensée et de l'action. De la même façon, ces études de cas illustrent également les diverses notions de communauté. Dans cinq des huit cas, « communauté » fait référence à une bande ou à une nation autonome dont l'identité géographique ou historique est bien définie, parfois sans statut ou terre tribale. Dans un de ces cas, cette définition s'est élargie pendant les travaux de recherche, alors que la notion de communauté s'est développée au-delà d'un cadre purement géographique. Dans le cas des deux collègues autochtones, la notion de communauté coïncidait essentiellement avec le collège, c'est-à-dire qu'on décelait peu de distinction entre l'établissement et la communauté. Dans d'autres études de cas, le terme « communauté » désigne une collectivité où les intérêts sont partagés, sans cadre culturel précis, ou encore se concentre autour d'organismes situés, physiquement ou conceptuellement, dans une communauté géographique, culturelle ou intellectuelle. Dans une autre étude de cas, on représente la démarche de recherche comme l'action qui consiste à « se jeter dans la rivière qui coule du développement historique de l'éducation autochtone », ajoutant ainsi une dimension temporelle à la notion de communauté.

**Conclusion : Réponse aux intérêts des communautés autochtones et à l'augmentation du flux d'avantages pour elles.** Les données des études de cas donnent à penser que les avantages éventuels pour les communautés sont au centre des efforts de recherche et du processus d'exécution des travaux de recherche. De plus, le programme permet d'explorer et d'établir avec soin les notions de « communauté » et d'« avantage » qui font partie intégrante de ce résultat escompté du programme.

### 3.2.3 Accroissement de la capacité en recherche autochtone grâce à un personnel plus important et plus qualifié

#### Participation d'Autochtones au programme pilote Réalités autochtones

Le niveau de participation des chercheurs autochtones aux demandes destinées au programme et son incidence sur leur accès aux fonds des subventions qui, non seulement produisent des résultats de recherche, mais qui profitent également aux carrières, est un des principaux indicateurs de succès du

programme. Le tableau 17 indique le nombre de demandes et la proportion des 260 demandes destinées au programme qui associaient un chercheur principal d'origine autochtone, des cochercheurs, des collaborateurs et des partenaires autochtones. Dans l'ensemble, 10 p. 100 des candidats principaux sont d'origine autochtone, la proportion étant plus élevée aux concours des deux premières années. Quarante-et-un pour cent des demandes comptent des candidats autochtones, des cochercheurs autochtones ou bien les deux à la fois.

**Tableau 17 : Chercheurs principaux, cochercheurs, collaborateurs et partenaires autochtones associés à des demandes**

	2004	2005	2007	Total
Candidat principal autochtone	12 (12 %)	8 (14 %)	2 (3 %)	22 (10 %)
Cochercheurs autochtones	36 (36 %)	19 (32 %)	19 (29 %)	74 (33 %)
Candidat principal autochtone ou cochercheurs autochtones (combinaison des deux lignes ci-dessus)	45 (45 %)	25 (42 %)	21 (32 %)	91 (41 %)
Collaborateurs autochtones	22 (22 %)	24 (24 %)	13 (20 %)	49 (22 %)
Partenaires autochtones	49 (49 %)	41 (70 %)	39 (60 %)	129 (58 %)

Le tableau ci-dessous indique le niveau de participation de personnes d'origine autochtone aux projets qui ont reçu un financement grâce au programme. À peine plus d'un quart (27 p. 100) des projets financés compte un chercheur principal autochtone, comparativement à 10 p. 100 de tous les projets. Les projets dont le chercheur principal est autochtone ont beaucoup plus de chances d'être financés que les autres (88 p. 100 c. 27 p. 100,  $p = 0,001$ ). Cependant, quelques projets avec chercheur principal autochtone ont été rejetés. Près de 60 p. 100 des projets financés comptent un chercheur principal autochtone ou des cochercheurs autochtones. D'après notre examen des dossiers, 94 p. 100 des projets financés associent un chercheur principal, des cochercheurs, des collaborateurs ou des partenaires autochtones. (Bien que quelques projets sans chercheur principal, cocandidat, collaborateur ou partenaire autochtone n'aient pas dû, en principe, avoir droit au financement, nous rappelons au lecteur que notre évaluation du coefficient d'objectivité laisse à penser que ces données sous-représentent peut-être le taux de participation autochtone au programme. De plus, il est possible que quelques responsables de projet aient entretenu avec des communautés autochtones des liens étroits qui ressortaient dans la demande, mais que nous n'ayons pas pu chiffrer dans les catégories).

**Tableau 18 : Participation d'Autochtones aux projets financés**

	N <sup>bre</sup> (%)
Candidat principal autochtone	25 (31 %)
Cochercheurs autochtones	26 (32 %)
Candidat principal autochtone ou cochercheurs autochtones (combinaison des deux lignes ci-dessus)	39 (52 %)
Collaborateurs autochtones	13 (16 %)
Partenaires autochtones	44 (54 %)
Chercheur principal, cochercheurs, collaborateurs ou partenaires autochtones (combinaison de toutes les lignes ci-dessus)	76 (94 %)

Dans l'ensemble, ces données montrent que les Autochtones participent en effet au programme pilote Réalités autochtones et que des chercheurs d'origine autochtone ont très bien réussi (sans que ce soit

automatique) à obtenir des fonds de la subvention par son truchement. Elles donnent à penser que le programme cadrerait avec les intérêts et l'expérience des chercheurs et qu'il a peut-être commencé à améliorer l'équité et l'inclusivité du soutien à la recherche autochtone par l'amélioration du cheminement de carrière des chercheurs autochtones.

### *Participation d'étudiants autochtones*

Le programme avait notamment pour objectif d'offrir des possibilités de formation en recherche à des étudiants autochtones. Comme l'indique le tableau 3 (à la page 17), les demandes de financement de projet prévoyaient la participation de 878 étudiants au total. Nous avons tenté de déterminer, à l'examen des dossiers, le nombre d'étudiants autochtones devant participer aux projets. Bien que ce nombre n'apparaisse pas toujours clairement, d'après l'examen des demandes présentées en 2004 et en 2005, les projets étaient destinés à associer 594 étudiants d'origine autochtone au total, pour une moyenne de 3,5 étudiants par projet et une fourchette ouverte entre zéro et 48 étudiants. Lorsqu'on n'examine que les projets financés, ceux-ci étaient destinés à associer 262 étudiants d'origine autochtone au total. Les responsables de projet financé projetaient embaucher beaucoup plus d'étudiants (4,9 en moyenne par projet) que les responsables de projet non financé (2,8 étudiants par projet) ( $p = 0.03$ ).

Tel qu'il a été mentionné précédemment, le personnel du CRSH a identifié les participants autochtones aux projets financés au moyen d'appels téléphoniques faits aux 57 chercheurs principaux financés aux concours des deux premières années (c.-à.-d. en excluant les candidats non financés et les candidats au concours de 2007). Selon cette source, qui expose la participation réelle plutôt que la participation prévue, un total de 473 étudiants autochtones ont participé à 53 projets financés<sup>27</sup>, dans une fourchette ouverte entre zéro et 60 étudiants autochtones, et pour une moyenne de 10,3 étudiants autochtones par projet. Bien que ce taux soit beaucoup plus élevé que les 262 participants attendus après l'examen des demandes, nous remarquons que certaines de ces données ne cadrent pas avec les renseignements recueillis dans les études de cas et que l'attribution de codes durant notre examen semble avoir donné lieu à différentes interprétations de la participation étudiante, attribution fondée en partie sur le versement prévu d'indemnités aux étudiants. Quoi qu'il en soit, on peut dire que les responsables de projet admis aux concours des deux premières années semblent avoir embauché un nombre important d'étudiants.

### *Amélioration de la capacité par l'acquisition d'expérience*

Les données tirées des études de cas illustrent des façons pour les étudiants autochtones d'acquérir une expérience qu'ils n'auraient pas pu aller chercher autrement. Dans un cas, le membre d'une communauté a réussi à obtenir que les travaux de recherche soient exécutés de façon à aider la communauté à régler une question particulière. Cette personne est ensuite allée voir un superviseur, s'est inscrite à un programme de maîtrise et, avec le superviseur comme candidat principal, a présenté un projet destiné au programme pilote Réalités autochtones afin de pouvoir mettre son projet à exécution avec l'appui de la communauté entière pendant tout ce temps. Le projet correspond donc essentiellement au mémoire de maîtrise du membre de la communauté devenu étudiant-chercheur. La subvention lui permet de prendre congé de son poste à temps plein dans une autre province et de se concentrer sur le projet de recherche, sous la direction de son directeur de thèse. Il est manifeste en interview que l'étudiant-chercheur ne se serait pas

---

<sup>27</sup> Il n'existait pas de données sur la totalité des 57 projets financés, et les données sur deux établissements qui n'ont pu établir leur admissibilité ont été exclues.

inscrit au programme de maîtrise afin de pouvoir présenter une demande de subvention de recherche si le programme, encourageant spécialement la recherche centrée sur la communauté, n'avait pas existé.

Un deuxième cas montre d'autres façons pour les étudiants autochtones d'acquérir de l'expérience qu'ils n'auraient pas pu aller chercher autrement. Cette fois, les participants racontent qu'ils ont acquis une plus grande capacité à naviguer entre le monde réel de la vie familiale et communautaire, ayant ses propres valeurs et ses propres démarches, et le monde universitaire, qui fonctionne avec une échelle de valeurs assez différente. D'un côté, cette démarche exige que l'on familiarise les membres du groupe de recherche moins expérimentés avec le processus de recherche universitaire, en les dirigeant vers le cercle des initiés : « Il nous laisse être qui nous sommes sur le plan culturel, mais nous oriente dans le labyrinthe universitaire; nous apprenons à négocier notre identité culturelle dans un milieu universitaire. » [traduit de l'anglais] D'un autre côté, cette expérience a fait apparaître plusieurs zones de tension et de conflit entre les deux mondes. Tous ces chercheurs considèrent les efforts de recherche comme une occasion de mettre au point une méthode qui pourra résoudre ces tensions vécues de manière positive, autant à l'échelle communautaire (p. ex. : « Apporter des changements qui seront mieux pour l'université et pour mon peuple ») qu'à l'échelle personnelle (p. ex. : « Nous devons apprendre à nous adapter, mais avons besoin d'entretenir un sentiment d'identité tout en respectant les façons de faire les choses à l'université. ») [traduit de l'anglais]

Dans un troisième cas, le processus de recherche a permis de développer les capacités en développant un sens critique parmi les chercheurs de la communauté concernés : ils ont appris à évaluer des méthodes de façon éclairée et selon le point de vue de leur nation, ainsi qu'à contester l'absence de méthodes adaptées à la culture dans les textes de recherche, les enseignements et la pratique – y compris des pratiques auxquelles ils se sont déjà livrés. Ce développement de la capacité critique ressort également dans un autre cas, où l'on met profondément en question la méthode conventionnelle en sciences sociales puisque les chercheurs autochtones ont été confrontés à ce qu'ils avaient appris dans leurs cours de méthodologie aux études supérieures et à ce qu'ils comprenaient des modes et de l'obligation d'acquisition des connaissances, et partageaient ensuite leur consternation avec les autres membres de leur équipe : « Je trouve qu'il y a des choses tellement bizarres à propos des méthodes de recherche. Par exemple, demander qu'on réponde à sa propre question – même dans le cadre d'une conversation, ce n'est pas comme ça que nous tenons la conversation. » [traduit de l'anglais]

Le développement de la capacité des chercheurs autochtones à accéder aux principaux courants de la recherche fait également partie des incidences du programme. C'est ce qu'on a pu constater dans le cas raconté ci-dessus, où des chercheurs communautaires reconnaissent avoir rencontré des universitaires et négocié avec eux. Dans un cas, un étudiant associé au projet de recherche, ayant obtenu son doctorat peu de temps auparavant, a accepté un poste dans une université. Un autre cas illustre un autre aspect de la question, celui de la capacité d'obtenir les subventions nécessaires pour accéder au programme. Les membres de l'équipe de recherche ont raconté leur expérience qui consistait à « faire respecter le problème » par le CRSH et à proposer un programme de recherche suffisamment acceptable pour le comité d'évaluation – « non considéré comme une excursion de pêche par un comité d'évaluation ». [traduit de l'anglais] Il a été difficile de formuler un projet qui respecte suffisamment toutes les traditions concernées en matière de connaissances et qui serait en même temps considéré comme un « dialogue entre traditions de recherche », tel que l'exige la documentation du programme.

L'analyse croisée des cas révèle également que le programme contribue à renforcer la capacité des chercheurs non autochtones dans le mode de recherche que le programme vise à favoriser. Les

chercheurs autochtones et non autochtones ont tous remarqué un développement de la capacité. Dans un cas, les chercheurs de la communauté affirment que « les chercheurs doivent posséder les qualifications académiques et reconnaître (notre) mode de vie. Les chercheurs non autochtones peuvent s'engager dans les travaux, mais ils ont beaucoup à apprendre ». [traduit de l'anglais] Répétant la même chose dans un autre cas, les membres non autochtones d'une équipe de chercheurs estiment qu'ils avaient le plus à apprendre de leurs collègues et qu'en effet, ils apprenaient beaucoup – repensant leurs idées sur le processus de la recherche ordinaire et élaborant des façons nouvelles et « plus respectueuses » de travailler avec les gens. Un témoignage poignant sur cette incidence du processus de recherche vient d'une chercheuse non autochtone qui réussit depuis longtemps à s'impliquer auprès des communautés autochtones et livre quelques-unes de ses réflexions cruciales sur le rôle des chercheurs non autochtones en recherche autochtone, en particulier sur la tension entre les normes universitaires traditionnelles portant sur le contrôle total du processus de recherche et l'exigence relative à l'absence de contrôle dans un partenariat autochtone authentique. En dépit du succès de la relation avec la communauté dans le cadre du programme pilote, elle a également dû faire des efforts pour accepter la distance qui la séparait de la communauté : « J'en ai tiré pour leçon que nous n'appartenons pas à la communauté. Même si on possède des "aptitudes communautaires", on n'est pas au même endroit, on ne fait pas partie des mêmes relations que les gens de cette communauté. C'est difficile de trouver sa place, et on se sent très seul. » [traduit de l'anglais]

Et dans un cas, certains témoignages permettent d'affirmer que le programme contribue à renforcer la capacité des chercheurs autochtones dans le mode de recherche que le programme vise à favoriser. Ici, la chercheuse raconte que la réalisation des travaux a été une source de réflexion à propos de la légitimité de l'exécution de ces travaux pour et avec la communauté – à savoir si le fait d'être originaire de cette communauté suffit ou non à légitimer la réalisation de travaux de recherche au sein de cette communauté. Elle constate que cette réflexion l'a rendue plus consciente du besoin de consulter longuement les membres de la communauté dans le cadre du processus, afin de mieux comprendre la communauté dont elle est membre.

Nous avons également remarqué une augmentation de la capacité du personnel à multiplier les liens entre disciplines et à décloisonner celles-ci. Dans un cas, la chercheuse principale – dont les travaux sont très inhabituels pour le département où elle se trouve – collabore à des travaux avec des collègues de deux autres départements. Les chercheurs espèrent que les travaux financés par le programme pilote Réalités autochtones s'intégreront à ce courant multidisciplinaire actuel de réflexion et d'analyse.

La mobilisation de la communauté autour du processus de recherche génère une pression supplémentaire pour les chercheurs, notamment ceux qui sont originaires de la communauté auprès de laquelle ils se sont engagés. Un chercheur-étudiant a considéré la situation comme la difficulté de « faire partie du mélange moi aussi » : étudier la méthode scientifique occidentale, faire des recherches universitaires et devoir répondre au besoin de la communauté qui est à la base du projet. Dans un autre cas, les membres de l'équipe de recherche décrivent les fortes pressions qu'ils ressentent à répondre aux attentes de la communauté. « La situation crée une plus grande inquiétude. La distance pour un chercheur est une chose – c'est plus personnel lorsqu'il s'agit de sa propre communauté. » [traduit de l'anglais]

### ***Point de vue des étudiants***

Il est difficile de séparer le point de vue des étudiants dans l'analyse des études de cas, puisque tous les projets étudiés associent des étudiants autochtones de formation et d'origines différentes. De manière



générale, ils tiennent le rôle de collaborateurs et il n'y a pour ainsi dire jamais de séparation entre apprenant et enseignant dans le cadre de ces projets – tous les participants se considèrent eux-mêmes comme des apprenants, et le rôle d'acquisition des connaissances est très valorisé (se reporter à la section 3.2.8). Cependant, nous attirons votre attention sur un cas où le programme a donné un avantage important à une étudiante au doctorat en situation isolée et vulnérable, dans un milieu universitaire sans connaissances spécialisées sur la recherche autochtone ou les traditions autochtones, sur un campus ne comptant même pas d'association d'étudiants autochtones, et qui désirait travailler à une interface mult niveau entre les arts, la technologie et la culture autochtones. Le projet lui a permis de s'épanouir intellectuellement en exécutant les travaux qu'elle aurait aimé trouver dans le cadre de son doctorat, mais parallèlement à son programme d'études, parce qu'on estimait que le travail de recherche autochtone – fondé sur le savoir collectif – ne représentait pas une contribution acceptable pour une thèse de doctorat. Elle affirme et insiste : « Si ce n'était du (projet), je n'aurais pas poursuivi mes études de doctorat. » Dans d'autres cas et tel qu'il est mentionné plus haut dans la présente section, les étudiants autochtones associés aux projets ont manifestement développé leur capacité à mener des travaux de recherche autochtone, parfois confrontés aux incompatibilités entre visions du monde et entre paradigmes.

***Conclusion : Accroissement de la capacité en recherche autochtone grâce à un personnel plus important et plus qualifié.*** Le programme pilote Réalités autochtones se caractérise par l'importance de la participation des Autochtones. Les chercheurs d'origine autochtone ont très bien réussi à obtenir des subventions, et les projets étaient destinés à associer un grand nombre d'étudiants autochtones. Les données de l'évaluation des processus de recherche recueillies à ce jour indiquent une augmentation de la capacité des chercheurs et des étudiants autochtones et non autochtones en recherche autochtone dans le mode que le programme vise à favoriser, de même que de la capacité à aborder et à surmonter les différences entre les principaux courants de la recherche et la recherche autochtone. Nous avons également remarqué une augmentation de la capacité du personnel à multiplier les liens entre disciplines et à décloisonner celles-ci, renforçant un courant multidisciplinaire de réflexion et d'analyse.

### **3.2.4 Accroissement de la capacité en recherche autochtone grâce à une meilleure organisation et à une meilleure infrastructure**

Il est possible d'évaluer indirectement l'incidence du programme pilote Réalités autochtones sur l'organisation et l'infrastructure au moyen des données des études de cas, des entrevues de candidats, de l'examen des dossiers et des entrevues réalisées auprès des membres du personnel. Pour ce qui est des grandes universités qui administrent des subventions, il semble que l'incidence de ce programme et des autres programmes de subvention du CRSH sur l'organisation et l'infrastructure soit sensiblement la même. Les rapports d'étude de cas et les candidats interviewés ne mentionnent pas de problème particulier rencontré dans ce programme comparativement aux autres programmes du CRSH, outre le fait que certains bureaux de recherche d'université ne semblent pas avoir eu conscience de son existence. Les établissements plus grands n'ont pas eu de problème à établir leur admissibilité. Quant aux universités plus petites, cependant, nous avons constaté quelques changements à la perception organisationnelle qui pourraient avoir une incidence structurelle sur l'aide à la recherche autochtone dans le futur. Dans une étude de cas, l'obtention de la subvention a amélioré l'image du département de l'équipe au sein de l'université. Cet effet a contrebalancé en partie le racisme institutionnel que des participants ont subi, où « les membres du corps professoral à l'extérieur du programme ne nous considéraient pas au même niveau... L'obtention de la subvention offre à nos collègues un autre point de vue sur nous, ils nous voient

passer aux principaux courants de la recherche universitaire ». [traduit de l'anglais] De même, dans un autre cas, à une université plus petite, on considère que la réception de la subvention a augmenté la légitimité du domaine de recherche autochtone et contribué à le faire accepter au sein de l'établissement. Toutefois, nous avons constaté dans les études de cas menées dans des universités ou des organismes plus petits que leurs chercheurs manquent souvent d'infrastructures de soutien pour les aider à élaborer des demandes de subvention et à publier, alors qu'ils font face à une forte demande administrative et pédagogique au premier cycle. Malgré l'accessibilité et la souplesse accrues du programme pilote Réalités autochtones, son potentiel d'accroissement de la capacité de recherche risque d'être limité.

Pour ce qui est des quelques organismes non universitaires qui administrent des subventions octroyées dans le cadre du programme, y compris les deux collèges autochtones, les données déjà présentées à la section 3.1.3 (à la page 34) laissent entendre que le fait d'avoir à négocier et à établir son admissibilité peut avoir nui à leur capacité. Ces organismes ont été tenus de soumettre leurs politiques institutionnelles à l'analyse du CRSH et de ses consultants, afin que ceux-ci puissent évaluer leur conformité aux critères du CRSH, ou élaborer ou officialiser des politiques conformes. Voici quelques-uns de ces documents : énoncé du mandat de recherche; états financiers vérifiés; politique en matière d'éthique de la recherche; enfin, politique en matière d'intégrité de la recherche. Dans les études de cas où cela s'est produit, il a fallu investir temps et énergie pour franchir cette étape, et il n'est pas encore clair si celle-ci permettra d'accroître la capacité dans des projets futurs, advenant le fait qu'on présente de nouveaux projets.

À l'égard des politiques en matière d'éthique de la recherche, le CRSH, en collaboration avec le Groupe consultatif interagences et Secrétariat en éthique de la recherche, a examiné la cohérence globale entre les politiques des organisations non universitaires et l'énoncé de politique des trois Conseils. Cet examen a contribué à lancer les discussions en cours au Groupe consultatif interagences et Secrétariat en éthique de la recherche sur la formulation d'une section de l'énoncé de politique des trois Conseils concernant la recherche avec les communautés autochtones.

En plus des organismes qui ont été financés dans le cadre du programme, plusieurs autres ont demandé ou reçu de l'information sur l'admissibilité des établissements, et l'examen des dossiers révèle que les employés du CRSH ont apporté un soutien et ont communiqué leurs encouragements à ces organismes afin de faciliter leur demande dans le cadre du programme. On peut considérer que ces organismes sont ainsi plus susceptibles d'entreprendre des travaux de recherche, c'est-à-dire de contribuer à l'amélioration de l'infrastructure de recherche autochtone. Ces organismes sont notamment : des nations, des conseils de tribu et des fondations y étant rattachées, des associations de chefs, des centres culturels, des collèges régis par des autochtones, des organismes de prestation de services et de planification et des réseaux de recherche.

On considère que l'incidence du programme sur la capacité du CRSH à monter et à gérer l'infrastructure nécessaire au soutien de la vision de la recherche autochtone, laquelle provient de la mobilisation initiale des intervenants autochtones, est un élément très important d'une capacité accrue en recherche autochtone grâce à une meilleure organisation et à une meilleure infrastructure. Cette capacité accrue est particulièrement évidente dans les processus d'évaluation de la pertinence et de sélection qui, comme nous l'avons montré plus haut, ont de manière générale été couronnés de succès. Nous le constatons également sous l'angle de la capacité maintenant accrue du CRSH à soutenir la recherche non universitaire (bien qu'une partie de cette capacité se développe parallèlement grâce à d'autres programmes du Conseil, les ARUC notamment).

### 3.2.5 Accroissement de la capacité en recherche autochtone grâce à une reconnaissance élargie et accrue de sa valeur et de son rôle uniques

La plus grande reconnaissance de la valeur et du rôle uniques de la recherche autochtone est un corollaire de l'évolution de la perception de la recherche autochtone dans les organismes et de la visibilité accrue de la recherche autochtone. Dans les établissements non autochtones plus petits, où la capacité de recherche, en général, et la capacité de recherche autochtone, en particulier, est moins grande, le programme a peut-être contribué à produire cet effet. Toutefois, à ce jour, il n'y a pas beaucoup de preuves d'une généralisation de cette reconnaissance. Bien que le personnel du CRSH et que les membres du Comité d'évaluation de la pertinence et du Comité de sélection soutiennent que des progrès ont été réalisés dans ce domaine, on estime en général que ce n'est pas encore très perceptible dans les principaux établissements.

Même au sein du CRSH, les personnes interrogées (notamment les répondants liés moins directement au programme) estiment que le programme a eu à ce jour moins d'effet qu'on ne l'avait espéré sur la reconnaissance ou la valorisation de la recherche autochtone à l'intérieur de l'organisme. Comme nous l'avons mentionné à la section 1.1, le document initial qui a donné naissance au programme exigeait plusieurs mesures de la part de l'organisme, en plus du programme de subvention lui-même. Voici quelques-unes de ces mesures : la réalisation d'un programme de carrières dans la recherche autochtone (bourses de recherche); la participation des Autochtones aux comités de pairs et aux évaluations externes; le travail à la détermination et à l'établissement de protocoles de recherche des communautés; l'aménagement d'un réseau sur le Web pour la recherche autochtone; enfin, la représentation des peuples autochtones au sein du CRSH<sup>28</sup>. Les personnes interrogées constatent qu'aucune de ces autres mesures n'a été mise en œuvre.

#### Reconnaissance dans l'enseignement

Les données tirées des études de cas indiquent que les connaissances produites par les projets et les activités financés qui les accompagnent ont déjà été intégrées aux enseignements et aux programmes d'études supérieures. On considère que cette intégration produira des avantages à long terme en matière de sensibilisation et de perfectionnement des compétences, tant pour la réalisation que pour l'utilisation de la recherche autochtone. Dans une étude de cas, ayant lieu dans un établissement et un programme où la moitié des étudiants est d'origine autochtone, on considère que ce processus de recherche est particulièrement avantageux en enseignement : « Nous tentons de concevoir un programme d'études qui répondra aux besoins des étudiants autochtones, et nous sommes parvenus à les connaître beaucoup mieux. » [traduit de l'anglais] Cette démarche a été particulièrement utile pour les cours de méthodologie en recherche : « Tous les cours que je donne sont enrichis. » [traduit de l'anglais] L'introduction des connaissances acquises par le processus de recherche a également contribué à l'élargissement du dialogue entre tous les étudiants, autochtones et non autochtones, au sujet des problèmes qui se présentent à leurs communautés. Dans un deuxième cas, l'articulation du programme de subvention avec un programme d'études autochtones de premier cycle facilite la participation des étudiants grâce au grand projet obligatoire de quatrième année, surtout depuis que le programme d'études est centré sur les questions relatives aux communautés autochtones, en mettant l'accent sur le développement de l'esprit critique interculturel. Cet accroissement de la participation a entraîné une augmentation de la capacité des

<sup>28</sup> [http://www.sshrc.ca/web/apply/background/aboriginal\\_background\\_f.pdf](http://www.sshrc.ca/web/apply/background/aboriginal_background_f.pdf)

étudiants à travailler avec considération dans divers contextes autochtones. Dans un autre cas, le savoir acquis de la recherche est mis à la portée des élèves du secondaire dans les ressources éducatives, et il est enseigné dans les cours du collège où le projet visé par l'étude de cas a eu lieu.

**Conclusion : Accroissement de la capacité en recherche autochtone grâce à une meilleure organisation et à une meilleure infrastructure et grâce à une reconnaissance élargie et accrue de sa valeur et de son rôle uniques.** Nous avons constaté l'incidence positive du programme pilote Réalités autochtones sur l'accroissement de la capacité en recherche autochtone grâce à une meilleure organisation et à une meilleure infrastructure dans deux endroits principaux : a) dans les établissements plus petits et les organismes non universitaires, particulièrement ceux qui n'avaient pas reçu de financement du CRSH auparavant et peut-être parmi ceux qui allaient pouvoir présenter une demande ultérieurement; enfin b) au sein du Conseil lui-même, bien qu'il n'ait pas mis en œuvre certaines des mesures organisationnelles proposées. L'intégration des connaissances produites par le programme aux enseignements et aux programmes d'études contribue à accroître la visibilité et la capacité de la recherche autochtone.

### 3.2.6 Équité et inclusivité du soutien à la recherche autochtone

Nous avons demandé aux membres des comités d'évaluation de la pertinence et de sélection et au personnel du CRSH de dire ce qu'ils pensent de l'intérêt suscité par le programme et si, d'après leur connaissance de la communauté de la recherche autochtone, il correspond à leurs attentes. En général, les employés du Conseil et les examinateurs sont satisfaits de l'intérêt manifesté pour le programme et estiment qu'il n'existe pas de lacune importante dans les demandes pour l'ensemble des groupes et des régions autochtones du pays. De l'avis de certains examinateurs, cependant, les demandes centrées sur les Métis et les groupes autochtones du Québec ne sont pas assez nombreuses pour représenter ces peuples adéquatement.

Le tableau 19 présente les données tirées d'un examen des dossiers de demande portant sur le peuple autochtone privilégié par les candidats. La vaste majorité des candidats (88 p. 100) se concentre sur les Premières nations, et moins de 5 p. 100 sur chacun des autres groupes. (Par comparaison, d'après le recensement de 2001, les Premières nations constituent 62 p. 100 de la population autochtone du Canada, les Métis, 30 p. 100 et les Inuits environ 5 p. 100<sup>29</sup>.)

**Tableau 19 : Peuples autochtones auxquels les projets se rapportent (n = 225 candidats)**

	Nbre (%)
Premières nations	197 (88 %)
Inuits	12 (5 %)
Métis	6 (3 %)
Plus d'un peuple ou les peuples autochtones de manière générale	5 (2 %)
Indiens non inscrits	3 (1 %)
Étrangers	1 (-)

<sup>29</sup> <http://www12.statcan.ca/english/census01/Products/Analytic/companion/abor/tables/total/abgroup.cfm>

Le tableau 20 présente la distribution régionale, d'après l'emplacement principal du candidat principal (ne comptant chaque candidat qu'une seule fois). La distribution des demandes et des projets financés sur les régions de l'ouest et du centre du Canada est assez uniforme, mais l'Est n'est peut-être pas suffisamment représenté. Notez toutefois que l'emplacement du candidat ne correspond pas forcément à celui des travaux de recherche. Dans deux des études de cas, par exemple, le chercheur principal était basé dans un établissement trois provinces plus loin.

**Tableau 20 : Distribution régionale des demandes et des projets financés**

	Projets financés	Toutes les demandes
Ontario	21 (28 %)	65 (29 %)
Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba)	17 (22 %)	50 (22 %)
Colombie-Britannique	14 (18 %)	56 (25 %)
Québec	18 (24 %)	31 (14 %)
Atlantique	6 (8 %)	21 (9 %)
Nord (territoires)	0	2 (1 %)

La documentation du programme encourageait la présentation de demandes dans trois domaines d'intérêt : 1) études comparatives internationales; 2) nouvelles démarches et méthodes d'enquête qui permettront de mieux comprendre la dynamique et l'importance autochtones; et 3) mobilisation efficace des connaissances au sein des communautés autochtones et d'autres communautés. Comme vous le constaterez à la section 3.2.8 (Accroissement de l'engagement des connaissances autochtones), le deuxième domaine d'intérêt est celui qui profitera du plus grand nombre de demandes. Le troisième, mobilisation des connaissances, est un fil conducteur très solide tout au long du programme, étant donné la nature des partenariats intéressés et l'engagement des chercheurs financés qui collaborent étroitement avec leurs différentes communautés. Toutefois, personne n'a abordé le premier domaine. Les évaluateurs ne savent pas avec certitude comment on en est arrivé à cette situation ni comment on a communiqué ce domaine d'intérêt à la communauté de chercheurs. Un répondant au sondage des candidats fait remarquer : « La notion d'«international» ne figurait pas sur la liste de contrôle [du formulaire de réaction du Comité d'évaluation de la pertinence], je pensais que c'était important, mais on n'en parlait même pas. » [traduit de l'anglais] Mais une proportion assez considérable de personnes sondées n'ayant pas présenté de demande d'aide dans le cadre du programme pilote Réalités autochtones avait choisi de ne pas le faire parce que leurs travaux mettaient l'accent sur des peuples autochtones de l'extérieur du Canada (tableau 14).

**Conclusion : Équité et inclusivité du soutien à la recherche autochtone.** Le programme comptait des projets de recherche dans la plupart des régions du pays, laissant apparaître la distribution globale de la capacité de recherche en sciences humaines. Bien que le centre d'intérêt du programme et la composition des comités d'évaluation de la pertinence et de sélection aient englobé les trois groupes, la plupart des demandes de subvention de recherche étaient axées sur des communautés de Premières nations, tandis qu'assez peu de demandes se concentraient sur les Métis ou les Inuits. Les domaines d'intérêt qui ont reçu le plus d'aide du programme sont « nouvelles démarches et méthodes d'enquête qui permettront de mieux comprendre la dynamique et l'importance autochtones » et « mobilisation efficace des connaissances au sein des communautés autochtones et d'autres communautés ». Cependant, aucun projet de recherche concernant les « études comparatives internationales » n'a été financé.

### 3.2.7 Accroissement de la capacité de recherche des communautés autochtones

Les réponses à cette question viennent des études de cas, et il est important de ne pas oublier que le nombre limité d'entrevues n'a peut-être pas permis de rendre toutes les méthodes de recherche s'alignant sur la capacité de la recherche. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les projets financés traitent d'un ensemble varié de compréhensions de la notion de « communauté », et répondent souvent aux besoins et aux intérêts de plusieurs communautés croisées.

Plusieurs des études de cas ont livré un premier résultat important : la capacité de recherche de la communauté se développait déjà, et le programme présentait une occasion de l'accroître davantage. Ce sont des cas où la communauté a posé et imposé la question de recherche. Dans un de ces cas, par exemple, le programme a surtout permis de renouveler l'occasion pour les chercheurs de se concentrer sur les activités de recherche. On estime que bien que les travaux aient pu être entrepris sans la subvention, l'octroi de celle-ci a permis au groupe de se livrer à un apprentissage plus intensif. Dans un autre cas, les aînés interviewés dénotent que pour la communauté, le fait de donner son aval et d'appuyer les initiatives révélatrices de l'engagement de jeunes gens dans la communauté et son développement est presque une question de principe.

L'intégration des résultats de recherche au savoir détenu par la communauté sera une des principales voies d'amélioration de la capacité de la communauté en recherche autochtone. Les membres de la communauté considèrent que cette démarche les aidera à s'assumer. Dans un cas, des aînés affirment qu'« elle contribue également à nous rendre plus forts comme peuple, à la reconnaissance extérieure de nos capacités, de nos réussites, car ce qu'on entend sur nous est habituellement négatif, très négatif ». [traduit de l'anglais] Dans un autre cas, les chercheurs de la communauté déclarent que tout leur processus de recherche – engageant les membres de leur communauté dans la recherche et communiquant ensuite les résultats – est perçu comme « un message de respect et d'habilitation » [traduit de l'anglais], qui aide l'établissement et le renforcement de relations avec ces communautés et l'université.

Nous avons discerné un autre élément intéressant pour l'accroissement de la capacité de la communauté dans un cas où les parties ont reconnu l'existence de tensions au sujet de l'importance qu'occupent dans le monde universitaire, autochtone ou non, l'influence et les privilèges, dans les relations avec les chercheurs de la communauté, et où les parties ont cherché à établir un équilibre plus juste. Un cochercheur universitaire a fait remarquer que, d'une part, bien que les universitaires autochtones ne soient pas « en très grande majorité émancipés dans nos institutions », ils font partie, d'une certaine façon, des « forces d'oppression » pour les personnes de l'extérieur. Ce projet visait à faire comprendre que les principales ressources intellectuelles autochtones ne se trouvent pas forcément à l'université, et qu'il faut s'adresser à elles et les engager auprès de leur communauté respective.

Remédier aux méthodes de recherche irrespectueuses que subissent parfois les communautés autochtones – où des chercheurs non autochtones se sont présentés dans des communautés, ont engagé des membres de la communauté dans leurs travaux de recherche pendant quelque temps, ont quitté sans qu'on entende parler d'eux par la suite – est un des principaux moyens par lequel le programme contribue à la capacité des communautés autochtones. Cet élément signifie que les communautés établiront des relations suivies avec les chercheurs, ce qui « ajoutera un sens à leur vie ». [traduit de l'anglais] Il est frappant de constater les responsabilités que les chercheurs visés par les études de cas acceptent pour s'assurer qu'ils pourront démontrer que la recherche peut être conduite convenablement, respectueusement et au profit des communautés. Dans un cas, par exemple, les membres de l'équipe de

recherche indiquent que même si de nombreuses communautés autochtones ont peu de respect pour la recherche universitaire ou qu'elles sont très sceptiques à son endroit, elles considèrent que ce projet « présente une occasion de changer les choses, d'améliorer les conditions de vie, d'établir les capacités et de renforcer notre autonomie ». Dans un autre cas, un chercheur-étudiant décrit le scepticisme auquel il a été confronté, au départ, dans certaines parties de la communauté, et la façon dont il a réussi à le dissiper.

L'occasion qu'ont eue des membres d'une communauté de Premières nations d'établir des relations avec les membres d'autres communautés de Premières nations est une autre contribution importante au développement de la capacité communautaire, rendue possible par un des projets visés par une étude de cas. Certaines des personnes concernées allaient rendre visite aux membres d'une autre communauté de Premières nations pour la première fois – mettant en évidence le fait que bien que les dirigeants politiques et autres chefs entretiennent de nombreuses relations, cet aspect est plus rare chez les membres de communauté qui ne participent pas à la gouvernance de leur communauté : « Ils ont pu parler avec d'autres chercheurs autochtones, discuter de leurs satisfactions et échanger à propos de leurs difficultés. » Aux membres de la communauté, le projet a offert une occasion unique de voir, à partir de leurs relations, comment les membres d'autres communautés les percevaient – une contribution au sentiment d'identité positif qui apparaît tout au long du processus de recherche.

**Conclusion : Accroissement de la capacité des communautés autochtones en recherche.** La capacité de recherche de la communauté se développait déjà, et le programme pilote Réalités autochtones présentait une occasion de l'accroître davantage; voilà un des principaux résultats. Nous avons également constaté que les processus de recherche suivis dans les projets financés permettent l'établissement et le renforcement de relations au sein des communautés et avec les établissements de recherche. Le programme contribue au remplacement des méthodes de recherche irrespectueuses que subissent parfois les communautés autochtones par des pratiques respectueuses et avantageuses, et permet d'aménager des espaces pour la reconnaissance des questions d'influence et de privilège dans les relations entre le monde universitaire et les communautés.

### 3.2.8 Accroissement de l'engagement des connaissances autochtones

Les données qualitatives sur la façon dont le programme améliore l'engagement des connaissances autochtones sont tirées des études de cas. Tous les projets étudiés traitent des connaissances autochtones, bien que l'approche varie d'un projet à l'autre – parfois même à l'intérieur d'un même projet. Comme un chercheur-étudiant a signalé : « Cela dépend de ce que vous entendez par connaissances autochtones! » [traduit de l'anglais] Certains projets découvrent ou retrouvent des connaissances autochtones perdues ou inaccessibles, et les rendent accessibles pour réflexion et l'analyse. Dans ces cas, on considère parfois que ce processus fait partie du processus de guérison et du rétablissement après la colonisation. D'autres projets mettent l'accent sur l'écoute et la compréhension des connaissances autochtones acquises par l'expérience contemporaine des peuples autochtones et par le jeu réciproque entre le traditionnel et le contemporain. Il existe encore des projets qui font avancer et créent des connaissances autochtones par une nouvelle réflexion critique afin de faire progresser les idées sur des mondes futurs : « L'idée selon laquelle les connaissances servent à plus qu'à renvoyer l'image de ce que nous étions, qu'à gémir sur ce que nous avons perdu. » [traduit de l'anglais]

Ce que ces engagements ont en commun, du moins dans la mesure des révélations des études de cas, c'est un profond respect pour les gardiens du savoir et une conscience essentielle des questions éthiques

et morales qui accompagnent un processus de recherche producteur de savoir. Ce phénomène trouve notamment exemple dans un projet qui valorisait ceux qui avaient recueilli les données dans la communauté à titre de gardiens du savoir, à la différence du modèle dominant où les assistants de recherche réunissent les données et servent essentiellement de courroies de transmission vers les chercheurs. Le chercheur principal, dans ce cas, fait remarquer : « Le savoir, c'est ce que l'on porte en soi; il n'est pas écrit. C'est une des choses les plus révélatrices, cette différence entre la pensée occidentale et la pensée autochtone. » [traduit de l'anglais] Dans un autre cas, l'analyse des protocoles culturels au sujet de l'acquisition d'objets significatifs sur le plan culturel a mené à la documentation de connaissances sur l'acquisition de l'objet, détenues par des clans, des communautés et des personnes, et à une discussion en profondeur sur l'appropriation des contes, la nature et la signification des connaissances spécialisées et les répercussions du partage des connaissances pour ceux qui la « recueillent » – et la transformation de leur rôle de détenteur de la connaissance. Dans un troisième exemple, le projet de recherche privilégie délibérément les détenteurs de la connaissance qui, dans un modèle établi, seraient considérés comme les sujets de recherche, en leur offrant le respect qui leur revient et en cherchant à laisser raconter et à faire comprendre leurs connaissances. Cette démarche est fondamentalement différente de celles des principaux courants de la recherche, où ce sont les chercheurs qui découvrent ou créent de nouvelles connaissances en s'appuyant sur leur étude des sujets de recherche. En outre, les connaissances détenues par l'informé sont considérées comme un don : le chercheur ne sait pas ce que les participants savent et n'y a accès qu'en écoutant avec respect et humilité.

La reconnaissance et la valorisation des connaissances collectives constituent un autre fil d'intérêt commun en ce qui concerne l'engagement des connaissances autochtones. C'est-à-dire qu'en plus de reconnaître où les connaissances résident – pas chez le chercheur –, les méthodes adoptées dans le cadre de ces projets permettent souvent d'en reconnaître le caractère collectif. Par exemple, un des renseignements recueillis dans une des études de cas concernait la fabrication des paniers – un usage qui est disparu dans la communauté. Les chercheurs ont interviewé sept aînés, et chacun d'eux a pu apporter sa partie des connaissances nécessaires à la réalisation d'un panier traditionnel, réalisation à laquelle ils n'auraient pu arriver séparément. Cet exemple a servi d'élément de comparaison avec un modèle de recherche traditionnel où, en suivant une démarche fondée sur l'individu, on aurait pu considérer les interactions entre individus comme de la contamination, et où on aurait pu conclure que personne ne savait fabriquer de panier alors qu'en réalité, collectivement, tous le savaient. Dans une autre étude de cas, une discussion sur le processus d'archivage des pièces documentaires réunies grâce au projet a provoqué une autre discussion sur la signification de l'archivage et le stockage des connaissances, parce que dans les pratiques traditionnelles de la tribu, la connaissance est stockée collectivement, dans chacun des membres et dans la communauté, et il est impossible de la séparer pour la classer dans des locaux de stockage sûrs.

Les participants à l'étude de cas constatent également que le modèle universitaire, où il faut protéger ses propres idées afin de stimuler le développement de sa carrière, ne cadre pas avec la conceptualisation autochtone d'un savoir collectif porté par les membres d'une communauté. C'est-à-dire que dans le modèle traditionnel, la contribution d'un chercheur est jugée selon l'originalité et la prise en charge des questions de recherche, tandis que dans la recherche autochtone, c'est la communauté qui choisit la question de recherche et incite les chercheurs à participer aux travaux de recherche. Les questions ne sont donc pas originales et n'appartiennent pas au chercheur. Ainsi, ces réflexions donnent à penser que le paradigme de la recherche universitaire est d'une certaine façon fondamentalement incompatible avec les notions de recherche autochtone interprétées dans le cadre de ce programme.



## *Dialogue et établissement de relations entre systèmes de connaissance*

Le dialogue et l'établissement de relations entre systèmes de connaissance sont des éléments clés des stratégies employées pour mettre en prise les systèmes de connaissance autochtones. Dans une étude de cas, le projet a créé des occasions d'étudier des questions d'intérêt mutuel : « Nous pouvons trouver des endroits pour communiquer, un espace pour travailler en commun. Il est difficile de trouver un espace pour entreprendre un dialogue respectueux dans un contexte d'égalité. » [traduit de l'anglais] Pour le chercheur principal de ce projet, cet aspect constitue l'élément clé favorisé par le programme pilote Réalités autochtones : « Trouver des façons d'aménager cet espace. » [traduit de l'anglais] Dans une autre étude de cas, on cherche à dissocier les contrastes stéréotypés qui existent entre les voies d'apprentissage autochtones et non autochtones, afin de trouver des universaux sous-jacents à différents systèmes épistémiques, établissant un rapport entre concepts autochtones, tels que les faisceaux de connaissances, et notions incorporées aux sciences sociales occidentales. Un autre projet encore permet de créer des liens entre les systèmes de connaissance autochtones et non autochtones à l'égard de l'identité et ce qu'elle signifie pour un peuple, en opposant les étiquettes des principaux courants de la recherche à la connaissance de soi collective.

Pour les projets menés dans le cadre du programme, une des façons intéressantes d'aménager de nouveaux espaces de dialogue entre les systèmes de connaissance consiste à adopter des objectifs, des démarches ou des méthodes qui, non seulement les inscrivent dans la relation entre systèmes de connaissance autochtones et non autochtones, mais les aussi les situent à la croisée des disciplines. Dans un cas, par exemple, suivant la façon autochtone d'aborder la question de recherche, le chercheur adopte des techniques qui s'écartent de la norme dans sa discipline – l'amenant dans une aventure à l'extérieur des frontières rassurantes de son domaine, dans un nouveau domaine interdisciplinaire et dans une échelle de valeurs de la recherche autochtone plus holistique.

Quelques-uns des cas ci-dessus illustrent la contribution du programme à l'interface entre les paradigmes de recherche autochtone et non autochtone et à leur intégration. Cependant, cet objectif du programme a également fait l'objet d'une remise en cause. Dans une étude de cas, les participants considèrent que l'opposition du savoir autochtone au savoir non autochtone est artificielle. Un aîné remarque : « Le seul pont que nous puissions construire entre les savoirs autochtone et non autochtone est celui qui permettrait à notre communauté de devenir ce que nous voulons qu'elle soit. » [traduit de l'anglais] Dans un autre cas, cet objectif du programme a été critiqué de façons qui soulèvent des questions sur son potentiel à accroître l'équité et l'inclusivité. Ces chercheurs constatent qu'ils doivent encore déployer énormément d'efforts pour exposer leur système de connaissance et la façon dont le monde universitaire peut en profiter. Pour eux, cette situation soulève des questions sur leur droit et leurs occasions de disputer, en tant que Canadiennes et Canadiens, les occasions d'acquérir des connaissances. Ils font également remarquer que le style employé pour décrire le programme, qui exige que les projets financés permettent de jeter un pont entre les systèmes de connaissance autochtones et non autochtones, pourrait être interprété comme une manifestation de racisme institutionnel encore enfermé profondément dans la conception du programme. Toutefois, les membres de cette équipe de recherche préfèrent le comprendre comme un processus naturel par lequel des visions du monde se heurtent à mesure que de nouvelles roches tombent dans les eaux troubles des rivières au printemps et se polissent ainsi la surface les unes les autres : un processus d'influence mutuelle qui pourrait prendre plusieurs années.

## *Méthodes de recherche*

Les études de cas montrent que les chercheurs engagés dans les projets financés arrivent à reconnaître et à surmonter les principales différences entre les façons de conduire de la recherche. On le constate par exemple dans les questions soulevées sur la méthode standard en sciences sociales et son processus profondément irrespectueux, du point de vue de certains Autochtones, qui consiste à se présenter et à poser des questions écrites sans commencer par écouter. Un autre exemple, celui d'une méthode révélée dans une étude de cas, consiste à mettre les transcriptions d'entrevues à la disposition des personnes interrogées pour qu'elles puissent non seulement les approuver, mais aussi les réviser, s'appuyant sur de nouvelles réflexions, afin d'entretenir un dialogue plus permanent entre le chercheur et les répondants que celui que la communauté avait connu selon l'ancienne démarche, où les chercheurs quittaient avec leurs échantillons. En général, on mène les travaux de recherche en conformité avec ce que l'on juge convenable et respectueux, employant des moyens fondamentalement enracinés dans les façons d'être autochtones et de faire les choses, par exemple, en incluant et en respectant les aînés. Nous avons constaté quelques contradictions entre les méthodes : dans un cas, par exemple, en ce qui concerne le processus d'approbation de l'éthique de la recherche, qui est essentiellement « étranger et inconfortable » [traduit de l'anglais] pour une échelle de valeurs où « nos aînés forment déjà notre comité d'éthique » [traduit de l'anglais] et où l'on a déjà demandé l'opinion des aînés aux premiers stades de l'élaboration du projet. Le recours aux méthodes de recherche autochtones entraîne dans certains cas la reconnaissance et l'inclusion expresses des dimensions spirituelles des efforts de recherche, comme dans toute activité humaine. Dans une étude de cas, les chercheurs remarquent : « Nous ignorons absolument ce que les personnes qui établissent ces programmes en penseront (...) mais il faut le faire avant que nous puissions interroger ces gens au sujet de leurs expériences et de leurs connaissances. Il ne s'agit pas de prouver que nous sommes Indiens, mais de montrer comment nous sommes avens été éduqués. Si nous ne suivons pas le protocole, on ne nous respectera pas. » [traduit de l'anglais] Dans ce cas, les activités de recherche s'accompagneront de prières, et on ne pourra pas en discuter à l'extérieur du groupe puisque ce n'est pas la norme de le faire, mais elles feront partie intégrante du processus de recherche.

### **3.3 Pertinence actuelle du programme pilote Réalités autochtones**

Une majorité écrasante de tous les répondants à l'évaluation estime que le besoin du programme est continu. Cette affirmation est vraie pour 75 des 81 (94 p. 100) candidats au programme interrogés et 243 des 261 (93 p. 100) personnes qui mènent des travaux de recherche liés aux Autochtones et qui ont présenté une demande dans le cadre d'autres programmes du CRSH. Vous trouverez résumées au tableau 21 les principales raisons de cette position parmi les répondants aux sondages des candidats et des non-candidats (analyse du contenu des réponses ouvertes). Ces raisons indiquent que les deux groupes reconnaissent aussi bien l'un que l'autre le besoin de soutenir ou de concevoir les méthodes ou le mode de recherche autochtone favorisé par le programme. Les candidats au programme sont plus susceptibles de constater un besoin continu de donner de l'avancement aux chercheurs et aux étudiants autochtones.

**Tableau 21 : Raisons pour affirmer qu'il existe un besoin continu du programme pilote Réalités autochtones**

	Candidats au programme pilote (n = 81)	Candidats à d'autres programmes du CRSH concernant la recherche liée aux Autochtones (n = 262)
Besoin général du programme, raisons non précisées	14 (17 %)	72 (28 %)
Besoin de soutenir ou de concevoir les méthodes ou le mode de recherche autochtone qui est favorisé par le programme	21 (26 %)	72 (28 %)
Besoin d'amener les chercheurs à s'intéresser aux difficultés que rencontrent les communautés autochtones	17 (21 %)	28 (11 %)
Besoin de donner de l'avancement aux chercheurs et aux étudiants autochtones	17 (21 %)	22 (8 %)
Besoin de corriger la sous-représentation ou l'iniquité en recherche autochtone	8 (10 %)	14 (5 %)

Ces explications sont nettement liées à la raison d'être initiale du programme et expriment un consensus selon lequel l'analyse par le CRSH de la nécessité des travaux de recherche effectués par et avec les Autochtones, et sa réponse à leurs résultats demeure valable. Par exemple : « D'un point de vue politique et pratique, ce programme a permis d'ouvrir un espace pour un type particulier de recherche qu'il faut faire; « Si on veut poursuivre l'action réelle en développement de la recherche, puisqu'il n'y a pas moyen de le faire dans les programmes réguliers, la deuxième génération de ce programme est très importante »; « Le programme de recherche autochtone du CRSH sera nécessaire pendant encore plusieurs années pour que l'ensemble des travaux puisse devenir plus acceptable dans les principaux milieux de l'enseignement; pour les universitaires autochtones qui ont besoin d'établir leur légitimité auprès des établissements, c'est une contribution importante et précieuse du CRSH. » [traduit de l'anglais]

Les membres du comité d'évaluation ont fourni à peu près les mêmes réponses, très en faveur de la prolongation du programme : « Je reconnais sans réserve que le programme devrait se poursuivre. Il donne à la recherche autochtone une priorité qui n'existe nulle part ailleurs; il garantit l'affectation de fonds supplémentaires à ces questions et il a réussi dans son processus – à obtenir une majorité d'Autochtones autour de la table. » [traduit de l'anglais] Leurs réponses tiennent également compte du fait que la présente évaluation intervient trop tôt pour permettre de tirer des conclusions quant à la recherche effectuée : « Le programme en est à ses débuts... c'est un nouveau paradigme et on l'évalue trop tôt – il n'y a pas de résultats encore. Il faut donner le temps au programme »; « Il en est encore à ses premiers balbutiements, il faut le reprendre, le célébrer pour ses intentions. Si on l'interrompt, ce serait une grande perte. » [traduit de l'anglais] La plupart des employés du Conseil conviennent également que le programme n'a pas encore eu la chance de prouver qu'il peut produire des résultats de recherche, et qu'il est toujours pertinent.

Bien que la plupart des répondants soutiennent que le programme demeure pertinent (plusieurs affirment même qu'il devrait devenir un programme permanent du CRSH), il existe également une opinion selon laquelle si les paradigmes de recherche autochtone conçus et renforcés par le truchement du programme devenaient plus acceptés et courants, il y aurait avantage à intégrer éventuellement ces formes de recherche autochtone – après au moins plusieurs années encore d'existence d'un programme pilote – aux programmes existants du Conseil, par exemple celui des subventions ordinaires de recherche. Cette

opinion a été exprimée par des répondants au sondage des candidats, des non-candidats et des membres des comités d'évaluation de la pertinence et de sélection. Des membres du personnel du CRSH indiquent que l'intégration à des programmes tels que celui des subventions ordinaires de recherche pourrait constituer un objectif à moyen terme. L'impulsion donnée à une telle intégration viendrait de trois sources : la préoccupation soulevée par la marginalisation de la recherche autochtone; un désir de voir à ce que la communauté de chercheurs dans son ensemble inclue cette vision de la recherche autochtone; enfin, la volonté de démontrer clairement que la recherche autochtone atteint les normes générales d'excellence du CRSH.

On plaide parfois vigoureusement pour les préoccupations soulevées par la marginalisation, bien qu'il s'agisse d'une petite minorité. « Les questions, les pédagogies et les connaissances autochtones sont pratiquement ignorées dans les principales disciplines, ou les disciplines dirigées par les Blancs. Autrement, on nous demande de justifier notre recherche en ignorant de cette façon le manque d'études en cours et les cadres de travail autochtones que nous déployons. Nous ne devrions pas être marginalisés – il ne devrait pas nous incomber non plus de montrer que nous sommes assez intéressants pour les disciplines des Blancs » (personne n'ayant pas présenté de demande d'aide dans le cadre du programme); [traduit de l'anglais] « Je crois que cet argent devrait être redistribué dans les programmes réguliers, où on a la possibilité de bâtir des projets avec les autochtones. Les programmes spécifiques pour chercheurs autochtones créent des ghettos intellectuels, ce qui les marginalisera plus encore et créera une réduction de crédibilité des projets financés par ce programme. Je suis pour la suppression d'un tel programme » (candidat au programme); « Sur le plan politique, le programme conduirait à une marginalisation accrue des Autochtones... c'est-à-dire à l'engendrement d'un ghetto de chercheurs pour les Autochtones, qui, d'autre part, apaise la honte des établissements et de l'État... » (candidat à un autre programme) [traduit de l'anglais] Nous soulignons le fait que les opinions exprimées ci-dessus sont celles d'une minorité pour le moment, mais qu'elles peuvent permettre de prédire la tenue d'un débat futur sur la pertinence de rendre le programme permanent et, en particulier, une réflexion sur l'intégration de la recherche autochtone aux programmes en cours au CRSH.

**Conclusion : Pertinence actuelle du programme pilote Réalités autochtones.** Dans l'ensemble, l'évaluation permet de valider l'analyse et la réponse du CRSH relativement à la nécessité de soutenir le développement des méthodes ou du mode de recherche autochtone par et avec les Autochtones, et les résultats montrent que cette analyse et cette réponse demeurent valables. Selon l'opinion bien arrêtée chez tous les types de participants à l'évaluation (c.-à-d. les candidats, les non-candidats et les membres de comité d'évaluation), le programme est toujours nécessaire et il demeure pertinent. Ils reconnaissent également que la recherche effectuée par le truchement du programme n'a pas encore produit d'effet et qu'il est donc trop tôt pour comprendre parfaitement et évaluer la valeur du programme.

## 4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### 4.1 Conception et prestation du programme

Les résultats de l'évaluation indiquent que, de manière générale, la conception et la prestation du programme pilote Réalités autochtones ont été couronnées de succès. La plupart des données donnent à penser que si le programme était renouvelé, ses caractéristiques de base devraient demeurer essentiellement les mêmes. La distribution des subventions entre le développement et la recherche contribue à la réalisation des objectifs d'établissement de capacité fixés pour le programme, mais il faudra peut-être promouvoir avec plus de vigueur la nécessité de garder les subventions de développement pour les travaux de développement et les chercheurs qui y travaillent, étant donné le caractère multidisciplinaire du programme, et d'encourager les candidats à ne pas forcément demander le montant maximal. Il semble que la description et les objectifs du programme, conjugués au processus de sélection en deux étapes, aient permis de présélectionner les demandes selon le type de recherche autochtone mis en valeur par le programme et de rejeter les demandes incompatibles avec sa vision. L'examen par un Comité d'évaluation de la pertinence demeure critique en ce moment, mais son rôle pourrait diminuer à mesure que le programme évolue et que les chercheurs arrivent à mieux comprendre le paradigme. Les responsables du programme auraient pu utiliser la réaction de manière plus efficace pour soutenir les objectifs d'établissement d'une capacité fixés pour le programme et le développement du domaine, et mieux l'adapter aux besoins de la recherche autochtone.

L'intérêt pour le programme est très satisfaisant du fait qu'il a permis de solliciter de nouvelles activités de recherche de la part de chercheurs dont les travaux cadraient avec les façons de mener des recherches autochtones mises en valeur par le programme, et de décourager presque toutes les demandes de financement qui ne cadraient pas. Le programme a attiré des chercheurs de la plupart des régions du pays, laissant apparaître la distribution globale de la capacité de recherche en sciences humaines. Bien que le centre d'intérêt et la composition des Comités d'évaluation de la pertinence et de sélection aient englobé les trois groupes, la plupart des demandes de subvention de recherche étaient axées sur des communautés de Premières nations, tandis qu'assez peu de demandes se concentraient sur les Métis ou les Inuits. Les domaines d'intérêt qui ont reçu le plus d'aide du programme sont « nouvelles démarches et méthodes d'enquête qui permettront de mieux comprendre la dynamique et l'importance autochtone » et « mobilisation efficace des connaissances au sein des communautés autochtones et d'autres communautés ». Cependant, aucun projet de recherche concernant les « études comparatives internationales » n'a été financé.

Il a fallu surmonter des difficultés pour établir des ententes satisfaisantes avec certains des établissements qui ont participé au programme pilote Réalités autochtones, exigeant l'adaptation mutuelle de la part du CRSH et des établissements. Les exigences du programme relativement à l'établissement de partenariats se sont avérées efficaces pour assurer la réalisation des travaux de recherche de concert avec les communautés autochtones avec et non à leur sujet. Toutefois, les données laissent entendre que sensibilité et souplesse sont nécessaires pour évaluer la façon dont les partenariats cadrent avec le programme.

Malgré le faible degré d'interchangeabilité entre le programme Réalités autochtones et certains des autres programmes du Conseil, les données de l'évaluation indiquent que Réalités autochtones finance en fait des projets de recherche assez différents, dans leur démarche et leur intention, de ceux qui sont financés ailleurs. En effet, l'évaluation permet de conclure que la conception et la prestation du programme

stimulent effectivement le développement de la recherche autochtone dans les limites du paradigme du programme.

## 4.2 Réalisation des objectifs du programme

Dans la mesure où elle peut l'établir – étant donné que nous l'avons effectuée alors que la plupart des projets de recherche étaient encore en cours –, la présente évaluation montre que le programme pilote Réalités autochtones est en voie de réaliser ses objectifs. Voici un résumé des conclusions effectuées en fonction de ces objectifs.

**Des résultats de recherche qui aideront l'élaboration de politiques dans des domaines qui préoccupent les communautés autochtones et d'autres intéressés :** Les avantages possibles pour les communautés sont au centre des projets de recherche financés par le programme et des processus de recherche. L'un des principaux résultats de la présente évaluation se trouve dans le fait que dans bien des cas, la capacité des communautés pour la recherche se développait déjà, et le programme pilote Réalités autochtones présentait une occasion de faire progresser des domaines d'intérêt et des secteurs de préoccupation. Les données de l'évaluation montrent également que les projets de recherche financés sont très engagés dans les communautés autochtones – probablement plus que les projets de recherche à propos des Autochtones qui ne sont pas financés par le programme. Nombre de projets sont fondés sur les besoins et les intérêts des communautés. En outre, on définit et redéfinit le terme « communauté » de diverses façons, appliquant aussi bien les concepts contemporains que traditionnels. Il est prématuré d'affirmer que les résultats de la recherche contribueront effectivement à l'élaboration de politiques, mais les membres de communauté associés aux projets sont de cet avis, et les équipes de recherche ont à cœur de s'assurer que leur communauté en profitera.

**Le leadership et la participation d'Autochtones en recherche, et le progrès de la carrière des chercheurs autochtones en recherche :** Le programme pilote Réalités autochtones se caractérise par l'importance de la participation des Autochtones : 94 p. 100 des projets (ce qui peut être une sous-estimation) associent des chercheurs principaux, des cochercheurs, des collaborateurs ou des partenaires autochtones. Un très grand nombre de subventions ont été octroyées à des chercheurs d'origine autochtone, et les projets prévoyaient associer beaucoup d'étudiants autochtones. Les données de l'évaluation recueillies à ce jour sur les processus de recherche donnent à penser que la capacité des chercheurs et des étudiants autochtones et non autochtones commence à s'établir dans le domaine de la recherche autochtone, dans le mode de recherche que le programme vise à soutenir, et qu'elle fait progresser la capacité à aborder et à négocier les différences entre les principaux courants de la recherche et la recherche autochtone. Nous avons également remarqué un accroissement de la capacité de recherche des membres du personnel des établissements en ce qui concerne la multiplication des liens et l'élimination du cloisonnement des disciplines, renforçant ainsi un axe multidisciplinaire de réflexion et d'analyse. L'avenir dira si la participation à ces travaux a contribué à l'avancement professionnel, mais pour certains, la visibilité et la légitimité ont été rehaussées au sein de leur établissement et dans leur discipline.

**D'importantes possibilités de formation en recherche pour les étudiants autochtones.** Bien que les responsables des projets de la dernière ronde de concours n'aient pas encore commencé à embaucher des étudiants, les projets des concours des deux premières années semblent employer, dans des rôles variés, un grand nombre d'étudiants autochtones, voire jusqu'à près de 500 au total. Les études de cas démontrent que l'expérience qu'ont acquise ces étudiants a effectivement été importante. De manière

générale, en fait, il était difficile de séparer l'expérience des assistants de recherche étudiants de celle des autres participants, en raison de la valeur particulière accordée à leur rôle dans l'acquisition et la conservation du savoir. Les étudiants ont également développé un sens critique, notamment celui de pouvoir évaluer de façon éclairée les méthodes et les méthodologies de recherche du point de vue des Autochtones. L'intégration à l'enseignement et aux programmes d'études des connaissances générées grâce au programme contribue à accroître la sensibilisation et les aptitudes des étudiants autochtones et non autochtones pour la recherche autochtone.

**L'établissement de nouveaux partenariats efficaces entre chercheurs autochtones et non autochtones** : Le programme a permis de mobiliser un grand nombre de partenaires dans un large éventail de secteurs. Les projets financés donnent souvent lieu à des partenariats entre chercheurs autochtones et non autochtones, partenariats parfois nouveaux et très prometteurs. Toutefois, certaines personnes ont soulevé des questions à propos du message sous-jacent qu'envoie cette exigence du programme et selon lequel les projets financés doivent permettre de construire un pont entre systèmes de connaissance autochtones et non autochtones. Le problème ici est que les objectifs du programme exigent l'établissement de liens entre systèmes de connaissance autochtones et non autochtones. Certains chercheurs autochtones souhaitent que le programme se concentre sur la conception de systèmes de connaissance autochtones indépendants, ne voyant *a priori* aucun besoin d'établir de liens. En d'autres termes, on peut considérer que le programme, paradoxalement, sape la légitimité du milieu universitaire autochtone en exigeant qu'on le présente dans la langue du monde conventionnel, tandis que les chercheurs « ordinaires » des programmes « ordinaires » ne sont pas tenus d'établir de tels liens.

**Une meilleure compréhension des modes d'organisation de la recherche par et avec des chercheurs et des communautés autochtones** : L'un des principaux résultats de la présente évaluation se trouve dans le fait que dans bien des cas, la capacité des communautés pour la recherche se développait déjà, et le programme pilote Réalités autochtones présentait une occasion de faire le progresser. Les processus de recherche suivis dans les projets financés permettent l'établissement et le renforcement de relations au sein des communautés et avec les établissements de recherche. Le programme contribue au remplacement des méthodes de recherche irrespectueuses que subissent parfois les communautés autochtones par des méthodes respectueuses et avantageuses, et permet d'aménager des espaces pour la reconnaissance des questions d'influence et de privilège dans les relations entre monde universitaire et communautés. Nous avons constaté l'incidence positive du programme pilote Réalités autochtones sur l'accroissement de la capacité en recherche autochtone grâce à une meilleure organisation et à une meilleure infrastructure dans les établissements plus petits, les organismes non universitaires et au sein du Conseil lui-même, bien qu'il n'ait pas mis en œuvre certaines des mesures organisationnelles proposées. Les participants ont beaucoup appris sur le travail avec des organismes non universitaires et autochtones, et le Conseil a mis en place des politiques et des mécanismes à l'appui de ses nouvelles connaissances. Toutefois, il reste beaucoup à apprendre, notamment sur l'interface entre l'admissibilité des établissements du point de vue du CRSH et de la capacité de recherche organisationnelle du point de vue des organismes autochtones et non universitaires. Le Conseil sera peut-être encouragé à réfléchir à la capacité dont il a besoin pour maintenir son engagement envers la démarche et les mécanismes élaborés dans le cadre de ce programme pilote.

**Une meilleure compréhension des relations entre peuples autochtones et non autochtones, de même qu'entre leurs traditions intellectuelles et culturelles respectives** : Les données de l'évaluation se rapportant à la mise en prise du savoir autochtone ont indiqué plusieurs moyens que le programme utilise pour produire de nouvelles connaissances sur ces relations, fondées sur le dialogue et

l'établissement de relations entre systèmes de connaissance. Puisque les projets de recherche suivent leur cours, les équipes de projet n'ont pas encore communiqué ces connaissances dans la plupart des cas. Un suivi de la mobilisation des connaissances ces prochaines années permettra une réflexion et une évaluation critique sur la contribution du programme.

**Accroissement de la sensibilisation et de la reconnaissance des besoins, des valeurs, du savoir, de l'expérience et de l'apport des peuples autochtones, au Canada comme à l'étranger :** Encore une fois, il est peut-être trop tôt pour affirmer avec assurance que le programme, à l'extérieur des groupes directement intéressés par les travaux de recherche en cours, a permis d'accroître la sensibilisation et la reconnaissance des besoins, des valeurs, du savoir, de l'expérience et de l'apport des peuples autochtones (exception faite des peuples autochtones étrangers que le programme, dans son application, a exclus). On ne peut pas nier que le programme contribue à mettre en valeur le savoir et l'expérience autochtones, par le truchement de projets qui n'auraient probablement pas été financés par d'autres sources. En empruntant plusieurs voies de dialogue et d'établissement de relations entre systèmes de connaissance et disciplines, le programme pilote Réalités autochtones améliore la mobilisation du savoir autochtone.

#### 4.3 Pertinence générale

L'évaluation a permis d'évaluer l'analyse et la réponse du CRSH relativement au besoin de concevoir les méthodes ou le mode de recherche autochtone employé par et avec les peuples autochtones, et les résultats montrent que son analyse et sa réponse demeurent effectivement valables. Tous les types de participants à l'évaluation (c.-à-d. les candidats, les personnes n'ayant pas présenté de demande d'aide et les membres de comité d'évaluation) s'entendent grandement pour dire que le programme est toujours nécessaire et qu'il demeure d'actualité. Les résultats sur l'atteinte des objectifs, en particulier sur le fait que le programme a réussi à aménager et à légitimer un espace pour la recherche autochtone et à stimuler le développement de la capacité de recherche pour que cet espace puisse grandir, montrent que le programme pilote Réalités autochtones a été un moyen valable de réaliser la vision collective élaborée dans le dialogue du début. On reconnaît également que la recherche effectuée dans le cadre du programme n'a pas encore produit son effet et qu'il est par conséquent trop tôt pour comprendre et évaluer parfaitement la valeur du programme. En outre, les résultats indiquent que le programme est conforme aux principaux éléments du Plan stratégique du CRSH, en particulier à ses objectifs : de renouveler et de mettre au point des programmes en mettant en valeur la base diversifiée de connaissances; de mettre l'accent sur les études supérieures; d'établir une capacité communautaire; de réaliser de nouveaux programmes et de nouvelles démarches en mobilisant les connaissances afin d'en accroître l'incidence; d'établir des liens avec le monde; enfin, de réaliser des outils de recherche pour le XXI<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>.

#### 4.4 Thèmes émergeant des travaux du Comité de gardiens du savoir et recommandations

##### *L'œil de l'aigle*

Dans leurs discussions et leurs délibérations, les gardiens du savoir nous disent qu'il faut comprendre les questions et les idées, comme celles qui sont abordées par le programme Réalités autochtones, d'un point de vue global – du point de vue de l'aigle. Ils disent que ce regard, du haut du ciel, nous assure de

<sup>30</sup> [http://www.sshrc.ca/web/about/publications/strategic\\_plan\\_f.pdf](http://www.sshrc.ca/web/about/publications/strategic_plan_f.pdf)



comprendre l'unité des Peuples autochtones, les relations entre toutes les communautés et tous les peuples, ainsi que les problèmes et les actions dans leur contexte le plus large possible.

### *Avantages du partage et de l'enseignement des connaissances*

Le message des gardiens du savoir comporte un second élément selon lequel les efforts du CRSH devraient servir à veiller à ce que les projets de recherche financés profitent aux communautés autochtones, en leur apportant conseils et connaissance, leur permettant de mieux comprendre comment retrouver leur fierté et les encourageant dans ce sens. Ils insistent sur le fait que l'amélioration de l'éducation est la solution, et l'encouragement d'un plus grand nombre d'étudiants autochtones à fréquenter le collège et l'université les aidera à trouver leur rêve et à le réaliser. Ils mentionnent également le besoin de prendre en compte et de nourrir le point de vue des enfants – leur vision et leurs espoirs –, ce qui profiterait aux Autochtones et à la société canadienne dans son ensemble.

Les gardiens du savoir affirment que la recherche est un outil extraordinaire et que la diffusion des résultats est une question essentielle pour leurs communautés. Il est particulièrement important qu'il parvienne aux jeunes générations. Il convient d'étudier plus à fond les occasions de sensibiliser les communautés autochtones, surtout celles qui sont isolées et les réserves. Les gardiens du savoir manifestent un vif intérêt pour la présentation à un public élargi des résultats de la recherche dans des formats accessibles tels que le documentaire ou la vidéo, afin de pouvoir communiquer les résultats de la recherche effectuée à très grande échelle. Ils invoquent également le besoin réel de communiquer les résultats de la recherche effectuée à grande échelle, pas seulement dans les communautés intéressées directement par les projets. Ils attirent l'attention sur le fait que le CRSH devrait songer à mobiliser les connaissances dans le contexte du programme Réalités autochtones, utilisant les connaissances et les mettant à la disposition des communautés autochtones et non autochtones.

Dans le cadre de leur discussion, les gardiens du savoir indiquent que beaucoup de gens qui pourraient s'intéresser au programme ne savent pas que celui-ci existe et que les chercheurs ne suivant pas les principaux courants de la recherche se heurtent encore à nombre de barrières. Ils suggèrent l'élaboration d'une base de données de chercheurs autochtones et de projets de recherche financés que l'on mettrait à la portée des chercheurs autochtones et non autochtones. Elle pourrait servir à communiquer de l'information sur les occasions de financement de projets de recherche à d'autres personnes, telles que d'éventuels candidats, partenaires et utilisateurs des résultats de recherche. On pourrait également accroître la sensibilisation par le biais d'une reconnaissance ou d'une remise de prix, en mettant l'accent sur les jeunes.

Puisque nombre d'ainés sont décédés ces dernières années, les gardiens du savoir insistent sur l'urgence d'enregistrer et de partager les connaissances traditionnelles de manière respectueuse des dimensions spirituelles de l'apprentissage et de la création de savoir. À leur avis, il est essentiel d'incorporer les connaissances aux programmes d'études. Il faut partager ces outils avec la jeune génération pour établir un savoir et transférer des connaissances, afin qu'elle puisse conduire son peuple plus loin, pour les sept prochaines générations. Le développement ou l'établissement de la capacité des jeunes autochtones devrait débiter aussi tôt qu'à l'école secondaire, en leur offrant des possibilités, comme un programme de sensibilisation à la recherche et à la formation, et en leur présentant des équipes de chercheurs et des activités connexes. Les communautés autochtones de partout au Canada, confrontées à des problèmes et à des enjeux sérieux pour le bien-être des jeunes autochtones, considèrent que cette mesure est une priorité. D'après l'expérience de chacun des membres du Comité, de telles initiatives inciteraient fortement

les jeunes étudiants autochtones à découvrir leur propre origine autochtone et à poursuivre des études postsecondaires. Les gardiens du savoir recommandent donc que l'on encourage fortement quiconque faisant des recherches sur la culture autochtone à élaborer un programme d'études et à le mettre à la portée immédiate des communautés autochtones et non autochtones.

### ***Autochtones effectuant de la recherche***

Les gardiens du savoir appuient vivement l'idée que le programme devrait encourager les Autochtones à mener des recherches. En outre, les chercheurs et les professeurs autochtones devraient devenir des modèles de comportement pour les jeunes Autochtones, n'oubliant pas qu'il faut soutenir les connaissances traditionnelles et qu'on n'a jamais fini d'apprendre. Ils s'accordent pour reconnaître qu'il faut encourager plus d'Autochtones à suivre une formation de chercheur afin qu'ils puissent mener eux-mêmes des recherches sur la culture et les modes de vie autochtones. Une telle démarche aiderait à obtenir le respect des valeurs et des cultures autochtones, à alimenter un sentiment de fierté et de confiance et enfin à améliorer l'image de soi.

Ils précisent également que les processus du CRSH dressent des obstacles sur le chemin des Autochtones quant à l'accès aux fonds de subventions. Le processus de demande ne prend pas en compte et ne valorise pas la connaissance personnelle des langues et des usages traditionnels. Les gardiens du savoir suggèrent au CRSH d'intégrer des critères qui permettraient d'évaluer ce qu'on attend des chercheurs autochtones.

### ***Sensibilisation et apprentissage des non-Autochtones***

Les gardiens du savoir constatent un intérêt grandissant envers l'incorporation des connaissances traditionnelles aux politiques et aux décisions et que cette démarche représente une occasion extraordinaire de faire valoir les connaissances traditionnelles dans différentes parties du Canada et du monde. Il est important que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens fassent grand cas de la compréhension de la culture des peuples autochtones, ce qui laisse entendre, pour les gardiens du savoir, l'inclusion d'une dimension de sensibilisation dans les efforts éducatifs liés aux connaissances autochtones. Ils soulignent qu'il est important que les Canadiennes et les Canadiens s'initient aux enseignements autochtones aujourd'hui et que les connaissances traditionnelles profitent autant au gouvernement et au public qu'aux communautés autochtones.

### ***Spiritualité – Environnement<sup>31</sup>***

Les gardiens du savoir nous apprennent également que la spiritualité et, en particulier, le rapport à la terre, aux ancêtres et à la connaissance approfondie de soi, fait partie intégrante de l'approche autochtone de la recherche et de la connaissance. Il est crucial pour une approche holistique de l'apprentissage et de la création de connaissances d'aménager un espace afin d'explorer les dimensions physique, affective, intellectuelle et spirituelle du savoir et de reconnaître le savoir qui réside dans chaque personne, et il convient d'en tenir compte chaque fois que l'on prend des mesures.

---

<sup>31</sup> Les renseignements supplémentaires destinés à la présente sous-section sont tirés du discours d'ouverture du D<sup>r</sup> Marlene Brant Castellano intitulé « Inclusion, Partnership, Transformation Responses to Diversity in Community-University Relations », prononcé dans le cadre de l'exposition Community-University (CU Expo), à l'Université de Victoria, le 5 mai 2008.

## Recommandations

En se fondant sur les résultats de l'évaluation et les travaux du Comité de gardiens du savoir, nous formulons les recommandations suivantes à l'intention du programme pilote Réalités autochtones :

1. **Reconduction du programme existant, accompagnée de changements mineurs dans sa conception et sa prestation**
  - 1.1 Les résultats de l'évaluation favorisent manifestement la reprise d'un programme en recherche autochtone, dans l'esprit du programme en vigueur.
  - 1.2 Il y aurait lieu de conserver la plupart des caractéristiques du programme, y compris le processus de sélection en deux étapes, la composition des comités d'évaluation et la distribution des subventions entre le développement et la recherche. Toutefois :
    - les communications concernant le programme devraient souligner que tous les montants de subvention demandés sont admissibles dans la catégorie des subventions de recherche;
    - le processus de sélection devrait permettre de réserver les subventions de développement pour les travaux qui ont vraiment une mission de développement (même si les demandes sont celles de chercheurs bien établis, elles doivent représenter un développement de la capacité en recherche autochtone);
    - il convient d'améliorer le processus de sélection afin de permettre des réactions supplémentaires et personnalisées sur le développement de la capacité destinée aux candidats reçus et non reçus.
  - 1.3 Il convient de poursuivre la réflexion et la mise au point relatives aux critères d'admissibilité des établissements concernant les organismes non universitaires et, notamment, les organismes autochtones, afin qu'il soit plus facile de négocier des conditions convenables aux parties pour l'établissement de partenariats. Ce travail pourrait puiser dans les leçons et les occasions fournies par d'autres programmes du CRSH, y compris les ARUC et le Programme de développement de la recherche sur le Nord.
  - 1.4 Bien que, de manière générale, ils aient très bien réussi à assurer la réalisation des objectifs du programme dans les projets retenus, il faut modifier les formulaires de demande et les exigences relatives aux curriculum vitæ, les critères d'évaluation et la démarche des comités de sélection afin de permettre plus de souplesse et d'inclusivité dans deux domaines : les types de partenariat présumés admissibles et les types de connaissance, d'expérience de recherche et d'autres expériences (comme le travail avec des aînés) que le CRSH et les pairs chargés de l'évaluation estiment valables.
  - 1.5 Il faut, dans une certaine mesure, assouplir et préciser les objectifs du programme dans deux domaines. D'abord, nous recommandons que l'exigence selon laquelle les projets financés doivent construire un pont entre la recherche autochtone et la recherche non autochtone soit assouplie afin de permettre un équilibre entre le désir de favoriser un dialogue entre les types d'apprentissage autochtone et non autochtone, et le besoin d'aménager un espace pour l'avancement des connaissances autochtones grâce à ses propres paradigmes. La mise en œuvre de cette recommandation assurera la prise en compte des connaissances autochtones dans leurs propres

termes et le respect des moyens de protection du savoir sacré. De plus, il faut préciser les intentions du programme à l'égard de la recherche portant sur des peuples autochtones non canadiens.

- 1.6 Il est difficile de formuler une recommandation sur l'importance du budget du programme, mais il semble vraisemblable qu'il faudra peut-être accroître les niveaux de financement à mesure que la sensibilisation au programme et la capacité de la recherche autochtone augmentent, afin de tenir compte de la croissance de la capacité en recherche autochtone au Canada.
- 1.7 Il faut poursuivre l'évaluation continue de la performance du programme pilote Réalités autochtones, dans le souci de pouvoir enregistrer les résultats des améliorations à la conception et à la prestation du programme qui sont proposées ci-dessus. De surcroît, il faut procéder à une évaluation sommative afin d'évaluer les résultats obtenus à plus long terme en matière de développement de la capacité, de production des connaissances et de mobilisation des connaissances.

## 2. **Élaboration d'une stratégie pour la recherche autochtone**

- 2.1 À la suite des idées formulées dans les premiers documents de discussion, le Conseil devrait envisager de formuler une stratégie pour la recherche autochtone plus claire, incluant le programme Réalités autochtones et étendant sa portée. Cette stratégie devrait inclure une ouverture et des liens entre d'autres programmes du CRSH et Réalités autochtones afin qu'ils puissent ensuite s'entremêler dans l'ensemble de sa mission.
  - a) La stratégie pour la recherche autochtone pourrait présenter un volet préparatoire à la rédaction de la proposition portant sur le développement de la capacité, offrant des communications et un service de diffusion ciblés ainsi qu'un appui aux candidats éventuels.
  - b) La stratégie devrait maintenir une place centrale pour les étudiants, notamment les étudiants autochtones. Il conviendrait d'élaborer des mesures de soutien et d'incitation supplémentaires afin d'assurer une participation générale des étudiants autochtones au programme, en particulier des stratégies pour mettre en prise et en valeur la contribution des étudiants du premier cycle et du collégial, des élèves du secondaire et des apprenants de tous les âges. Il faut également songer à d'autres mesures de soutien, telles que des bourses d'études et des bourses de recherche se rattachant au programme de subventions de recherche et y étant intégrées. Tout aussi important, il y aurait lieu de concevoir des mesures, peut-être en revoyant les exigences du programme, pour assurer un soutien et un mentorat aux étudiants autochtones confrontés à des barrières et à des difficultés systémiques.
  - c) Cette stratégie devrait accorder une attention particulière au partage des connaissances acquises par la recherche autochtone qui profiterait non seulement aux communautés touchées directement par les projets financés, mais aussi à d'autres communautés autochtones et non autochtones. Le CRSH pourrait envisager, par exemple, des initiatives spéciales en matière de mobilisation des connaissances, peut-être en partenariat, afin de permettre qu'on honore et partage les réalisations en recherche dans le cadre du programme, et de permettre un dialogue permanent au sujet des progrès réalisés relativement aux voies d'apprentissage. Il faudrait les comprendre dans le cadre de l'engagement permanent du Conseil envers le dialogue avec la communauté des chercheurs

qui s'intéressent aux Autochtones, pour que les résultats de la mobilisation des connaissances puissent contribuer à la planification future.

- d) À plus long terme, le CRSH devrait tirer les leçons de la présente évaluation de même que des évaluations futures du programme en envisageant l'intégration de la recherche autochtone aux autres programmes de subventions de recherche. Une telle intégration supposerait des changements à la culture organisationnelle du CRSH et un développement important de la capacité du personnel et des comités d'évaluation par les pairs. Le Conseil devrait utiliser les évaluations présente et futures du programme pilote Réalités autochtones comme moyen de faire valoir un tel changement organisationnel.

« Nous devons commencer à penser plus loin, à 100 ans plus tard, sur sept générations. Si nous avons grandi dans l'amour et la prévoyance, alors il y a toujours un début. Si nous avons grandi dans la foi, alors tout est possible. » *Membre du Comité de gardiens du savoir s'adressant aux autres membres et au CRSH*  
Le 28 avril 2008.



*Roches de rivière : Résultat d'un processus naturel par lequel des visions du monde se heurtent à mesure que de nouvelles roches tombent dans les eaux troubles des rivières au printemps et se polissent ainsi la surface les unes les autres – un processus d'influence mutuelle à long terme – grâce aux études de cas 2 et 4.*

## ANNEXE 1 : MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'ÉVALUATION

### *Aîné de la communauté autochtone :*

Peter Decontie, gardien du feu des Kitigan Zibi de la Première nation Anishinabeg

### *Représentants de la communauté :*

Marlene Brant Castellano, territoire Tyendingaga (présidente du groupe *ad hoc*, Mohawk)

Larry Chartrand, Université d'Ottawa (membre du comité; Métis)

Gordon Christie, Université de la Colombie-Britannique (membre du comité; détenteur d'une subvention; Inuit)

Verna Kirkness, Nation Cri de Fisher River (présidente du comité; Cri de Fisher River)

David Newhouse (membre de la Table ronde nationale; titulaire de la chaire d'études autochtones à Trent; Onondoga)

François Trudel, ancien directeur, CIÉRA, Université Laval (détenteur d'une subvention)

Gail Valaskakis, présidente du Comité de sélection Réalités autochtones en 2004 et en 2006, Bande Lac du Flambeau des Chippewa du lac Supérieur

### *Représentants du CRSH :*

Courtney Amo, agente d'évaluation et de rendement (gestionnaire de projet), Division du rendement organisationnel et de l'évaluation

Jocelyne Manseau-Mandeville – directrice intérimaire, Rendement organisationnel et évaluation (observatrice)

Michael Bazant, assistant de recherche étudiant, Division du rendement organisationnel et d'évaluation

Walid Hammoud, agent d'évaluation et de rendement, Division du rendement organisationnel et d'évaluation

Jessica Hogue, assistante d'évaluation et de recherche, Division du rendement organisationnel et d'évaluation

Nicole Michaud, agente d'évaluation et de rendement, Division du rendement organisationnel et d'évaluation

Craig McNaughton, directeur adjoint intérimaire, Programmes stratégiques et initiatives conjointes

Laurent Messier, agente de programme, programmes stratégiques et des initiatives conjointes, responsable du programme Réalités autochtones

David Moorman, conseiller principal des politiques, Politiques et planification

Keren Rice, directrice, département des études autochtones à l'Université de Toronto (ancienne membre du Conseil d'administration)

Marc Fonda, ancien directeur intérimaire, Programmes stratégiques et initiatives conjointes (observateur)

Murielle Gagnon, directrice, Programmes stratégiques et initiatives conjointes (observatrice) Wayne

MacDonald, directeur, Division du rendement organisationnel et d'évaluation (observateur) Gisèle

Yasmeen, vice-présidente des partenariats (observateur)

## ANNEXE 2 – OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

## 1. Evaluation of SSHRC's Aboriginal Research Pilot Program : Case study interview guides

*This interview is part of the evaluation of SSHRC's Aboriginal Research Pilot Program. SSHRC is doing this evaluation to see whether the program has been successful so far, from the point of view of all those who have been involved in it. Your responses will be confidential.*

### A. Principal and co-investigators

1. To begin, can you describe the project and your role in it?
2. What has been your experience in the project so far – how are you finding it, in general?
3. How is this project responding to or working with the interests and needs of its community?
4. How has this community been involved in the project?

Has it been, and how has it been, involved in :

- research planning
- execution
- analysis
- interpretation
- application
- mobilization

5. How is the research you are doing engaging with indigenous or Aboriginal knowledge?
6. What relationships are being built in the research – between people, between ideas, between knowledge systems? How are these relationships being built?

What are the challenges of doing this? What successes or advances have you had so far?

7. How is the way the research is being done different from a mainstream approach to research in this area?
8. Would you say that this research is building links between Aboriginal and non-Aboriginal knowledge systems? If so, how? Can you give some examples integration of indigenous and non-indigenous research paradigms? If not, why not?
9. Is this research having an impact on research methods – yours or others'? If so, can you give some examples? What differences is this making to the knowledge being generated through the research? If not, why not?
10. Do you think that this research is contributing to changing the way Aboriginal research is seen in your research area? If so how? If not, why not?



Specifically, do you think that it is contributing to greater recognition of the value of Aboriginal research in the mainstream research context? If so, how? Can you give examples of how it has changed teaching and research in your research domain?

11. Do you think that being involved in this project is contributing to the community's capacity to be involved in research? If so, how? If not, why not?
12. What ways have been put in place to ensure that the community will benefit from the research?
13. Is this project, overall, helping to develop capacity for Aboriginal research? If not, why not? If yes, for whom, and how?
14. Has participating in the research project contributed to your research capacity? If not, why not? If yes, in what ways?  
  
If yes, would you have been able to get this benefit in other ways? If so, how? If not, why not?
15. Do you think participating in the project has had, or will have, any impact on your research career? How?
16. Overall, how well do you think the Aboriginal Research Program has succeeded in responding to the interests of Aboriginal communities and scholars?
17. Overall, do you think that there is continued need for the Aboriginal Research Pilot Program? Why or why not? Could other programs support your work in this area just as well?

**Evaluation of SSHRC's Aboriginal Research Pilot Program :  
Case study interview guides**

*This interview is part of the evaluation of SSHRC's Aboriginal Research Pilot Program. SSHRC is doing this evaluation to see whether the program has been successful so far, from the point of view of all those who have been involved in it. Your responses will be confidential.*

**B. Students, research assistants and fellows (to be adapted depending on level)**

1. To begin, can you describe the project and your role in it?
2. What has been your experience in the project so far – how are you finding it, in general?
3. How is this project responding to or working with the interests and needs of its community?
4. How is the research you are doing engaging with indigenous or Aboriginal knowledge?
5. What relationships are being built in the research – between people, between ideas, between knowledge systems? How are these relationships being built?  
  
What are the challenges of doing this? What successes or advances have you had so far?
6. How is the way the research is being done different from a mainstream approach to research in this area?
7. Would you say that this research is building links between Aboriginal and non-Aboriginal knowledge systems? If so, how? Can you give some examples integration of indigenous and non-indigenous research paradigms? If not, why not?
8. Is this research having an impact on research methods – yours or others'? If so, can you give some examples? What differences is this making to the knowledge being generated through the research? If not, why not?
9. Do you think that being involved in this project is contributing to the community's capacity to be involved in research? If so, how? If not, why not?
10. What ways have been put in place to ensure that the community will benefit from the research?
12. Is this project, overall, helping to develop capacity for Aboriginal research? If not, why not? If yes, for whom, and how?
13. Has participating in the research project contributed to your research capacity? If not, why not? If yes, in what ways?  
  
If yes, would you have been able to get this benefit in other ways? If so, how? If not, why not?

14. Do you think participating in the project has had, or will have, any impact on your future career?  
How?
15. Overall, do you think that there is continued need for the Aboriginal Research Pilot Program? Why or why not?

## Evaluation of SSHRC's Aboriginal Research Pilot Program: Case study interview guides

*This interview is part of the evaluation of SSHRC's Aboriginal Research Pilot Program. SSHRC is doing this evaluation to see whether the program has been successful so far, from the point of view of all those who have been involved in it. Your responses will be confidential.*

### **C. Collaborators and community partners**

1. To begin, can you describe the project and your role in it?
2. What has been your experience in the project so far – how are you finding it, in general?
3. How is this project responding to or working with the interests and needs of its community?
4. How has this community been involved in the project?

Has it been, and how has it been, involved in :

- research planning
- execution
- analysis
- interpretation
- application
- mobilization

5. What is your view of the partnerships that are being developed through this research project?
6. How is the way the research is being done different from other research projects you have seen going on in your community?
7. Would you say that this research is building links between Aboriginal and non-Aboriginal knowledge systems? If so, how? Can you give some examples integration of indigenous and non-indigenous research paradigms? If not, why not?
8. Do you think that this research is contributing to changing the way research is seen in your community?
9. Do you think that being involved in this project is contributing to the community's interest in being involved in research? If so, how? If not, why not?
10. Has your community been able to engage with the research teams and ensure that they use appropriate, respectful research practices?
11. What ways have been put in place to ensure that the community will benefit from : a) having the research project be conducted with it, b) the research findings? How do you think your community will benefit from this research?

12. Overall, how well do you think the Aboriginal Research Program has succeeded in responding to the interests of Aboriginal communities and scholars?
13. Overall, do you think that there is continued need for the Aboriginal Research Pilot Program? Why or why not?

## Evaluation of SSHRC's Aboriginal Research Pilot Program: Case study interview guides

*This interview is part of the evaluation of SSHRC's Aboriginal Research Pilot Program. SSHRC is doing this evaluation to see whether the program has been successful so far, from the point of view of all those who have been involved in it. Your responses will be confidential.*

### D. Representative of the institution hosting the grant.

1. To begin, can you describe the project and your role in it?
2. What has been your experience in the project so far – how are you finding it, in general?
3. How is this project responding to or working with the interests and needs of its community?
4. How is the way the research is being done different from a mainstream approach to research in this area?
5. What is your view of the partnerships that are being developed through this research project?
6. Has your organization been able to set up partnership arrangements that are acceptable to you, to the research partners, and to SSHRC?
7. Do you feel that Aboriginal Research Program is contributing to a better organizational capacity for Aboriginal research, in your organization and the other organizations involved? If so, how? If not, why not?
8. Do you feel that Aboriginal Research Program is contributing to a better infrastructure for Aboriginal research, in your organization and the other organizations involved? If so, how? If not, why not?
9. Do you think that this research is contributing to changing the way Aboriginal research is seen in your organization? If so how? If not, why not?  
  
Specifically, do you think that it is contributing to greater recognition of the value of Aboriginal research in the mainstream research context? If so, how? Can you give examples of how it has changed teaching and research in your organization?
10. Overall, how well do you think the Aboriginal Research Program has succeeded in responding to the interests of Aboriginal communities and scholars?
11. Overall, do you think that there is continued need for the Aboriginal Research Pilot Program? Why or why not?

2.

File Review: Structured template

*Note: the file review was entered into an Excel spreadsheet of which this is a mockup.*

File number	Applicant name	No. in team	Focus : FN, Métis, Inuit, non- status- other	Aboriginal origin : 0 = not clear or not stated, 1 = yes, 2 Non- Aboriginal			Students	
				PI	Co-applicants	Collaborators	Total no.	No. Aboriginal
1					1. 2. 3. 4. .....	1. 2. 3. 4. ...		
2								
.....								
259								

### 3. Evaluation of SSHRC's Aboriginal Research Pilot Program : Interview guide for program applicants

*Hello! This interview is part of the evaluation of SSHRC's Aboriginal Research Pilot Program. SSHRC is doing this evaluation to see whether the program has been successful so far, from the point of view of all those who have been involved in it. You applied to this program in (year(s)) and we would like your opinion on some aspects of the program. Your responses will be confidential.*

1. Why did you decide to submit a proposal to this particular program?
2. Had you previously submitted this proposal to another competition at SSHRC or another granting agency?  
 No.  
 Yes. If so, where?
2. Did you consider submitting your proposal to other granting programs or agencies?  
 No.  
 Yes. If so, why?
3. Were any of the following a factor in your decision to submit your proposal to the Aboriginal Research Pilot Program?  

<input type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes	Fit of my research with the themes
<input type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes	The experience and qualifications of me and my co-applicants
<input type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes	Size of the grants offered
<input type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes	Duration of the grants offered
<input type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes	Fit of my research with the ways of doing Aboriginal research being promoted by the program
<input type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes	Program seemed to be targeting researchers of Aboriginal origin
<input type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes	Expected involvement of Aboriginal students in my project
<input type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes	Other reasons : _____
4. After the proposal was reviewed, did you receive feedback from the Review Committees? What did you think of the feedback you received?  
  
*(If applied to more than one year, ask for each year feedback was received).*
5. Did you re-submit this grant proposal after this?  
 No.  
 Yes. If so, where?
6. Overall, do you think that there is continued need for the Aboriginal Research Pilot Program?  
 No. Why not?  
 Yes, but with changes. Which changes?  
 Yes, as is. Why?



## Évaluation du Programme pilote de recherche sur les réalités autochtones du CRSHC : Guide d'entrevue pour les postulants au programme

*Bonjour! Cette entrevue fait partie de l'évaluation du Programme pilote de recherche sur les Autochtones du CRSCH. Le Conseil procède à cette évaluation afin que tous les participants puissent déterminer si le programme a porté fruit jusqu'ici. Vous avez soumis une proposition de recherche à ce programme en (année(s)), et nous aimerions connaître votre opinion sur certains de ses aspects. Toutes vos réponses seront à titre confidentiel.*

1. Qu'est-ce qui vous a incité à soumettre une proposition à ce programme en particulier?
2. Aviez-vous déjà soumis cette proposition à un autre concours du CRSHC ou d'un autre organisme subventionnaire?
  - Non.
  - Oui. Si oui, à quel( s) programme?
2. Avez-vous songé à soumettre votre proposition à d'autres programmes ou organismes subventionnaires?
  - Non.
  - Oui. Pourquoi?
3. Est-ce qu'un ou plusieurs facteurs, énumérés ci-dessous, ont joué un rôle dans votre décision de soumettre une proposition au Programme pilote de recherche sur les réalités autochtones?

<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	La concordance de mes recherches avec les thèmes
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Mon expérience et mes compétences ainsi que celles de mes cochercheurs
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Le montant de subvention offert
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	La durée des subventions offerte
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	La concordance de ma recherche avec les façons de conduire de la recherche autochtone promues par le programme
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Le programme semblait cibler des chercheurs d'origine autochtone
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	La participation prévue des étudiants autochtones dans mon projet
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Autres raisons : _____
4. Après l'examen de votre proposition, avez-vous reçu une rétroaction des Comités d'examen?  
Qu'avez-vous pensé de cette rétroaction?  
  
*(si la personne a soumis plus d'une fois, demander pour chaque année de soumission)*
5. Avez-vous ensuite resoumis cette proposition de subvention?
  - Non.
  - Oui. Où?

6. En général, pensez-vous qu'il y existe un besoin continu du Programme pilote de recherche sur les réalités autochtones?

- Non. Pourquoi?
- Oui, mais avec des changements : lesquels?
- Oui, tel quel. Pourquoi?

**4. Evaluation of SSHRC's Aboriginal Research Pilot Program:  
E-mail survey of other program applicants**

*This survey is part of the evaluation of SSHRC's Aboriginal Research Pilot Program. SSHRC is doing this evaluation to see whether the program has been successful so far. According to a keyword search of SSHRC files, you applied for a (program name) grant in (year) a related research area. We would like to know why you chose to not submit to the Aboriginal Research Pilot Program. Your responses will be confidential.*

1. Did you consider submitting your proposal to the Aboriginal Research Pilot Program?
- Yes  
 No
2. Were any of the following a factor in your decision NOT to submit your proposal to the Aboriginal Research Pilot Program?
- |                             |                              |   |
|-----------------------------|------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> No | <input type="checkbox"/> Yes | Was not aware it existed  |
| <input type="checkbox"/> No | <input type="checkbox"/> Yes | Fit of my research with the themes  |
| <input type="checkbox"/> No | <input type="checkbox"/> Yes | Was seeking workshop, not research grant, funding   |
| <input type="checkbox"/> No | <input type="checkbox"/> Yes | The experience and qualifications of me and my co-applicants                                |
| <input type="checkbox"/> No | <input type="checkbox"/> Yes | Size of the grants offered  |
| <input type="checkbox"/> No | <input type="checkbox"/> Yes | Duration of the grants offered  |
| <input type="checkbox"/> No | <input type="checkbox"/> Yes | Fit of my research with the ways of doing Aboriginal research being promoted by the program |
| <input type="checkbox"/> No | <input type="checkbox"/> Yes | Program was targeting researchers of Aboriginal origin                                      |
| <input type="checkbox"/> No | <input type="checkbox"/> Yes | Expected involvement of Aboriginal students   |
| <input type="checkbox"/> No | <input type="checkbox"/> Yes | Relative prestige of the programs available   |
| <input type="checkbox"/> No | <input type="checkbox"/> Yes | Other reasons : _____   |
3. Were you a co-applicant on any other proposals submitted to the Aboriginal Research Pilot Program?
- Yes  
 No  
 Not sure
4. Overall, do you think that there is continued need for the Aboriginal Research Pilot Program?
- No. Why not?  
 Yes. Why?

**Évaluation du Programme pilote de recherche du CRSH – Réalités autochtones :**  
**Sondage par courriel - postulants à d'autres programmes**

*Ce sondage fait partie de l'évaluation du Programme pilote de recherche sur les Réalités autochtones. Le Conseil procède à cette évaluation afin de déterminer si le programme a porté fruit jusqu'ici. Selon une recherche par mots clés dans les fichiers du CRSH, vous avez fait une demande auprès du (nom de programme) du CRSH en (année) dans un domaine de recherche connexe. Nous aimerions connaître les raisons pour lesquelles vous avez choisi de NE PAS présenter votre demande au Programme pilote de recherche sur les Réalités autochtones. Toutes vos réponses seront confidentielles.*

1. Avez-vous songé à soumettre votre proposition au Programme pilote de recherche sur les réalités autochtones?  
 Oui  
 Non
  
2. Est-ce qu'un des facteurs suivants a joué un rôle dans votre décision de NE PAS soumettre votre proposition au Programme pilote de recherche sur les réalités autochtones?

<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Je ne connaissais pas son existence
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	La concordance de mes recherches avec les thèmes
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Je cherchais des fonds pour un congrès ou atelier, pas pour la recherche
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Mon expérience et mes compétences ainsi que celles de mes cochercheurs
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Le montant de subvention offert
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	La durée des subventions offerte
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	La concordance de ma recherche avec les façons de conduire des recherches autochtones promues par le programme
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Le programme ciblait des chercheurs d'origine autochtone
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	La participation prévue des étudiants autochtones
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Le niveau de prestige des programmes disponibles
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Autres raisons : _____
  
3. Avez-vous participé à d'autres demandes de subvention au ^programme Réalités autochtones à titre de co-demandeur?  
 Oui  
 Non  
 Incertain
  
4. En général, pensez-vous qu'il existe un besoin continu du Programme pilote de recherche sur les réalités autochtones?  
 Non. Pourquoi?  
 Oui. Pourquoi?

### ANNEXE 3 – RAPPORTS SUR LES ÉTUDES DE CAS

*Seuls les études de cas dont la publication a été approuvée par l'équipe de projet figurent ici.*

**Évaluation du programme pilote Réalités autochtones du CRSH :**  
**Rapport sur la première étude de cas – Broad – *Création de réseaux du savoir autochtones :***  
***Recherche active pour établir des points forts***

## 1. Survol

Cette subvention de développement, octroyée dans le cadre du concours de 2004, représentait un pas en avant pour un programme de travail plus important, auquel le chercheur principal et les partenaires de la communauté participaient depuis plusieurs années. Le projet initial, baptisé Understanding Strong Indigenous Communities (USIC)<sup>32</sup> avait été financé par le Programme des initiatives stratégiques Repenser la productivité du CRSH (2001-2004, 582 429 \$) de même que par de nombreux autres partenaires, dont Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC). Alors que cette subvention prenait fin, les participants ont considéré que le programme pilote Réalités autochtones allait pouvoir offrir à l'équipe USIC, et en particulier à son comité de surveillance communautaire (associant des représentants des communautés de Premières nations participants, voir plus loin), une occasion de réfléchir aux leçons apprises et aux façons de les communiquer, de même qu'à l'orientation future du projet. Un des buts de la subvention était de réaliser un projet pilote comme première application d'un modèle de développement procédant de l'étape de réflexion. Cette intention de permettre l'application des résultats était dictée par l'opinion que se faisaient les chercheurs de leur responsabilité professionnelle d'assurer l'appropriation des résultats de la recherche par les communautés : « On ne peut pas prendre les connaissances d'un peuple dans des communautés et ensuite simplement quitter avec ces connaissances. »

La subvention octroyée à l'USIC associait huit Premières nations du Canada, dont Batchewana, dans la région de Sault Ste. Marie, dans le nord de l'Ontario. Bien que trois de ces communautés se soient retirées au cours du projet USIC, cinq d'entre elles terminaient le projet au moment de l'octroi de la subvention du programme pilote Réalités autochtones<sup>33</sup>. Ces partenaires ont participé à l'activité principale prévue par l'octroi de la subvention du programme pilote Réalités autochtones, soit un atelier de trois jours permettant une réflexion collective sur les modes de diffusion respectueux et utiles au sein des communautés. Comme seulement la moitié du financement demandé a été octroyée au projet (13 800 dollars), les réunions prévues ultérieurement n'ont pas eu lieu. Les discussions à l'atelier ont amené les participants à reconnaître que chacune des communautés aurait à suivre sa propre voie dans le cadre de ce travail, conformément à ses intérêts, sa culture et ses ressources.

Au sein de la Première nation Batchewana, il était de plus en plus clair que bien que l'équipe de recherche ait cru avoir engagé la communauté dans le processus de recherche du projet USIC et avoir suscité beaucoup d'intérêt dans la communauté, le niveau d'intérêt général, à l'extérieur de l'administration, était plus bas qu'elle ne l'avait prévu : « Ce n'était pas encore de l'histoire de toute la communauté, nous ne pensions pas qu'elle le savait. » Cette constatation a conduit l'équipe à décider de réaliser une vidéo, utilisant celle-ci comme une occasion d'établissement de capacité, d'engager les membres de la communauté dans la réalisation vidéo et la communication de messages ancrés dans la recherche grâce à ce médium. L'équipe a réussi à obtenir un financement supplémentaire important (grâce à des travaux contractuels entrepris pour AINC, entre autres) afin de permettre la formation des membres de la

---

<sup>32</sup> <http://www.usic.ca/>

<sup>33</sup> Voir : BROAD, G., Boyer, S. et C. Chattaway. (2006) « We Are Still the Anishnaabe Nation : Embracing Culture and Identity in Batchewana First Nation », *Canadian Journal of Communications*, vol. 31, n° 1, p. 35 à 58.

communauté et la réalisation de la vidéo, qui était presque terminée au moment de la tenue de l'étude de cas. À certains égards, cette vidéo a permis d'atteindre les buts de la partie concernant l'établissement d'un projet pilote de la subvention Réalités autochtones, qu'il n'était pas possible de mettre en œuvre en raison de la réduction budgétaire. C'était très important pour les membres intéressés de la communauté; le chercheur rapporte les paroles d'un cochercheur de la communauté : « Je veux que nous terminions ces travaux de recherche. Il y a tellement de choses qui sont en cours et non terminées. » [traduit de l'anglais] Les chercheurs de la communauté interrogés estiment en effet que les travaux ne sont pas encore terminés et qu'on pourrait faire beaucoup plus pour les pousser plus loin et associer beaucoup plus de gens : « Il faudrait de cinq à dix ans pour terminer ces projets et en commencer de nouveaux. » [traduit de l'anglais] Les autres communautés participantes n'ont pas pu réunir les fonds nécessaires à l'avancement de ces travaux. Les chercheurs de la communauté de Batchewana donnent de leur temps pour faire avancer leur projet.

Puisque les activités financées directement par la subvention du programme pilote Réalités autochtones ne constituent qu'une partie d'un courant actuel de recherche active, l'étude de cas ne vise pas à séparer ce financement, mais examine plutôt le processus entier auquel la subvention a contribué.

## **2. Participation et contribution de la communauté à la capacité communautaire à se livrer à des travaux de recherche et à en profiter**

En plus de l'important perfectionnement des compétences individuelles découlant de la formation des membres de la communauté et de l'expérience qu'ils ont acquise en recueillant et en analysant les données du projet USIC et en réalisant la vidéo, le processus a contribué à la capacité de recherche collective, et ce, en grande partie grâce au processus de surveillance de la communauté qui a été élaboré dans le cadre du projet USIC et appliqué grâce à la subvention du programme pilote Réalités autochtones. Le comité de surveillance communautaire est un mécanisme ouvert d'orientation du processus de recherche, où n'importe quel membre de la communauté intéressé peut participer. Il a été conçu comme moyen d'assurer la diversité des points de vue et de maintenir un équilibre des pouvoirs avec les organismes officiels de gouvernance de la communauté dans le processus d'orientation de la recherche, reconnaissant que certaines communautés autochtones se caractérisent par la concentration du leadership et la détention des pouvoirs par des familles dominantes. L'équipe relevait directement du comité de surveillance communautaire, qui assurait ensuite la liaison avec les dirigeants de la bande. La capacité à mettre sur pied ce mécanisme existe toujours dans nombre de communautés, et on considère que c'est une capacité durable permise par le processus de recherche.

D'après les chercheurs de la communauté interrogés, l'expérience de recherche a été positive et enrichissante pour la Première nation Batchewana. Les travaux ont en général été accomplis dans les convenances et le respect, par exemple en sollicitant la participation des aînés et en leur présentant des offrandes, et par la perspective théorique qui avait été adoptée. Une participante mentionne que les travaux ont été accomplis de la façon dont elle avait appris à faire de la recherche autochtone. Un autre constate que la formation du projet USIC l'a beaucoup motivé. Selon les chercheurs de la communauté, ils ont beaucoup appris pendant l'étape portant sur la communauté, ses points forts et ses ressources. En outre, « ils ont pu dégager pourquoi ils sont forts ». La subvention de développement a permis de partager les résultats avec toute la communauté et de demander ensuite aux membres de décoder ensemble si le portrait était complet ou s'il manquait des éléments et, de manière plus générale, d'intégrer les résultats de la recherche dans leur identité nationale : « Qu'elle contribue également à nous rendre plus forts comme

peuple, à la reconnaissance extérieure de nos capacités, de nos réussites, car ce qu'on entend sur nous est habituellement négatif, très négatif. » [traduit de l'anglais]

Comme il a été mentionné plus haut, les membres de la communauté interrogés désirent ardemment permettre à ce processus de recherche de continuer d'évoluer et de se développer : « De nouvelles idées permettraient de renforcer la recherche. Nous avons tellement de questions de recherche, des questions que nous pouvons utiliser pour retourner éduquer les autres. Différentes conséquences qui renforceraient le projet initial et lui permettraient de continuer. » [traduit de l'anglais] L'expérience a manifestement contribué à intéresser la communauté à continuer de se livrer aux travaux de recherche, de même qu'à la frustration naissante devant l'absence apparente de financement supplémentaire pour faire le travail.

La capacité en recherche autochtone a également augmenté à l'extérieur de la communauté autochtone. Pour les chercheurs universitaires non autochtones qui cherchent à s'allier avec les communautés autochtones, la capacité acquise grâce au projet présente des occasions d'étudier plus à fond les questions d'intérêt mutuel : « Nous pouvons trouver des endroits pour communiquer, un espace pour travailler en commun. Il est difficile de trouver un espace pour entreprendre un dialogue respectueux dans un contexte d'égalité. » Pour le chercheur principal de ce projet, cet aspect constitue l'élément clé favorisé par le programme pilote Réalités autochtones : « Trouver des façons d'aménager cet espace. » [traduit de l'anglais] Les chercheurs de communautés autochtones remarquent également l'importance de développer la capacité en recherche autochtone chez les chercheurs non autochtones : « Les chercheurs doivent posséder les qualifications académiques et reconnaître le mode de vie des Anishnaabe. Les chercheurs non autochtones peuvent s'engager dans les travaux, mais ils ont beaucoup à apprendre. » [traduit de l'anglais]

Cette expérience de recherche a également contribué au développement de la capacité de cette communauté à réfléchir et à agir sur des questions éthiques liées à la recherche, notamment à propos de la signification et des conséquences de la participation et de la non-participation. Dans le même ordre d'idées, le processus de recherche a permis le développement du sens critique des chercheurs de la communauté concernés : celui de pouvoir évaluer de façon éclairée les méthodes de recherche du point de vue de leur nation et de pouvoir contester l'absence de méthodes adaptées à la culture dans les textes de recherche, les enseignements et la pratique. Les participants ont exprimé un certain mécontentement à cet égard en ce qui concerne quelques aspects du processus de recherche du projet USIC, la présentation du projet à la communauté par exemple : « Au début, personne ne le comprenait. Ça n'avait aucun sens. Il faut qu'il soit présenté par un membre de la communauté. Il a été difficile d'intéresser les gens »; ou demander à un chercheur établi plus au sud, qui n'avait pas participé au processus de collecte des données, d'animer les séances de discussion des résultats.

L'occasion qu'ont eue des membres d'une communauté de Premières nations d'établir des relations avec les membres d'autres communautés de Premières nations est une autre contribution importante au développement de la capacité communautaire, rendue possible par un des projets visés par une étude de cas. Certaines des personnes concernées allaient rendre visite aux membres d'une autre communauté de Premières nations pour la première fois – mettant en évidence le fait que bien que les dirigeants politiques et autres chefs entretiennent de nombreuses relations, cet aspect est plus rare chez les membres de communauté qui ne participent pas à la gouvernance de leur communauté : « Ils ont pu parler avec d'autres chercheurs autochtones, discuter de leurs satisfactions et échanger à propos de leurs difficultés. » Aux membres de la communauté, le projet a offert une occasion unique de voir, à partir de leurs relations,



comment les membres d'autres communautés les percevaient – une contribution au sentiment d'identité positif qui apparaît tout au long du processus de recherche.

### 3. Engagement des connaissances autochtones

Le projet USIC a donné lieu à des groupes de discussion et à des recherches par enquêtes-sondages dans chaque communauté. Le projet financé par le programme pilote Réalités autochtones cherchait à engager les connaissances sur les points forts de la communauté Batchewana en reconnaissant que ceux qui avaient recueilli les données étaient devenus gardiens du savoir. À la différence du modèle de recherche dominant où les assistants de recherche réunissent les données et servent essentiellement de courroies de transmission vers les chercheurs, cette démarche reconnaît le rôle des membres de la communauté par rapport à la connaissance et à la communauté. Comme le chercheur principal l'a fait remarquer : « Le savoir, c'est ce que l'on porte en soi, il n'est pas écrit. C'est une des choses les plus révélatrices, cette différence entre la pensée occidentale et la pensée autochtone. » [traduit de l'anglais] Les participants à la recherche ont donc joué un rôle central dans la formulation du contenu de la vidéo, et la réalisation s'est grandement démarquée de celle d'un documentaire ordinaire, en ce que le processus de réalisation est devenu un espace de partage des connaissances sur les points forts de la communauté.

En plus de reconnaître où les connaissances résident – pas chez le chercheur –, les méthodes adoptées dans le cadre de ces projets permettent souvent d'en reconnaître le caractère collectif. Par exemple, un des renseignements recueillis dans une des études de cas concernait la fabrication des paniers – un usage qui est disparu dans la communauté. Les chercheurs ont interviewé sept aînés, et chacun d'eux a pu apporter sa partie des connaissances nécessaires à la réalisation d'un panier traditionnel, réalisation à laquelle ils n'auraient pu arriver séparément. Cet exemple a servi d'élément de comparaison avec un modèle de recherche traditionnel où, en suivant une démarche fondée sur l'individu, on aurait pu considérer les interactions entre individus comme de la contamination, et où on aurait pu conclure que personne ne savait fabriquer de panier alors qu'en réalité, collectivement, tous le savaient.

Les premiers résultats du projet USIC sont centrés sur l'étude des méthodes, et l'approche fondée sur les points forts de la compréhension de l'identité a attiré l'attention et permet aux responsables de l'élaboration de politiques autochtones de mettre en prise les connaissances sur les communautés autochtones à l'aide de nouvelles façons. Par exemple, Santé Canada a invité les membres de l'équipe à participer à l'élaboration d'une politique internationale sur la prévention du suicide à l'intention des peuples autochtones en présentant leur projet de recherche. Dans un autre exemple, le chercheur principal d'un projet financé par le programme pilote Réalités autochtones a donné en tant que conférencier un discours d'ouverture dans le cadre de la conférence de 2004 du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CANDO)<sup>34</sup>. La méthode a trouvé une application et évolue dans les projets entrepris par l'équipe locale du chercheur principal, par exemple dans une évaluation de la Children's Aids Society. La perspective fondée sur les points forts est en train de devenir une méthode d'autonomisation de la communauté qui, dans cette évaluation particulière, a conduit à des changements aux politiques et aux pratiques des organismes locaux de prestation de services communautaires. Les chercheurs en économie sociale, autant autochtones que non autochtones, ont également mis en application ces

---

<sup>34</sup> « CANDO est un organisme sous contrôle autochtone, basé dans les communautés, régi par ses membres et dirigé par un conseil national bénévole composé d'ADÉ élus représentant chaque région du Canada. », <http://cando-francais.asabike.com/a-propos-de-cando>.

méthodes de recherche. La subvention du programme pilote Réalités autochtones produira également des extraits fondés sur les processus, conformément à la transcription de la réunion des communautés.

#### **4. Contribution à la capacité en recherche autochtone**

La participation de chercheurs et d'étudiants non autochtones a des conséquences de plusieurs types sur la capacité en recherche autochtone.

On considère que ce processus de recherche est particulièrement avantageux en enseignement étant donné qu'il a lieu dans un établissement et un programme où la moitié des étudiants est d'origine autochtone : « Nous tentons de concevoir un programme d'études qui répondra aux besoins des étudiants autochtones, et nous sommes parvenus à les connaître beaucoup mieux. » [traduit de l'anglais] Cette démarche a été particulièrement utile pour les cours en méthodologie de recherche : « Tous les cours que je donne sont enrichis. » [traduit de l'anglais] De nombreux étudiants vont demander conseil au chercheur sur les méthodes de recherche dans des contextes autochtones. La présentation, dans les cours de développement économique communautaire, des connaissances acquises grâce au processus de recherche a également contribué à libérer le dialogue entre tous les étudiants au sujet des enjeux auxquels leurs communautés sont confrontées.

D'après le chercheur principal, l'occasion qu'ont eue les étudiants de doctorat non autochtones de collaborer étroitement avec des communautés de Premières nations a été révélatrice dans certains cas, contribuant à leur capacité de se sentir plus à l'aise pour travailler avec ces communautés et pour enseigner à des étudiants de Premières nations de manière plus efficace.

Pour la chercheuse principale, qui est non-Autochtone, les expériences acquises dans le cadre de ce projet, en particulier une réflexion critique sur le projet USIC et les étapes subséquentes, conduisent à des réflexions approfondies. Elles sont liées au rôle des chercheurs non autochtones en recherche autochtone et à la tension entre les normes universitaires traditionnelles portant sur le contrôle total du processus de recherche et l'exigence relative à l'absence de contrôle d'un partenariat autochtone authentique. En dépit du succès manifeste de la relation avec la communauté dans le cadre du programme pilote, elle a également dû faire des efforts pour accepter la distance qui la séparait de la communauté : « J'en ai tiré pour leçon que nous n'appartenons pas à la communauté. Même si on possède de bonnes "aptitudes communautaires", on n'est pas au même endroit, on ne fait pas partie des mêmes relations que les gens de cette communauté. C'est difficile de trouver sa place, et on se sent très seul. » [traduit de l'anglais]

#### **5. Besoin continu du programme pilote Réalités autochtones**

Les personnes interrogées concernant la présente étude de cas ont la conviction profonde que le programme pilote Réalités autochtones est toujours nécessaire. Bien que la capacité en recherche autochtone augmente de façon constante, surtout en fonction du nombre de chercheurs autochtones qui obtiennent un diplôme en recherche, l'équipe estime qu'on n'a pas encore atteint une masse critique. En outre, même si les événements tels que l'atelier « Réalités autochtones » donné par le CRSH dans le cadre du Congrès des sciences humaines sont très courus, ils le sont davantage par des chercheurs autochtones que non autochtones, ce qui montre que la décolonisation de la recherche autochtone n'est pas encore terminée. L'équipe, située dans une petite université du nord dotée de peu d'infrastructures pour soutenir la préparation de demandes de subvention, constate aussi que les processus de traitement des demandes du CRSH posent problème aux plus petits établissements dont le corps professoral n'a pas

le soutien administratif nécessaire pour remplir des formulaires de demande, et par conséquent, nombre de chercheurs n'ont plus envie de faire une demande dans le cadre de programmes de subvention ordinaires.

Des participants soulignent également que le programme présente beaucoup d'avantages en dehors du contexte autochtone; les leçons tirées sont universelles. « Je n'ai rien appris qui soit dénué d'intérêt pour les peuples non autochtones. »

**Évaluation du programme pilote Réalités autochtones du CRSH :  
Rapport sur la deuxième étude de cas – Heavy Head – Itsinikssiitsi : offrandes à la mémoire des  
disparus et alimentation abondante, le rôle de l'exposition narrative dans la production de  
connaissances chez les Pieds-Noirs**

## **1. Survol**

Cette subvention de recherche de trois ans a été octroyée en 2005. Le projet tire son origine du dialogue tenu avec le CRSH tout au long des discussions et des consultations sous-jacentes à l'énoncé de principe qui a conduit à la réalisation du programme pilote Réalités autochtones.

Par le biais de plusieurs axes étroitement liés, le programme de recherche a permis d'examiner les styles narratifs des Pieds-Noirs et les façons d'acquérir, de conserver et de partager le savoir (c.-à-d. les méthodes de recherche), dans le contexte de la tribu des Gens-du-Sang du sud de l'Alberta. Bénéficiant des caractéristiques et de l'histoire uniques de la tribu, le programme vise à dissocier les contrastes qui existent entre les voies d'apprentissage autochtones et non autochtones (p. ex. : les stéréotypes sur la culture orale des Autochtones), afin de trouver des universaux sous-jacents à différents systèmes épistémiques. On traite le programme comme un ensemble d'études de cas, chacune d'elles se concentrant sur un volet de l'exposition narrative des domaines de connaissance des Pieds-Noirs<sup>35</sup>. Les responsables des études de cas ont adopté un éventail d'approches méthodologiques, y compris les méthodes traditionnelles de l'Occident en sciences sociales et les méthodes traditionnelles des Pieds-Noirs. Il ressort de ces travaux un équilibre émergent entre les savoirs expérientiel, transmis et recherché, qui permet de jeter un pont entre les sciences sociales autochtones et occidentales. Il permettra de réaliser un manuscrit ethnographique important, actuellement en préparation, de même que d'autres œuvres, exposés et productions. Les membres de l'équipe ont été invités à présenter les résultats de leurs travaux à plusieurs endroits au Canada et aux États-Unis, et plusieurs exposés sont maintenant disponibles<sup>36</sup>.

## **2. Participation et contribution de la communauté à la capacité communautaire à se livrer à des travaux de recherche et à en profiter**

Il est possible de comprendre la notion de participation de la communauté à ce programme de recherche de plusieurs façons. Il est important de noter que bien qu'il existe à coup sûr un jeu réciproque avec la recherche non autochtone, les travaux sont exécutés par et pour le groupe de recherche du Red Crow College, dans le contexte plus vaste de la tribu des Gens-du-Sang. La communauté visée par ce cas est indifférenciable du programme de recherche : « Ils sont enchevêtrés et coïncidents. » [traduit de l'anglais]

Selon les personnes interrogées, le projet occasionnera plusieurs retentissements dans la communauté, comme on peut le constater dans le cadre du processus d'élaboration et d'intégration des systèmes d'éducation traditionnel et régulier au sein de la communauté. Les travaux mettent à profit et soutiennent l'élaboration d'une pédagogie d'enseignement supérieur aux adultes qui est fondée sur les traditions autochtones et qui croise les traditions non autochtones. Les principaux participants appartiennent aux traditions dominantes et autochtones en matière de recherche et de connaissances. Par exemple, on

---

<sup>35</sup> Le domaine de connaissance des Pieds-Noirs a trait à une communauté de penseurs qui s'engagent à aborder un ensemble de questions, apportant des années de connaissances spécialisées dans la formulation des réponses.

<sup>36</sup> Itsinikssiitsi : remembranced offerings and generous feedings, the role of narrative exposition in Blackfoot knowledge production; Naamitapiikoan: Blackfoot Influences on the Psychology of Abraham Maslow.

analyse la narration des aînés qui donnent des cours en études Kanai afin de comprendre comment elle débouche sur la salle de classe moderne. Certains ouvrages ont déjà été intégrés au programme d'études du Red Crow College et à des cours que l'on est en train d'élaborer à l'Université de Lethbridge. On mentionne également qu'on estime préférable de ne pas communiquer toute la connaissance générée au cours du projet à l'extérieur de la communauté et qu'une partie de cette connaissance restera à l'intérieur de celle-ci.

Les responsables du programme entretiennent beaucoup de liens avec les responsables d'autres projets de recherche. Par exemple, ils ont travaillé avec l'Alberta Archives Association à la réalisation du Blackfoot Awakening Toolkit, qui renferme un didacticiel interactif à l'intention des élèves du secondaire<sup>37</sup>. Ils ont également travaillé sur les plantes traditionnelles en collaboration avec le Galileo Educational Network. Ces ressources éducatives prennent les leçons apprises par la recherche et les rendent plus accessibles par l'expérience éducative. Des partenariats universitaires sont aussi en place, l'ARUC à l'Université de Lethbridge<sup>38</sup> et le projet des Trail Tribes à l'Université de Montana<sup>39</sup>.

### 3. Engagement des connaissances autochtones

Ce projet fonctionne avec deux sources d'information principales : les récits recueillis par des membres de la communauté auprès d'aînés et de conférenciers très respectés de la Tribu des Gens-du-Sang, et l'observation sociale en cours effectuée par des participants. Dans la première, plus de 1 500 heures d'enregistrements audio et 900 heures d'enregistrements vidéo sont disponibles pour analyse. Ces enregistrements viennent de séances d'analyse et de consultation réunissant les aînés de la Bande des Pieds-Noirs, et sont disponibles pour analyse. Ces séances constituent une mine de renseignements sur les traditions, les valeurs et les croyances à propos de questions précises ou de problèmes de la communauté. Elles incorporent la pratique traditionnelle de la visite, où des gens se réunissent en esprit afin d'exprimer leur respect les uns aux autres et à la communauté. Le processus de recherche a lui aussi produit quelques récits enregistrés. Ces ouvrages formeront une archive permanente dans la communauté.

Dans l'épistémologie des Pieds-Noirs, on détient le savoir en faisceaux de connaissances qui portent sur « la façon de vivre bien en ce lieu » – un savoir très local qui permet de comprendre toutes choses animées et inanimées essentielles pour faire partie intégrante de l'écosystème local. Il faut transmettre ce savoir officiellement à tous ceux qui entrent dans le domaine de connaissance. On considère les connaissances que les gens inventent pour eux-mêmes à l'extérieur de ce contexte comme dangereuses, à moins qu'elles soient adaptées au contexte local. Cette approche se trouve directement à l'opposé d'une grande partie des principaux courants des sciences sociales, qui valorisent principalement les connaissances que l'on peut généraliser à l'extérieur d'un contexte local. Bien que toutes les études de cas de ce projet permettent d'analyser cette opposition, l'une d'elles traite directement de la relation entre le récit et le lieu. Cette démarche a exigé qu'on trouve des lieux sacrés et qu'on y amène des aînés respectés afin qu'ils en fassent l'expérience, grâce aux récits et aux histoires qui portent sur ces expériences. Les responsables du projet ont réalisé un documentaire vidéo qui présente la relation entre le peuple des Pieds-Noirs et les lieux (et quelques-unes des conséquences du développement énergétique sur le territoire des Pieds-Noirs)<sup>40</sup>. D'après un témoignage enregistré dans la vidéo, cette expérience aide les

<sup>37</sup> <http://blackfoot-awakening.ca/>

<sup>38</sup> <http://www.outil.ost.ugam.ca/CRSH/Detail.aspx?Cle=19429&Langue=1>

<sup>39</sup> <http://www.trailtribes.org/>

<sup>40</sup> Kahsinnooniksi. Adressez-vous à l'équipe du projet.

membres de la communauté à retrouver leur relation avec la terre et ainsi à renforcer leur identité. Comme un aîné le déclare dans le film et un membre de la communauté le répète plus tard en précisant qu'il s'agit d'un apprentissage : « On a vraiment un problème d'identité lorsque la terre ne sait plus qui l'on est. » [traduit de l'anglais]

Le fait qu'elle n'est pas fragmentée en disciplines constitue une différence essentielle entre cette épistémologie et celle des sciences sociales dominantes. Par exemple, tous les faisceaux de connaissances traitent d'une certaine façon de questions d'anthropologie – des théories portant sur la condition humaine – tandis que dans les sciences occidentales, ce savoir est découpé en domaines distincts les uns des autres. L'anthropologie, par exemple, n'est pas de la chimie. On a déjà exploré les liens entre cette compréhension holistique et les principaux courants de la pensée, par exemple dans les travaux qui démontrent comment la culture des Pieds-Noirs a peut-être influencé un important théoricien occidental<sup>41</sup>.

Le projet permet également d'étudier des idées concernant les points de vue autochtones et non autochtones sur la conservation du savoir. La collaboration avec l'Alberta Archives Association liée aux processus d'archivage a provoqué une discussion sur la signification de l'archivage et le stockage des connaissances. Dans la tradition des Pieds-Noirs, la connaissance est stockée collectivement, dans chacun des membres et dans la communauté, et il est impossible de la séparer pour la classer dans des locaux de stockage sûrs comme c'est le cas pour les archives traditionnelles de la société dominante.

#### **4. Contribution au développement de la capacité en recherche autochtone**

Ce programme a contribué au développement de la capacité en recherche autochtone en renouvelant l'occasion pour les chercheurs touchés de se concentrer sur les activités de recherche. On estime que bien que les travaux aient pu être entrepris sans la subvention, l'octroi de celle-ci a permis au groupe de se livrer à un apprentissage plus intensif. Le projet a également facilité l'enseignement supérieur chez les Pieds-Noirs, où les membres de l'équipe de recherche ont entrepris une formation intensive de haut niveau dans le cadre de leur engagement dans les domaines de connaissance. Il a financé des bourses destinées à des étudiants qui ont pu participer directement aux travaux de recherche, y apportant une contribution directe.

Dans le cas de ce programme de recherche, la capacité organisationnelle préoccupait le CRSH, mais pas l'établissement, du fait que ce dernier ne réunissait pas au départ les critères d'admissibilité du Conseil. Le CRSH lui avait accordé un statut d'admissibilité à titre probatoire, dans l'attente de la conclusion d'une entente satisfaisante à l'égard de la propriété intellectuelle et de l'éthique de la recherche. De plus, la reconnaissance du candidat à titre d'établissement postsecondaire a posé problème. D'après les chercheurs touchés, ce processus n'était pas forcément négatif et illustre « un besoin pour les deux parties de pouvoir respecter les normes de leurs communautés respectives ». [traduit de l'anglais]

Les membres de l'équipe de recherche décrivent ce qu'ils ont ressenti en saisissant cette occasion de développement de la capacité : « Faire respecter le problème » [traduit de l'anglais] par le CRSH et proposer un programme de recherche suffisamment acceptable pour le comité d'évaluation tout en

---

<sup>41</sup> [http://www.sshrc-crsh.gc.ca/web/winning/story\\_f.asp?story\\_id=91&subject\\_id=0&researcher=heavy%20%20head&university\\_id=0&province\\_id=0&keywords=](http://www.sshrc-crsh.gc.ca/web/winning/story_f.asp?story_id=91&subject_id=0&researcher=heavy%20%20head&university_id=0&province_id=0&keywords=)

continuant de respecter suffisamment toutes les traditions concernées en matière de connaissances. Les discussions avec le CRSH ont également joué un rôle dans la formulation d'un projet qui ne serait pas considéré comme une « excursion de pêche par un comité d'évaluation », mais comme un dialogue entre traditions de recherche. Le soutien et les encouragements des aînés Pieds-Noirs ont joué un rôle-clé dans l'attribution d'un nom au projet et dans sa formulation.

D'autre part, les membres de l'équipe reconnaissent qu'ils doivent encore déployer énormément d'efforts pour exposer leur système de connaissance et la façon dont le monde universitaire peut en profiter. Cette situation soulève des questions sur leur droit et leurs occasions de disputer, en tant que Canadiennes et Canadiens, les occasions d'acquérir des connaissances. En effet, la présentation du programme exige que les projets financés permettent de jeter un pont entre systèmes de connaissance autochtone et non autochtone, ce qui, à certains égards exige l'utilisation des connaissances autochtones pour générer des extraits destinés à la recherche dominante. Les membres de l'équipe font remarquer que si les termes employés avaient été différents, ils auraient probablement présenté un projet très différent. Dans une certaine mesure, ils pourraient être interprétés comme une manifestation de racisme institutionnel encore enfermé profondément dans la conception des programmes. Toutefois, l'équipe de recherche préfère les comprendre comme un processus naturel par lequel des visions du monde se heurtent à mesure que de nouvelles roches tombent dans les eaux troubles des rivières au printemps et se polissent ainsi la surface les unes les autres : un processus d'influence mutuelle qui pourrait prendre plusieurs années pour obtenir un aspect lisse (ou *àksimmotsiyop*; « nous déterminons le destin les uns des autres »). Idéalement, à l'avenir, les chercheurs souhaitent cependant que les traditions en matière de connaissances de toutes les communautés autochtones revêtent la même importance, parce que « à l'heure actuelle, l'accès aux fonds est limité aux méthodes établies ».

## 5. Besoin continu du programme pilote Réalités autochtones

Bien qu'ils soutiennent en général l'idée d'un programme de recherche autochtone, les membres de cette équipe estiment que le fait que le CRSH n'ait pas incidemment consenti à collaborer à long terme avec les groupes financés est une lacune fondamentale du programme. Le programme pilote n'a pas fait place à un engagement à plus long terme à l'égard de la recherche autochtone, et bien qu'il représente un pas dans la bonne direction, ce n'en est qu'un parmi tant d'autres. Il existe cependant peu de solutions de repli : les membres de cette équipe estiment qu'ils ont peut-être accès au financement du CRSH pour la dernière fois. À leur avis, leurs travaux seront fructueux pendant plusieurs années, mais leur application ailleurs risque d'être improductive puisque les organismes de recherche sont généralement incapables d'entretenir un dialogue direct ou de créer des relations suivies avec des détenteurs de subvention.

**Évaluation du programme pilote Réalités autochtones du CRSH :  
Rapport sur la troisième étude de cas – Trooper, Bateson - Valeurs contemporaines et  
traditionnelles de la Première nation Cri sans terre du nord de l'Ontario**

**1. Survol**

Cette subvention de recherche a été octroyée en 2005. Elle se concentre sur les valeurs de la nation Cri Missanabie, dont les terres traditionnelles s'étendent de la région de la Baie James à la région du centre de la réserve de chasse de Chapeau, en Ontario, mais dont la revendication territoriale est en voie d'être réglée par les gouvernements de l'Ontario et du Canada. Les membres de la communauté sont très dispersés en Amérique du Nord, et seulement quelques très petits groupes vivent à proximité de leur terre. Le projet de recherche vise à déterminer l'échelle des valeurs qu'entretiennent les membres actuels de la communauté envers leur terre, particulièrement dans les domaines qui ont des conséquences pour le développement et la politique environnementale.

**2. Participation et contribution de la communauté à la capacité communautaire à se livrer à des travaux de recherche et à en profiter**

Ce projet a pris naissance directement dans la communauté. On y discutait déjà de la façon de choisir des orientations pour l'avenir de la terre compte tenu du règlement prévu de la revendication territoriale, par exemple : sur la façon d'aborder les questions telles que l'exploitation forestière et minière. Ne disposant que d'une seule assemblée annuelle pour rassembler de nombreux membres de la communauté à un même moment, on considère que le processus de discussion n'a pas été efficace : « Tout le monde lançait des idées, et certains se sont plaints parce qu'on n'a pas écouté toutes les idées. On recherchait une façon pour le chef et le conseil de savoir ce que les gens pensaient. » [traduit de l'anglais] Un membre de la communauté a réussi à obtenir du conseil que des travaux de recherche soient exécutés pour aider la communauté à comprendre ses valeurs par rapport à la terre, autant traditionnelles que contemporaines, et pour faciliter les discussions et les décisions futures. Cette personne est ensuite allée voir un superviseur, s'est inscrite à un programme de maîtrise et, avec le superviseur comme candidat principal, a présenté une proposition destinée au programme pilote Réalités autochtones afin de pouvoir mettre son projet à exécution avec l'appui de la communauté entière pendant tout ce temps.

Le projet correspond donc essentiellement au mémoire de maîtrise du membre de la communauté devenu chercheur-étudiant. La subvention lui permet de prendre congé de son poste à temps plein dans une autre province et de se concentrer sur le projet de recherche, sous la direction de son directeur de thèse. (Bien qu'il détienne beaucoup d'expérience en recherche dans des domaines liés au développement des communautés autochtones, il est à noter qu'on s'est adressé au chercheur principal parce qu'il est d'origine autochtone.) Se consacrant à temps plein au programme de maîtrise, le chercheur-étudiant a remis les travaux de cours tout en travaillant à l'élaboration des outils de recherche du projet. La collecte des données provisoires du projet a commencé à l'assemblée annuelle de la communauté en août 2007 et se poursuivra pendant l'année suivante, y compris durant l'assemblée de 2008. Le chercheur principal soutient l'étudiant en communiquant régulièrement avec lui. Il l'a accompagné dans la communauté et il a été très bien reçu.

On mène le projet sous l'impulsion d'un comité consultatif composé de neuf aînés et membres de la communauté, y compris le sous-chef, qui a répondu à l'appel de membres lancé à l'échelle de la communauté. Ils tiendront dans le projet un rôle permanent et actif dans la mise au point des questions de



recherche, la détermination de la conception du projet et l'analyse des données. Le comité appuiera également le partage des résultats avec la communauté entière dans le cadre de l'assemblée annuelle (probablement celle de 2009) et au moyen d'autres mécanismes de communication.

Les chercheurs sont prudents quant aux déclarations sur la réponse du programme aux besoins et aux intérêts de la nation Missanabie, préférant ne pas donner leur avis avant que l'étude soit presque terminée. Les aînés interrogés se disent cependant très confiants que le projet produira des résultats qu'ils reconnaîtront comme permanents et précieux. Ce peuple devenu si coupé de sa terre est vivement intéressé à retrouver et à renforcer son rapport avec elle. Les personnes interrogées se montrent particulièrement intéressées par l'« établissement d'un lien entre le présent et l'avenir ». [traduit de l'anglais] Ils souhaitent obtenir des chercheurs qu'ils leur montrent comment leurs valeurs actuelles trouvent leur source dans les valeurs traditionnelles d'autrefois, comme à l'époque où leur peuple vivait sur la terre, et comment on les exprime dans leur vie aujourd'hui, dans l'« expérience contemporaine des valeurs traditionnelles » [traduit de l'anglais], comme l'affirme un aîné. On considère que c'est la solution pour aider la communauté à avancer : « Nous ne pouvons pas retourner aux anciens usages, mais nous pouvons savoir ce que nous voulons que notre Première nation soit. » [traduit de l'anglais] Un autre précise : « Nous formons un peuple contemporain, nous ne pouvons pas retourner en arrière, mais nous formons encore un groupe distinct. Tout cela a un rapport avec l'identité. » [traduit de l'anglais] Ces aînés s'attendent à ce que les résultats soient attachés à ceux d'autres projets de recherche et à ce qu'ils servent sur plusieurs plans. Pour ce qui est du conseil de bande, les résultats sont directement liés aux décisions qu'ils prendront à propos des possibilités économiques qu'ils essaieront d'offrir à leurs membres, comme des investissements dans différentes avenues de développement économique, afin qu'ils puissent s'établir sur la réserve nouvellement créée. Simultanément, on prévoit que le projet aidera la nation à développer son identité en tant que communauté et « en tant qu'êtres humains – ça fait partie de la guérison de notre communauté ». [traduit de l'anglais]

### 3. Engagement des connaissances autochtones

Le projet permet d'appliquer des méthodes existantes en sciences sociales à la compréhension de valeurs autochtones. C'est une application nouvelle pour les étudiants et le superviseur, et ils prévoient beaucoup apprendre sur les méthodes par la façon dont la communauté y répondra. Comme le chercheur-étudiant le fait remarquer, « ce n'est pas la façon traditionnelle de transmettre des connaissances dans la communauté » [traduit de l'anglais], et il reste à savoir dans quelle mesure elle sera fructueuse. Pour les deux chercheurs, ce projet permettra d'évaluer s'il est possible de généraliser les méthodes, c'est-à-dire de les appliquer à d'autres cadres : « Pas seulement pour notre communauté, surtout qu'il existe de 30 à 40 autres communautés sans terre. Si l'une d'elles demande à voir le rapport, celui-ci aura eu du succès. » [traduit de l'anglais]

Sur le plan conceptuel, la question à savoir comment le projet met en prise le savoir autochtones est complexe, parce que, comme un chercheur-étudiant le signale : « Cela dépend de ce que vous entendez par connaissances autochtones! » [traduit de l'anglais] Le projet engage certainement cette communauté dans l'identification et l'examen de ses valeurs; on peut donc dire qu'il engage une communauté autochtone dans l'exploration de ses connaissances. D'autre part, on trouve au cœur de la recherche une question sur les valeurs traditionnelles et contemporaines par rapport à la terre, sur le jeu réciproque entre le traditionnel et le contemporain et sur la nature des valeurs contemporaines étant donné que l'identité autochtone n'est peut-être plus liée de la même façon à la terre, étant donné l'urbanisation et la dispersion des membres de la communauté. Un aîné remarque : « Encore une fois, je pense que ce sont les Indiens

urbanisés, moi y compris, qui considèrent en grand nombre que la société dominante n'est pas une mauvaise chose; elle nous a donné des outils. Le seul pont que nous puissions construire entre les savoirs autochtone et non autochtone est celui qui permettrait à notre communauté de devenir ce que nous voulons qu'elle soit. » [traduit de l'anglais] Les travaux du chercheur-étudiant diffèrent de la démarche des principaux courants de la recherche en ce que les études ethnographiques sur le rapport à la terre des peuples autochtones sont habituellement effectuées avec des gens qui vivent sur leur terre. Il admet aussi qu'il est difficile de « faire partie du mélange moi aussi » [traduit de l'anglais], c'est-à-dire d'étudier la méthode scientifique occidentale, faire des recherches universitaires et devoir répondre au besoin communautaire qui est à la base du projet.

#### **4. Contribution au développement de la capacité en recherche autochtone**

C'est la communauté qui a pris l'initiative de ce projet; il est clair qu'elle possédait déjà beaucoup d'aptitude. Toutefois, il est important de souligner que la présence du programme pilote Réalités autochtones a joué un rôle-clé dans la réalisation de ce projet. C'est le chercheur principal qui a dirigé le projet vers le programme pilote, reconnaissant qu'il cadrerait avec les objectifs du programme. Et il est manifeste en interview que le chercheur-étudiant ne se serait pas inscrit au programme de maîtrise afin de pouvoir présenter une demande de subvention de recherche si le programme de subvention n'avait pas existé. Bien qu'incertain quant au déroulement de sa carrière après le projet, il souhaite continuer de travailler avec des communautés de Premières nations, ce qu'il ne faisait pas auparavant.

En ce qui concerne la question de la contribution du projet à la façon dont la communauté voit la recherche, on constate qu'en dépit d'un certain scepticisme manifesté au début dans certaines parties de la communauté, cette manifestation s'est dissipée en partie grâce à un précédent projet étudiant fructueux qui était en cours à l'époque (concernant la gouvernance), mais en grande partie grâce à la position du chercheur-étudiant : « Les études suscitent beaucoup de craintes. Mais si c'est un membre de notre communauté qui les mène, alors elle préoccupe moins, parce que les gens estiment que les nôtres aideront notre communauté à avancer. » [traduit de l'anglais]

Les membres de la communauté que nous avons interrogés dénotent que c'est presque une question de principe pour la communauté d'avaliser et d'appuyer les initiatives révélatrices de l'engagement des jeunes gens dans la communauté et son développement. Cette démarche est très importante pour eux étant donné l'absence d'une communauté physique depuis longtemps et leur désir de veiller à continuer de renforcer les liens qui les unissent, notamment parmi les jeunes gens : « Les jeunes gens – il faut en parler – ont peu de contacts avec la terre. Nous sommes tellement pris par la revendication territoriale. Mais ces projets nous révèlent le point de vue des jeunes gens, leur sagesse. Cela fait partie de notre vision de la communauté. » [traduit de l'anglais] La communauté elle-même représente donc un facteur essentiel du développement de la capacité en recherche autochtone.

#### **5. Besoin continu du programme pilote Réalités autochtones**

Les participants font valoir que ce projet et les avantages prévus pour cette communauté n'auraient tout simplement pas été engendrés en l'absence du programme, et qu'il est peu probable qu'un autre programme du CRSH aurait présenté le projet. Pour eux, cet élément était un bon argument en faveur de sa pertinence globale pour leur communauté et les communautés autochtones en général. Des membres de la communauté remarquent qu'il sera nécessaire de reprendre le programme tant qu'il y aura des candidats.

**Évaluation du programme pilote Réalités autochtones du CRSH :**  
**Rapport sur la quatrième étude de cas - Wimmer et al. : *Réflexions sur les diplômés du programme de formation des enseignants offert dans des écoles contrôlées par les bandes au sein du Grand conseil de Prince Albert***

## **1. Survol**

Financé dans le cadre du concours de 2005 par une subvention de développement, ce projet de deux ans a pour but principal de contribuer à la formation efficace des enseignants dans des contextes autochtones. Il permet de mettre par écrit l'expérience des enseignants débutants, diplômés du Indian Teacher Education Program (programme de formation des enseignants indiens, ITEP) de l'Université de la Saskatchewan<sup>42</sup>, pendant leurs deux premières années d'enseignement dans des écoles contrôlées par des bandes. Bien que le projet se soit d'abord concentré sur le Grand conseil de Prince Albert, son centre d'intérêt s'est élargi afin d'inclure l'expérience du plus grand nombre possible d'enseignants débutants dans l'éventail des cadres de travail où ils ont effectivement trouvé un emploi. Les résultats aideront à repérer les appuis et les lacunes dans le programme de formation des enseignants, associant l'expérience des diplômés dans le cadre du programme à leur expérience à l'école, et contribueront en fin de compte à énoncer un modèle de formation des enseignants autochtones. Ce modèle aura de l'importance dans le contexte en évolution de l'établissement du système scolaire de réserve en Saskatchewan et dans le cadre d'autres programmes de formation des enseignants du Canada. On considère également que ce projet contribue au système d'éducation public dans son ensemble.

L'équipe de recherche se compose de quatre chercheurs, soit deux Autochtones et deux non-Autochtones (dont le chercheur principal), et de deux étudiants du programme d'études supérieures à l'Université de la Saskatchewan. Trois membres de l'équipe travaillaient déjà ensemble depuis un certain temps et réfléchissaient au problème de recherche. Ils ont vu le programme pilote Réalités autochtones comme une occasion de poursuivre l'étude de leurs questions grâce à un financement de l'extérieur. Ils ont proposé au chercheur principal de devenir collaborateur, en se fondant sur ses antécédents. La synergie de l'équipe est apparue tout de suite et a conduit à l'acceptation de la demande.

Les participants ont consacré la première année du projet à l'élaboration du cadre et des documents de recherche, conformément aux entrevues pilotes approfondies, à la localisation des enseignants nouvellement diplômés en vue de prélever un échantillon et à la planification de la collecte des données. Les procédures de collecte des données ont débuté avec diligence à l'automne 2007, fortes d'un échantillon d'enseignants ayant terminé au moins une année d'enseignement. Cette démarche exigera la réalisation d'entrevues en personnes d'individus et de groupes dans les 22 communautés établies sur l'ensemble de la Saskatchewan, où les individus de l'échantillon sont maintenant situés. Tous les membres de l'équipe participeront aux entrevues.

## **2. Participation et contribution de la communauté à la capacité communautaire à se livrer à des travaux de recherche et à en profiter**

Les membres de l'équipe comprennent que ce projet est, au niveau le plus fondamental, axé sur les besoins des communautés autochtones, « afin qu'on puisse mieux y vivre ». [traduit de l'anglais] En

---

<sup>42</sup> <http://www.usask.ca/education/itep/>

pratique, les membres de l'équipe de recherche admettent que l'idée qu'ils se font du terme « communauté » se compose librement d'éléments d'un espace physique, intellectuel, affectif et spirituel – et qu'ils n'ont pas tous le même point de vue sur ces concepts. Cependant, on peut considérer que le projet répond aux besoins et aux intérêts de plusieurs communautés qui se croisent : celles dans lesquelles les enseignants diplômés enseigneront aux enfants autochtones et non autochtones; la communauté très homogène et coopérative formée des participants à l'ITEP; enfin, le milieu universitaire, dans lequel les membres de l'équipe espèrent pouvoir observer une évolution des points de vue sur la valeur des approches autochtones de la recherche et de l'enseignement, de même qu'une meilleure compréhension des communautés et des contextes autochtones. L'ITEP lui-même est fondé sur les valeurs et la culture autochtones, s'accompagnant d'un modèle relationnel de perfectionnement et de soutien des étudiants, où l'on considère les étudiants venant de communautés ou envoyés par elle comme des gens qui « se jettent dans la rivière jaillissante du développement historique de l'éducation autochtone » [traduit de l'anglais], ajoutant ainsi une dimension temporelle à la notion de communauté.

Un exemple de la façon dont le projet peut répondre aux besoins et aux intérêts de ces communautés correspond aux premiers résultats concernant la façon dont les enseignants débutants sont touchés, sans aucune préparation, par les intérêts concurrents des différentes autorités compétentes au sein des communautés autochtones, entre le système de gouvernance politique et le système d'éducation. Le fait de donner un nom à ces questions et de les aborder dans le cadre du processus de formation des enseignants pourrait avantager non seulement les enseignants d'origine autochtone, mais aussi les nombreux enseignants non autochtones et les autres qui, étant donné le profil démographique de la Saskatchewan, enseigneront à des Autochtones. Un deuxième exemple a trait à la façon dont les enseignants travaillent avec les enfants exceptionnels dans leur classe, en particulier à la façon dont ils sont préparés pour collaborer avec les auxiliaires spécialisés dans le soutien à ces enfants. Un autre exemple concerne l'absence de normalisation des conditions de travail des enseignants au sein des bandes qui les emploient, et l'incidence possible sur les iniquités dans la profession d'enseignant dans son ensemble. On considère que ces questions ont toutes un lien direct avec le développement de la capacité communautaire, bien au-delà du secteur de l'éducation.

Les membres de l'équipe de recherche prévoient communiquer les résultats de leurs travaux à toutes leurs communautés. D'abord, les résultats serviront à influencer sur la pratique dans le cadre de l'ITEP et ensuite la pratique au College of Education. Les résultats du projet seront communiqués aux participants, afin de leur montrer comment leur opinion a contribué au tout, et comment le tout apportera une contribution à un changement positif. On considère le processus de recherche tout entier – engageant les enseignants diplômés et leur communauté dans la recherche et ensuite dans la communication des résultats – comme l'envoi d'« un message de respect et d'habilitation » [traduit de l'anglais] qui aide l'établissement et le renforcement de relations avec ces communautés, les participants à l'ITEP et l'université de manière plus générale. L'équipe de recherche indique que même si de nombreuses communautés autochtones ont peu de respect pour la recherche universitaire ou qu'elles sont sceptiques à son endroit, elles considèrent que ce projet « présente une occasion de changer les choses, d'améliorer les conditions de vie, d'établir des capacités et de renforcer notre autonomie ». [traduit de l'anglais] Dans le milieu universitaire, on s'attend à des travaux traditionnels et à des communications faites à des conférences.

### **3. Engagement des connaissances autochtones**

Le projet de recherche engage intentionnellement les systèmes de connaissance autochtones dans sa démarche : conformément au respect qui revient aux détenteurs du savoir – les enseignants débutants –, il

cherche à permettre qu'on le révèle, à y réfléchir et à le comprendre, ainsi qu'à l'intégrer aux usages dans la formation des enseignants autochtones. C'est une démarche fondamentalement différente de celles des principaux courants de la recherche, où ce sont les chercheurs qui découvrent ou qui créent de nouvelles connaissances en s'appuyant sur leur étude des sujets de recherche. Plutôt, elle « privilégie les enseignants diplômés comme spécialistes » [traduit de l'anglais] des façons d'améliorer la pratique, tant autochtone que non autochtone. En outre, les connaissances détenues par l'informé sont considérées comme un don; le chercheur ne sait pas ce que les participants savent et n'y a accès qu'en écoutant avec respect et humilité.

Sur le plan des méthodes de recherche, cette démarche met profondément en question les méthodes conventionnelles en sciences sociales, puisque les chercheurs autochtones ont été confrontés à ce qu'ils avaient appris et à ce qu'ils apprennent dans leurs cours de méthodologie aux études supérieures et à ce qu'ils comprenaient des modes et de l'obligation d'acquisition des connaissances, et partageaient ensuite leur consternation avec les autres membres de leur équipe : « Je trouve qu'il y a des choses tellement bizarres à propos des méthodes de recherche. Par exemple, demander qu'on réponde à sa propre question – même dans le cadre d'une conversation, ce n'est pas comme ça que nous tenons la conversation »; « J'ai dû adapter mes opinions à un point tel que je pensais avoir complètement manqué le bateau – il a été difficile de le faire cadrer avec mes connaissances. » [traduit de l'anglais] Un autre ensemble de connaissances concerne le processus d'approbation déontologique en recherche, qui est essentiellement « étranger et incommode » [traduit de l'anglais] pour une échelle de valeurs où « nos aînés forment notre comité d'éthique » [traduit de l'anglais] et où l'on a déjà demandé l'opinion des aînés aux premiers stades de l'élaboration du projet. Pour tous les membres de l'équipe de recherche, ce savoir contient des messages importants concernant la connaissance de l'approbation déontologique tant à l'université que dans la communauté. Le chercheur principal, un non-Autochtone, considère en outre qu'un de ses rôles consiste à prendre les leçons tirées de ce projet pour apporter une influence sur la formation régulière des enseignants.

Toujours sur le plan des méthodes de recherche, le projet est réalisé d'une façon qui est fondamentalement enracinée dans les façons autochtones d'être et de faire les choses. Ce qui signifie, pour les membres autochtones et non autochtones de l'équipe, reconnaître et embrasser les dimensions spirituelles de toute activité humaine, y compris la recherche universitaire et communautaire. Pour confirmer sa démarche, l'équipe assistera à une cérémonie de la surie avec un aîné pour fumer un calumet et soumettre ses travaux à l'assentiment de la communauté et, dans le cadre de ses travaux avec les participants, chaque enseignant interrogé sera informé du respect des protocoles associant un aîné. Les chercheurs remarquent : « Nous ignorons absolument ce que les personnes qui établissent ces programmes en penseront (...) mais il faut le faire avant que nous puissions interroger ces gens au sujet de leurs expériences et de leurs connaissances. Il ne s'agit pas de prouver que nous sommes Indiens, mais de montrer comment nous sommes avens été éduqués. Si nous ne suivons pas le protocole, on ne nous respectera pas. » [traduit de l'anglais] Les activités de recherche s'accompagneront de prières, et on ne pourra pas en discuter à l'extérieur du groupe puisque ce n'est pas la norme de le faire, mais elles feront partie intégrante du processus de recherche.

#### **4. Contribution au développement de la capacité en recherche autochtone**

Les chercheurs autochtones de ce projet constatent qu'ils ont été influencés de plusieurs façons. L'une des plus importantes est l'acquisition de la capacité à naviguer entre le monde réel de la vie familiale et communautaire, ayant ses propres valeurs et ses propres démarches, et le monde universitaire, qui

fonctionne avec une échelle de valeurs assez différente. D'un côté, cette démarche exige que l'on familiarise les membres du groupe de recherche moins expérimentés avec le processus de recherche universitaire, en les dirigeant vers le cercle des initiés : « Il nous laisse être qui nous sommes sur le plan culturel, mais nous oriente dans le labyrinthe universitaire; nous apprenons à négocier notre identité culturelle dans un milieu universitaire. » [traduit de l'anglais] D'un autre côté, cette expérience a fait apparaître plusieurs zones de tension et de conflit entre les deux mondes (p. ex. : à propos de la pratique courante en sciences sociales et son processus profondément irrespectueux, qui consiste à arriver et à poser aux gens des questions déterminées à l'avance sans écouter d'abord [se reporter plus haut]). Tous ces chercheurs considèrent les efforts de recherche comme une occasion de mettre au point une méthode qui pourra résoudre ces tensions vécues de manière positive, autant à l'échelle communautaire (p. ex. : « Apporter des changements qui seront mieux pour l'université et pour mon peuple ») qu'à l'échelle personnelle (p. ex. : « Nous devons apprendre à nous adapter, mais avons besoin d'entretenir un sentiment d'identité tout en respectant les façons de faire les choses à l'université. » [traduit de l'anglais]) Les membres non autochtones de cette équipe de recherche estiment qu'ils ont le plus à apprendre de leurs collègues et qu'en effet, ils apprennent beaucoup. Ils repensent leurs idées sur le processus de la recherche ordinaire et élaborent des façons nouvelles et « plus respectueuses » de travailler avec les gens. Tous les intéressés ont eu beaucoup de plaisir dans ce processus de développement de la capacité.

D'un point de vue plus traditionnel, le projet contribue à la carrière universitaire de tous les intéressés. Le chercheur principal s'est établi dans une université plus grande après l'octroi de la subvention. L'obtention de la subvention a amélioré l'image des membres de l'équipe de recherche et du département de l'équipe au sein de l'université. Cet effet a contrebalancé en partie le racisme institutionnel que des participants ont subi à l'intérieur de l'établissement plus grand, où « les membres du corps professoral à l'extérieur du programme ne nous considéraient pas au même niveau... L'obtention de la subvention offre à nos collègues un autre point de vue sur nous, ils nous voient passer aux principaux courants de la recherche universitaire ». [traduit de l'anglais] Les deux étudiants bénéficient de la participation au processus de recherche, alors que l'une d'entre eux fait remarquer qu'elle est la première diplômée universitaire de sa famille.

## 5. Besoin continu du programme pilote Réalités autochtones

Les membres de cette équipe de recherche estiment que le programme pilote Réalités autochtones est encore nécessaire. Il leur montre que le CRSH désire sérieusement reconnaître que ses programmes en vigueur ont privilégié les spécialistes des disciplines plus classiques et découragé les chercheurs autochtones qui n'occupent pas de poste menant à la permanence dans les principaux établissements. Ils ont utilisé leur propre expérience pour illustrer comment on aborde la préparation d'une demande au CRSH : une équipe de recherche a recruté un chercheur non autochtone à titre de chercheur principal, parce qu'il avait un dossier de recherche intéressant, de manière à améliorer ses chances d'obtenir une subvention, bien que les quatre membres se considèrent tous égaux : « Qui est chercheur principal et qui sont les autres chercheurs, ça n'a pas d'importance. » [traduit de l'anglais] Ils recommandent au CRSH d'assouplir sa définition de candidat, et de mieux tenir compte des coûts liés à la réalisation de travaux en recherche autochtone dans ce mode de recherche.

L'équipe de recherche fait également valoir, comme le programme le laisse entendre, que si le CRSH s'intéresse sincèrement à soutenir le développement de la capacité des communautés en recherche autochtone, il doit admettre le fait qu'« il est vraiment important d'exiger des résultats concrets de l'investissement des fonds versés au début, de poursuivre les travaux de recherche jusqu'à leur

conclusion, de s'engager à ne pas abandonner, enfin de ne pas démarrer et puis s'arrêter, mais plutôt d'avancer progressivement ». [traduite de l'anglais] Elle fait remarquer que les projets pilotes sont fondamentalement irrespectueux; ils constituent une méthode néocoloniale qui refuse le contrôle à ceux qu'elle est censée avantager parce que les avantages sont temporaires et aléatoires. Elle considère que le programme a offert une excellente occasion d'apprendre, en amenant les chercheurs à s'adresser aux gardiens du savoir, et qu'il doit faire place à des mesures soutenues et durables.

#### ANNEXE 4 : MEMBRES DU COMITÉ DE GARDIENS DU SAVOIR

Herb Belcourt (Sherwood Park, Alberta)

Clarence Chabot (Gatineau, Québec)

Kanahsohon Kevin Deer (territoire mohawk de Kahnawake, Québec)

Imedla Perley (Première nation Maliseet Tobique, Nouveau-Brunswick)

Mary Ellen Googoo (Première nation Mi'kmaq Membertou, Nouvelle-Écosse)

Peter Irniq (ancien commissionnaire du Nunavut; Ottawa, Ontario)

Margaret George (Colombie-Britannique)

Gardien du feu : Peter Decontie (gardien du feu des Kitigan Zibi de la Première nation Anishinabeg, Maniwaki, Québec)